

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE pour le territoire de la Communauté d'agglomération du Grand Annecy

ENTRE

La Communauté d'agglomération du Grand Annecy

Représenté par Frédérique LARDET, autorisée à l'effet des présentes

Ci-après désignée par « le Territoire »

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par le préfet de Haute Savoie, Alain ESPINASSE,

Ci-après désigné par « l'État » ;

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n°6231/SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'État et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle de la Communauté d'agglomération du Grand Annecy autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des intentions et ambitions des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : État, opérateurs, collectivités, secteur privé.

1.1. Articulation CTITE et CRTE

Le Contrat Territoires d'Industrie et de Transition Écologique du Grand Annecy 2019-2022, passé entre le Grand Annecy, l'État, la Région, les industriels et l'ADEME (auquel les opérateurs de l'Etat ont été associés) défend les ambitions et les priorités de développement industriel et territorial durable du Grand Annecy suivantes :

- pérenniser et accompagner la croissance du socle industriel existant et maintenir la dynamique du territoire, en facilitant la mobilisation du foncier nécessaire, l'innovation durable et en développant les services aux entreprises,
- accompagner les industriels dans leurs mutations et en particulier s'agissant du présent contrat, celles permettant de faire face aux enjeux climatiques,
- permettre la croissance des filières de rénovation du bâti, d'installation et d'exploitation d'installations de production d'énergie renouvelable à un niveau permettant de réaliser les objectifs énergétiques du Plan Climat Air Énergie du Territoire,
- accompagner les salariés du territoire dans leur parcours résidentiel et leur mobilité quotidienne pour dynamiser la création d'emplois sans accentuer la pression sur l'environnement et les infrastructures.

Les actions déclinées dans le plan d'actions territoires d'industrie et de transition écologique seront intégrées dans le plan d'actions du CRTE.

1.2. Présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours

La Communauté d'agglomération du Grand Annecy et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation.

La Communauté d'agglomération du Grand Annecy a manifesté, début 2021, son intention d'élaborer, sur son périmètre intercommunal, un contrat de relance et de transition écologique.

Un protocole d'engagement, document cadrant la méthode d'élaboration du Contrat de relance et l'organisation de la gouvernance du futur contrat a été signé le 9 juillet 2021. Celui-ci est annexé – Annexe 1 – au présent contrat dont il constitue la base.

Synthèse du portrait du territoire du Grand Annecy

(Source : Atlas, Regards sur le Grand Annecy, octobre 2017)

Géographie

Né de la fusion de 5 intercommunalités (EPCI) du Bassin annécien [Communautés de communes du Pays de Fillière, du Pays d'Alby, de la Rive Gauche du Lac d'Annecy, de la Tournette et la Communauté de l'agglomération d'Annecy], le Grand Annecy se hisse au rang des plus grandes communautés d'agglomération françaises, avec :

- ✓ 207 000 habitants (1/4 de la population du département de Haute-Savoie)
- ✓ 34 communes dont 20 communes de moins de 2 000 habitants et une ville-centre de plus de 130 000 habitants
- ✓ Environ 100 000 emplois soit 1/3 des emplois du département

Démographie

- La population de l'agglomération a augmenté de 40 000 habitants sur la période 1990–2013. Cela correspond à environ 2000 habitants supplémentaires/an sur 40 ans (entre 1975 et 2015) ; la croissance démographique du territoire du Grand Annecy est trois fois supérieure à la moyenne nationale.
- Le Grand Annecy est touché par le vieillissement de sa population : son indice de jeunesse est de 1,02 en 2014. Par ailleurs, l'accroissement des plus de 60 ans est deux fois plus rapide que celui des moins de 20 ans.

Économie

- Le Grand Annecy est un territoire disposant d'un tissu économique dynamique, il regroupe près de 70% des emplois du bassin de vie. Le territoire dispose également de filières d'excellence

dynamiques :

- La filière des Sports et de l'Outdoor
 - La filière Image en mouvement et industries créatives
 - La filière mécatronique
 - Le tourisme d'affaire
- Le revenu fiscal médian des habitants du Grand Annecy est de 24 065€ (20 185€ pour la France Métropolitaine, données 1/1/2014 Insee DGFIIP).

Logement

- Le territoire du Grand Annecy compte près de 60% de propriétaires occupants. Cette part a diminué de 2% par rapport à 2009 au profit des logements locatifs privés et sociaux qui représentent respectivement 26% et 13% du parc total de résidences principales.
- Rythme de production de logements neufs soutenu avec 1 472 logements construits en moyenne chaque année (hors résidences). Cette production est aujourd'hui relativement diversifiée puisque 1/3 des logements produits le sont en locatif social (442/an en moyenne) et très majoritairement sous forme d'habitat collectif (plus des ¾ des logements construits sont des appartements dont la moitié sur des opérations de plus de 20 logements).
- Difficultés à se loger pour les plus jeunes adultes.
- 30 000 logements en copropriété ont été construits avant les premières réglementations thermiques de 1975.
- 25% du parc social est énérgivore.

Mobilité et transports

- 4 zones de mobilité identifiées avec des constats, enjeux et besoins différents en termes de mobilité :
Hyper centre (16% de la population) / Cœur d'agglomération (58% de la population) / Corridors d'accès et territoires ouverts (26% de la population).
- 684 8000 déplacements journaliers dont 86% sont effectués au sein du Grand Annecy.
- 50% des déplacements journaliers sont réalisés en voiture en tant que conducteur et 64% en voiture passager et conducteur.
- 3.9 déplacements par jour et par personne en moyenne et 9 km en moyenne par déplacement.
- 15,8 millions de voyages sur le réseau Sibra en 2016 avec une augmentation de 31% de voyages supplémentaires sur le réseau Sibra entre 2005 et 2015.
- 135 km de pistes & voies cyclables sur le Grand Annecy.
- La marche à pied est très utilisée par les résidents de l'hyper centre, où 78% d'entre eux y ont recours tous les jours ou presque pour se déplacer, seulement 39% des résidents des corridors et territoires ouverts la pratiquent.

Energie, climat, qualité de l'air

- Le territoire émet 920 000 tonnes équivalent CO2 par an dont 91% sont d'origine énergétique.
- 41% des émissions de gaz à effet de serre sont liés au secteur des transports, suivi par le secteur résidentiel (26%) et le secteur tertiaire (15%).
- La consommation d'énergie du territoire est de 4755 GWh/an dont 33% dans le domaine des transports, 30% pour le secteur résidentiel, 23% pour le tertiaire et 13% pour l'industrie.
- La production d'énergies renouvelable est estimée à 356 GWh/an et représente 7,5% de la consommation d'énergie.

Occupation du sol et son évolution

- La surface du Grand Annecy (en prenant en compte le Lac d'Annecy) est de 539km². 4,6% du territoire est composé de surfaces en eau.
- 85% de l'agglomération est couverte par des espaces naturels (50%) et agricoles (35%) et 16% seulement est urbanisée.
- Les espaces urbanisés ont progressé (15% entre 2000 et 2012), les espaces agricoles ont diminué de 6,8% (1990 à 2012). Entre 1990 et 2015, la progression des surfaces urbanisées est plus rapide que celle de l'emploi et de la population.

**Au regard du diagnostic, l'enjeu principal est de concilier l'attractivité
avec la nécessité de préserver le cadre de vie et les ressources naturelles du territoire**

Les plans et les programmes en cours notamment recensés par les signataires sont les suivants :

- le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) HM Bioclimatique du Grand Annecy en cours d'élaboration, le PLUi du Pays d'Alby et les PLU approuvés ou en cours de révision,
- le Programme Local de l'Habitat (PLH),
- le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du bassin annécien opposable et la prescription de sa révision,
- le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) approuvé le 24/06/2021 et les démarches connexes TEPOS-CV,
- le Programme Local pour la Qualité de l'Air (PLQA),
- les documents et cadres de financement sur les thématiques nature, environnement et eau (volets quantitatifs et qualitatifs) dont le SDAGE et son programme de mesures, les Contrats de Bassin (du Fier, du Lac d'Annecy...), les Documents d'Objectifs Natura 2000 (DOCOB) et Plans de Gestion des Réserves Naturelles- notamment au niveau des zones humides de l'Albanais autour du Lac d'Annecy et pour le Roc de Chère ou le Bout du Lac et les massifs de la Tournette et des Glières, la Charte Forestière du massif des Bauges, les Arrêtés de Protection de Biotope (APPB) dont la Roselières du Lac d'Annecy.
- le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat qui a fait l'objet d'un conventionnement avec la Région et l'État via l'ADEME,
- le futur Projet Alimentaire Territorial (PAT) identifié au PCAET,
- les PAEC – projets agro-environnementaux et climatiques- « Fier-Aravis » et « PNR des Bauges »,
- les PPT- plans pastoraux territoriaux- « Fier-Aravis » et « Massif des Bauges »,
- le Contrat Territoire d'Industrie et de Transition Écologique (CTITE) signé le 21 février 2020.

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. **C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans.** Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Article 2 – Ambition du territoire

Le projet de territoire « Imagine le Grand Annecy » est joint en annexe 2-1.

En 2018, dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire « Imagine le Grand Annecy », **plus de 3000 personnes, habitants, usagers, partenaires économiques et élus des 34 communes du Grand Annecy et des communes voisines du bassin de vie, se sont exprimés sur leur vision de l'agglomération à l'échelle 2050.**

Cette importante démarche de concertation et de co-construction a mis en évidence **une vision partagée** entre élus, habitants, acteurs économiques qui se traduit par **l'articulation de 3 modèles à mettre en œuvre au quotidien.**

Le modèle territorial : le Grand Annecy, un territoire équilibré, dynamique et solidaire, en

terme de stratégie d'aménagement du territoire :

- ✓ Une agglomération archipel, avec des pôles de vie, de logements et de services bien reliés entre eux
- ✓ Une agglomération nature, où l'on vit en harmonie avec notre environnement naturel et agricole
- ✓ Une agglomération apaisée, où la mobilité est fluide et adaptée au besoin de déplacement de chacun

Le modèle économique et social : le Grand Annecy, un territoire où chacun peut s'épanouir :

- ✓ Être à la pointe de l'innovation en matière économique, de recherche et développement
- ✓ Donner toute sa place à la jeunesse pour que les jeunes aient la possibilité d'étudier, de travailler, de se loger, de se distraire, de mettre en œuvre leurs projets et leur créativité sur ce territoire
- ✓ Agir pour la cohésion sociale, être solidaire avec les plus fragiles

Le modèle de dialogue : le Grand Annecy, un territoire où chacun peut participer :

- ✓ Construire ensemble la citoyenneté
- ✓ Développer le sentiment d'appartenance à ce territoire, par la convivialité
- ✓ Développer des partenariats pour concrétiser le projet

Le projet de territoire se décline en **9 ambitions et 90 objectifs à atteindre d'ici 2050, « pour un territoire exemplaire en matière de développement durable et d'innovation en Europe ».**

Ces 90 objectifs, dont la mise en œuvre est envisagée à court, moyen et long terme, questionnent le fonctionnement actuel, l'évolution du territoire et son adaptation au changement climatique. **La notion d'archipel est mise en avant dans cette démarche comme principe d'aménagement et de fonctionnement du territoire,** afin de répondre aux souhaits des habitants qui imaginent *« une agglomération organisée en pôles de vie et de logements, bien reliés entre eux par des transports en commun et qui permet de préserver un réseau d'espaces naturels et agricoles en son sein »*

L'organisation multipolaire et de proximité est privilégiée pour répondre aux besoins de tous les habitants du Grand Annecy, la ville du « quart d'heure » :

- Faire face à la croissance démographique et des emplois par une organisation de l'urbanisation et des mobilités économe en espace
- Définir les pôles de développement du Grand Annecy en cohérence avec le SCOT
- Contribuer à mettre en œuvre la transition énergétique
- Prendre en compte la transition numérique, notamment pour les mobilités

Il s'agira d'économiser la ressource foncière en s'appuyant sur l'armature urbaine du Grand Annecy, renforçant les centralités et favorisant le renouvellement urbain.

Suivi des objectifs du projet de territoire

Issu de la démarche « Imagine le Grand Annecy », **l'observatoire citoyen** d'Imagine est un panel de 90 habitants tirés au sort, sur la base de profils variés en termes d'âge, de catégorie socioprofessionnelle et de lieu d'habitation.

Il a vocation à être renouvelé chaque année pour permettre aux habitants peu impliqués dans les affaires publiques ou associatives de suivre l'avancement de la mise en œuvre des 90 objectifs du projet de territoire.

L'observatoire citoyen réalise un travail d'analyse sur la base des documents réalisés par les pilotes des objectifs et des rencontres avec les services intercommunaux et les partenaires du Grand Annecy chargés de la mise en œuvre des objectifs. Il synthétise ses avis dans un rapport annuel.

Confier ce suivi à l'Observatoire est une façon d'être transparents sur ce qui avance ou pas, sur les freins rencontrés, les questionnements mais aussi de maintenir le lien et de développer la confiance mutuelle. Cela apporte une réelle plus-value pour la conduite globale du projet de territoire : cela permet de l'ajuster, de le faire évoluer au plus près des besoins des citoyens, tout en conservant

une vision commune et partagée de l'avenir du Grand Annecy.

Le livre numérique du projet de territoire Im@book lancé le 18 juin 2021 permet de garder le lien avec les habitants (photos, vidéos, documents à télécharger) c'est une mine d'informations régulièrement enrichie et mise à jour en fonction de l'avancement des objectifs du projet de territoire.

Article 3 – Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les **orientations stratégiques** suivantes en s'appuyant sur le projet de territoire :

Les orientations stratégiques contenues dans le CRTE sont basées sur les orientations du projet de mandat du Grand Annecy 2020-2026 fondé sur le projet de territoire Imagine le Grand Annecy.

Le projet de mandat porte une double ambition :

- Apaiser le territoire du Grand Annecy et le rendre plus vivable pour tous
- Accélérer sa transition écologique, en faisant baisser de moitié nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030

Le projet de mandat fixe 4 grands objectifs pour atteindre collectivement cette double ambition :

- Climat : devenons un territoire exemplaire !
- Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie
- Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique
- Tous impliqués pour un territoire apaisé

Ces objectifs se traduisent par des orientations stratégiques qui elles-mêmes se déclinent en actions concrètes détaillées dans le plan d'action du CRTE.

1^{ère} objectif : Climat : devenons un territoire exemplaire !

Dans le domaine de l'environnement, l'heure n'est plus aux hésitations mais à l'action. Un impératif : s'adapter.

Le Grand Annecy s'engage à prendre un virage clair pour accompagner la transition écologique et faire face au dérèglement climatique en mobilisant et fédérant les énergies

Orientation 1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie

Le secteur résidentiel-tertiaire est la 2^{ème} source d'émissions de gaz à effet de serre après les transports. Le CO₂ est le principal gaz émis et provient de la combustion des combustibles fossiles qui permet de produire du chauffage et de l'eau sanitaire. Il est donc important d'agir sur ces postes de consommation et d'envisager le recours à d'autres énergies. Les actions portent sur les logements (anciens et neufs), les bâtiments publics, les appareils de chauffage, les chaudières, l'éclairage, les réseaux de chaleur, les énergies renouvelables...

Orientation 1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle

Le transport routier, et notamment l'utilisation de la voiture individuelle lors des petits trajets, est la première source d'émissions de gaz à effet de serre en ville. Il apparaît essentiel d'en diminuer l'usage autant que possible.

De nombreuses pistes d'actions sont explorées : pôles d'échanges multimodaux, transport en commun en site propre intégral, transports en commun attractifs et performants, transports à la demande, modes actifs, tiers lieux, Zone à Faibles Emissions (ZFE), plateformes de logistique urbaine...

Orientation 1.3 Préserver et valoriser les ressources du territoire - Soutenir et valoriser notre agriculture

La lutte contre le réchauffement climatique nécessite de réorienter notre consommation de biens et de services vers davantage de sobriété et une production moindre de déchets. En cohérence avec l'objectif « zéro artificialisation nette », le levier de la valorisation du patrimoine agricole concerne le projet alimentaire territorial, le maraîchage, la préservation du foncier, les paysages, la stratégie pastorale, l'approvisionnement local des chaufferies biomasse...

Orientation 1.4 Préserver et valoriser les ressources du territoire - Réduire la production de déchets et favoriser le réemploi

Objectif de baisse de 10% des déchets ménagers d'ici 2026, actions de promotion du réemploi, valorisation des végétaux et compostage des biodéchets, clauses dans les marchés publics, extension du tri sélectif...

Orientation 1.5 Mettre en place une stratégie d'adaptation au changement climatique

Le réchauffement climatique est en marche, marqué dans notre région, par l'augmentation des températures et des sécheresses accrues. Pour s'y adapter, il s'agit de gérer au mieux l'or bleu disponible sur notre territoire, ainsi que tout ce qui contribue à sa préservation. De nombreuses actions sont proposées pour s'adapter : poursuite du renouvellement des réseaux, mise en œuvre du schéma directeur d'alimentation en eau potable, réalisation d'interconnexions entre les différents secteurs du territoire, valorisation des eaux de pluie, désimperméabilisation et végétalisation des sols, plantation d'arbres (opération 250 000 arbres d'ici 2050), intégration progressive de l'objectif ZAN dans l'aménagement du territoire, accompagnement des changements de comportements, connaissance de la vulnérabilité du territoire, intégration du changement climatique dans la gestion des risques...

Orientation 1.6 Biodiversité et espaces naturels

Les actions principales portent sur la restauration des corridors écologiques, la requalification des espaces naturels, agricoles et forestiers, la sensibilisation des espèces invasives, la végétalisation des toitures, l'accompagnement des partenaires pour préserver la biodiversité, la gestion durable des forêts, l'amélioration des connaissances et la création d'un observatoire intercommunal de la biodiversité, la gestion des sites naturels remarquables, l'élaboration des plans de gestion des grands sites, les animations et sensibilisations, la trame noire...

2^{ème} objectif : Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie

Bien vieillir sur le territoire

Faire face au défi du grand âge est un pari qui se relève à plusieurs. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Grand Anancy gère et anime un ensemble de services et d'établissements adaptés aux besoins de chacun. Une mission conduite en étroite collaboration avec les communes, les familles, les professionnels, les partenaires...pour agir ensemble les différents domaines de l'accompagnement du vieillissement.

Orientation 2.1 Hébergement

Entretien et rénovation des 8 EHPAD et des 3 résidences autonomie gérés par le CIAS, conduite de la rénovation thermique des bâtiments, élaboration d'un projet EHPAD nouvelle génération.

Orientation 2.2 Prévention de la perte d'autonomie et soutien des proches

Développement des services existants, intensification des actions de prévention et des actions pour les aidants, promotion des conseils en ergothérapie et des actions d'adaptation des logements, soutien aux réseaux de solidarité locaux, sensibilisation des communes...

Orientation 2.3 Lutte contre l'isolement

Encourager tous les projets « intergénérationnels en identifiant les partenariats avec les communes, identifier les besoins en mobilité des personnes âgées, explorer des solutions, liens avec les communes sur la question du logement dédié aux séniors.

Orientation 2.4 Accès aux soins

Accroître la lisibilité de l'offre de service et mieux orienter les personnes âgées et leurs familles par l'installation d'une plateforme unique d'accueil et d'information du CIAS et l'organisation d'un réseau de référents de proximité.

Orientation 2.5 Développement des outils numériques

L'objectif est de mettre en œuvre le projet numérique du CIAS visant à soutenir les professionnels et faciliter le maintien à domicile des personnes âgées. Il convient également d'expérimenter la télémédecine avec les partenaires.

Orientation 2.6 Accompagner les professionnels

Actions de valorisation des métiers, de bien-être au travail et de professionnalisation des personnels

Renouer avec la jeunesse

Très rapidement après le lancement de la démarche Imagine le Grand Annecy, la question des jeunes a été identifiée comme un enjeu majeur dans l'élaboration du projet de territoire de l'agglomération. Aider tous les jeunes à s'épanouir s'est imposé comme une priorité, qui nécessite d'agir sur différents leviers.

Orientation 2.7 Renouer avec la jeunesse

Les actions proposées portent sur la réflexion de la place de la jeunesse, le soutien à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation en lien avec l'USMB, le renforcement de l'apprentissage, de la formation professionnelle en lien avec les entreprises et partenaires de l'insertion, la création de tiers lieux.

Orientation 2.8 Aménager les infrastructures d'accueil des gens du voyage : aire de grand passage et place de terrains familiaux ou habitat adapté

3^{ème} objectif : Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique

2 défis de taille pour le Grand Annecy : se relever de la crise sanitaire et forcer la cadence pour engager sa transition environnementale

Orientation 3.1 Accélérer la transition écologique des entreprises

En collaboration avec ses partenaires, les actions du Grand Annecy concernent la création d'une filière d'Économie Environnementale, le développement d'une chaire d'économie environnementale, la mise en place d'un centre de ressource et d'expertise pour la transition environnementale des entreprises à Saint-Jorioz, le soutien à l'association Solucir, la création et mise en œuvre des fonds de soutien aux entreprises, la rénovation de l'éclairage extérieur, la massification de la rénovation du tertiaire, le soutien au développement des plans de mobilité, la promotion de l'éco-conception...

Orientation 3.2 Accompagner et soutenir tous les secteurs

Poursuite des partenariats avec Thésame, CITIA, OSV Mont-Blanc Industrie, French Tech, Initiative Grand Annecy, qui accompagnent et conseillent au quotidien les start up et les entreprises en pépinières.
Création de tiers lieux pour un travail collaboratif entre les artisans et les commerçants
Accompagnement de la mise en place de nouvelles filières d'excellence (santé et énergie)
Développement des circuits-courts

Orientation 3.3 Vers un tourisme plus durable

Établir une stratégie touristique, un plan d'actions pour aller vers un tourisme durable, plus raisonné, mettre en place un observatoire du tourisme, élaborer une charte d'accueil touristique écoresponsable en commençant avec les acteurs du tourisme d'affaire, accompagner les campings et les commerces dans la transition.

Orientation 3.4 Favoriser l'implantation et le développement des entreprises

Sécurisation des préemptions de terrain, poursuite de la signature du bail à construction pour maîtriser la destination du foncier dans le temps, reconquête des zones d'activité existantes, mise en place d'une zone d'alerte pour les zones à enjeux.

Orientation 3.5 Soutenir l'innovation, la recherche et l'enseignement supérieur

Poursuite de la restructuration de l'École Supérieure d'Art Annecy Alpes (ESAAA), définition d'un plan d'action visant à développer la stratégie numérique du territoire, soutien du campus numérique

4^{ème} objectif : Tous impliqués pour un territoire apaisé

Repenser la démocratie locale

Que ce soit dans le cadre de concertations réglementaires ou dans celui de concertations volontaires, un nouvel élan pour participer à la vie démocratique émane des citoyens et des territoires en réponse aux enjeux de transitions. C'est pourquoi le Grand Annecy souhaite repenser la participation citoyenne à l'échelle de l'agglomération.

Orientation 4.1 Associer une grande diversité de citoyens aux décisions : intensifier les dispositifs : ateliers citoyens, concertations sur plan climat, mobilité, PLUi HM Bioclimatique ...

Orientation 4.2 Accorder du temps, des moyens et de la méthode aux démarches de participation citoyenne : animation professionnelle, communication appropriée, outils numériques...

Orientation 4.3 Faire vivre et dynamiser le dialogue avec les 2 instances participatives de l'agglomération

Le conseil de développement du Grand Annecy, l'Espace citoyen, est une instance de concertation obligatoire de 150 membres volontaires.

L'observatoire citoyen du suivi des 90 objectifs du projet de territoire est une instance de 90 habitants volontaires et tirés au sort, renouvelé chaque année.

Orientation 4.4 Coopérer avec les communes du Grand Annecy

Les actions concernent l'association des maires et équipes municipales aux démarches de participation citoyenne lancées par le Grand Annecy, l'articulation des principales démarches de participation citoyenne communales et intercommunales, le soutien aux communes volontaires en matière de participation citoyenne.

Mobiliser toutes les énergies autour de la transition écologique

La création d'un lieu totem, la Maison de la transition, permettra d'incarner la transition écologique auprès des habitants et de les accompagner dans les changements de comportements.

Les orientations stratégiques font l'objet d'un document détaillé - annexe 2-2.

Article 4 – Le Plan d'action

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux.

4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'État

Les signataires ont recensé les contractualisations suivantes :

▪ Entre le territoire et l'État ou ses agences :

- la convention d'adhésion au programme « Petites Villes de demain » engagé sur les communes d'Alby-Sur-Chéran, Groisy et Fillière, convention signée le 9 juillet 2021
 - les contrats de mixité sociale d'Épagny-Metz-Tessy et de Poisy signés le 05/06/2019,
 - les conventions d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et de programme d'Intérêt Général (PIG),
 - les conventions pour le logement des travailleurs saisonniers signées pour les communes d'Annecy, Duingt, Menthon Saint-Bernard, Saint-Jorioz, Sevrier, Talloires-Montmin et Veyrier du Lac,
 - le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) du Fier,
 - la réalisation des opérations inscrites au schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2019-2025,
 - les mesures et projets agro-environnementaux et climatiques « Fier-Aravis » et « PNR des Bauges »,
 - les contrats signés avec l'ADEME, par les communes ou l'intercommunalité, dont la convention Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPOS-CV),
 - le Contrat Territoire d'Industrie et de Transition Écologique (CTITE) signé le 21 février 2020,
 - la Convention territoriale globale signée avec la CAF et les communes / syndicats concernés, le 11 décembre 2020,
 - la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi,
 - le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD),
 - La Convention « services comptables et financiers » signée le 14/02/2020 avec la DDFIP
- Entre le territoire et d'autres acteurs ou partenaires :
- Les contrats signés avec le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes par la Communauté d'agglomération, dont la Convention Qualité de l'Air ;
 - Les contrats signés par le Conseil départemental de la Haute-Savoie avec l'intercommunalité, dont le contrat territorial Espaces Naturels Sensibles.

En fonction des priorités du projet de territoire et de la volonté des partenaires, les conventions et contrats préexistants peuvent élargir et enrichir les orientations et objectifs stratégiques du CRTE, et être intégrés progressivement dans le CRTE. Cette intégration entraîne la mutualisation de la gouvernance, tout en conservant la possibilité de conserver des instances de pilotage resserrées autour de problématiques spécifiques. Les engagements financiers qu'ils contiennent sont repris dans les outils de suivi du CRTE.

Des modalités d'articulation avec d'autres dispositifs non intégrés dans le contrat (contrats de l'État, moyens des opérateurs, contrats des collectivités...) pourront être précisées au fur et à mesure de la mise en œuvre du CRTE.

4.2. Validation des actions

Les actions du CRTE sont listées dans les tableaux des Annexes 3 et 4 :

- Annexe 3 : Liste des actions matures prêtes à être engagées (180 actions) à la date d'approbation du CRTE ;
- Annexe 4 : Intentions de projet (192 intentions) qui restent à préciser par champ d'intervention.

En cas d'évolution du contenu des annexes en cours de contrat, elles seront validées par le comité

de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Les enveloppes financières indiquées sont prévisionnelles et maximales. Elles s'inscrivent dans les règles d'utilisation en vigueur.

Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtes à démarrer.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'État, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires.

Les plans de financement correspondants précisent l'origine des subventions et l'état d'avancement des dossiers des différentes subventions correspondantes : acquises, sollicitées ou envisagée. Il est rappelé ici que l'inscription d'un projet au CRTE ne vaut pas garantie de financement de l'État pour le maître d'ouvrage. Les différentes structures et dispositifs de l'État sont sollicités directement par le maître d'ouvrage du projet, dans le cadre défini par ceux-ci, en mentionnant l'inscription du projet dans le CRTE.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique » (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

4.3. Projets et actions en maturation

Des projets de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 7. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les actions seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 5 : modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans le plan d'action (Annexe 3) et à la liste d'intention (Annexe 4) sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de relance et de transition écologique, la Communauté d'agglomération du Grand Annecy assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un(e) chef(fe) de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation et correspondant de l'État au sujet du CRTE.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'État. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage, avec le soutien des partenaires et de l'État le cas échéant, à la meilleure mise en œuvre possible des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire n°6231/SG du 20 novembre 2020, l'État s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la

mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), l'Agence de l'Eau, etc.

6.4. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

Article 7 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

7.1. Les comités de pilotage et techniques

Un comité de pilotage (COPIL) est mis en place, sous la coprésidence du Préfet de la Haute Savoie

et de la Présidente de la Communauté d'agglomération du Grand Annecy.

Ce comité de pilotage comprendra également les acteurs suivants (ou leur représentant) :

- Le Secrétaire Général de la Préfecture
- La 1^{ère} VP du Grand Annecy à la relocalisation de l'économie et aux relations extérieures
- Le VP du Grand Annecy à la qualité de l'air, la transition écologique et énergétique
- Le VP du Grand Annecy aux finances
- La VP du Grand Annecy à la mutualisation et supports aux communes
- Le conseiller délégué à l'évaluation des politiques publiques
- Le Président de la CCI
- Le Président de la CMA
- Le directeur de la DDT
- Le Président de la Région Auvergne-Rhône Alpes
- Le Président du Conseil Départemental de Haute-Savoie
- Le Président de la CAF.

Les représentants des autres partenaires territoriaux pourront également être invités. Tous les signataires du CRTE, initiaux et futurs, sont de droits membres du comité de pilotage.

Le comité de pilotage évalue l'avancement du contrat et de son exécution. Il procède à l'ensemble des modifications ou compléments à apporter au contrat durant sa phase de mise en œuvre.

Le préfet de la Haute Savoie - délégué territorial de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, sera responsable, au nom de l'État, de la préparation et du suivi du CRTE. Il en facilitera la bonne exécution et assurera la relation avec le préfet de région et les services régionaux de l'État compétents. Il facilitera l'intervention complémentaire des opérateurs nationaux et organismes financeurs.

L'évaluation des actions, de leur mise en œuvre et de leurs effets, constituera un élément clé du pilotage du contrat. L'avancement des actions et leurs impacts pourront être évalués à partir d'indicateurs définis en commun par les signataires. Ces indicateurs pourront permettre d'apprécier la contribution du contrat aux stratégies locales et nationales de développement économique, transition écologique et de cohésion territoriale.

Le comité de pilotage sera chargé de définir les critères de suivi et d'évaluation au fur et à mesure de la validation des nouvelles actions intégrées au CRTE (cf. articles 8 et 9 ci-après).

D'autres acteurs du territoire pourraient être ultérieurement signataires du CRTE dans la mesure où leur participation est de nature à favoriser l'élaboration du CRTE et le déploiement territorialisé du plan de relance.

Des comités techniques (COTECH) chargés de préparer les différents axes et programmes opérationnels du CRTE pourront être réunis en amont des COPIL dont ils préparent les décisions. La composition du COTECH pourra être proposée ultérieurement ; elle comprendra a minima des représentants des signataires du contrat sous la coprésidence des représentants du territoire et de l'État.

La fréquence des réunions des COPIL et COTECH ainsi que ses missions pourront utilement être précisées lors du 1^{er} COPIL. Ils se réunissent au moins une fois par an et autant que de besoin pour le bon avancement du CRTE et la mise en œuvre de son plan d'action.

7.2. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage

- et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale (CLCT) qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

7.3 Le comité des partenaires

Les signataires s'accordent sur l'importance de la concertation avec les acteurs du territoire.

Ainsi les signataires s'engagent à associer à leurs travaux les partenaires utiles et à animer un « comité de partenaires » composé des représentants des institutions suivantes :

- Le conseil de développement du Grand Annecy
- Les fédérations professionnelles : MEDEF, PME ou représentants des industries
- La BPI France
- La Banque des Territoires, groupe CDC
- Le CEREMA
- Le SYANE
- Pôle Emploi
- Les filières d'excellence
- Les services de l'État en Haute-Savoie
- Les agences de l'État dont l'ANAH et l'ADEME
- L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- Les porteurs de site Natura 2000 et ASTERS
- ...

La liste des partenaires n'est pas figée. Elle est amenée à évoluer et à être enrichie durant la mise en œuvre du CRTE. Les conditions d'association de ces acteurs au suivi du contrat et à la mise en œuvre de son plan d'action seront précisées par le comité de pilotage.

Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État. Il est examiné par le comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins. Les annexes 3 et 4 serviront de base à tout outil de suivi du CRTE.

A terme, une plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers et a minima une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Article 9 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués.

Afin de disposer d'une base de données homogènes sur l'ensemble des territoires et de leur permettre de se situer par rapport aux objectifs nationaux, l'Etat a proposé la mise en place d'un socle de 13 indicateurs de suivi. Ce socle est structuré pour interroger chacun des six objectifs environnementaux :

- Lutte contre le changement climatique ;
- Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
- Gestion de la ressource en eau ;
- Economie circulaire ;
- Déchets et prévention des risques technologiques ;
- Lutte contre les pollutions ;
- Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Les valeurs des indicateurs pour les années antérieures (état initial) ainsi que les objectifs pour l'année 2026 (bilan) seront précisés dans un second temps.

Les indicateurs concernés sont décrits dans le diagnostic de territoire en annexe 5.

Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE reste un outil souple et évolutif.

Il pourra régulièrement enrichi ou amendé, *a minima* annuellement.

Les évolutions seront examinées et validées par le comité de pilotage.

Le CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre tous les signataires et éventuellement partenaires concernés après avis du comité de pilotage.

Il constitue le cadre de travail entre les exécutifs locaux, les services déconcentrés de l'État et les représentants des opérateurs nationaux (agences nationales, Banque des territoires, Action logement, caisses de protection sociale dont la Caisse d'allocations familiales...), s'ils souhaitent s'y associer.

Article 12 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 13 - Communication du CRTE

Les signataires du contrat s'engagent à renforcer leurs communications respectives autour des ambitions de ce nouveau cadre contractuel et de la mise en œuvre de ses actions.

Pour chacun des projets bénéficiant de financements du plan de relance, la communication réalisée par les différentes parties prenantes fera apparaître le logo France relance avec la charte graphique définie par le Service d'information du gouvernement (SIG).

Article 14 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Grenoble.

Signé à Annecy le 3 **FEV, 2022** ,

Le préfet
de Haute Savoie

A blue ink signature consisting of a horizontal line with a small loop in the middle.

Alain Espinasse

La présidente
de la Communauté d'Agglomération
Grand Annecy

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

Frédérique Lardet

Sommaire des annexes

Annexe 1 – Protocole d’engagement signé

Annexe 2 - Projet de territoire et stratégie

- Annexe 2-1 : le projet de territoire « Imagine le Grand Annecy »
- Annexe 2-2 : les orientations du projet de mandat du Grand Annecy 2020-2026

Annexe 3 – Plan d’actions matures

Annexe 4 – Intentions de projet à préciser

Annexe 5 – Indicateurs de suivi pour l’état des lieux écologique

**PROTOCOLE D'ENGAGEMENT
DU
CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

ENTRE

L'ÉTAT

ET

La Communauté d'Agglomération du Grand Annecy

PRÉAMBULE

La relance économique de notre pays est une priorité partagée par l'ensemble des acteurs publics. Tandis que des moyens exceptionnels sont mobilisés tant au niveau européen qu'à l'échelle nationale, la réussite de la relance passe également par une forte mobilisation des collectivités territoriales.

Le Gouvernement propose aux collectivités du « bloc communal » une nouvelle méthode de contractualisation avec les contrats de relance et de transition écologique (CRTE). Ces nouveaux contrats engagent les cosignataires sur la durée des mandats exécutifs locaux. Ils sont ouverts à l'ensemble des territoires intéressés, à l'échelle d'une ou plusieurs intercommunalités.

La présente convention précise la méthode de travail définie par les signataires. La convention permet aussi aux cosignataires de s'accorder sur une première série d'actions concrètes de relance, en amont de la signature du CRTE, afin de soutenir sans attendre les actions prêtes à démarrer.

Les cosignataires s'accordent pour que ce futur CRTE de la Communauté d'Agglomération du Grand Annecy prenne en compte les objectifs du Projet de Territoire (Annecy 2050) qui a été approuvé le 7 février 2019.

L'élaboration du CRTE devra permettre d'assurer la bonne prise en compte, en plus du projet de territoire, des orientations figurant aux documents de planification et de programmation notamment les suivants :

- le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) HM Bioclimatique du Grand Annecy en cours d'élaboration, le PLUi du Pays d'Alby et les PLU approuvés ou en cours de révision,
- le Programme Local de l'Habitat (PLH),

- le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du bassin annécien opposable et la prescription de sa révision,
- le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) approuvé le 24/06/2021 et les démarches connexes TEPOS-CV,
- le Programme Local pour la Qualité de l'Air (PLQA),
- les documents et cadres de financement sur les thématiques nature, environnement et eau (volets quantitatifs et qualitatifs) dont le SDAGE et son programme de mesures, les Contrats de Bassin (du Fier, du Lac d'Annecy...), les Documents d'Objectifs Natura 2000 (DOCOB) et Plans de Gestion des Réserves Naturelles - notamment au niveau des zones humides de l'Albanais, autour du lac d'Annecy et pour le Roc de Chère ou le Bout du Lac et les massifs de la Tournette et des Glières, la Charte Forestière du massif des Bauges, les Arrêtés de Protection de Biotope (APPB) dont la Roselières du Lac d'Annecy.
- le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat qui a fait l'objet d'un conventionnement avec la Région et l'État via l'Ademe,
- le futur Projet Alimentaire Territorial (PAT) identifié au PCAET,
- les PAEC – projets agro-environnementaux et climatiques - "Fier-Aravis" et "PNR des Bauges",
- les PPT – plans pastoraux territoriaux - "Fier-Aravis" et "Massif des Bauges",
- le Contrat Territoire d'Industrie et de Transition Écologique (CTITE) signé le 21 février 2020.

Dans la perspective de la signature du CRTE, les cosignataires s'engagent à travers ce protocole à partager l'information nécessaire à une vision commune des enjeux du territoire, en termes de développement économique, d'environnement, de cohésion sociale et territoriale. Les quatre grandes transitions (écologique, démographique, économique et numérique) seront développées dans le cadre de ce contrat, en y intégrant une approche transversale et cohérente des politiques publiques concernées, notamment en matière de développement durable, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de mobilités, d'économie, d'emploi, d'agriculture et d'aménagement numérique, avec une double approche transversale de transition écologique et de cohésion territoriale. À ce titre, les actions engagées dans le cadre de ce contrat sont respectueuses de l'environnement, en limitant notamment fortement le recours au foncier et en respectant les équilibres en ressources et en biodiversité.

Conclu durant le second semestre 2021 et pour la durée restante des mandats municipaux et intercommunaux, le contrat de relance et de transition écologique doit permettre aux maîtres d'ouvrage et porteurs de projets concernés de disposer d'une visibilité sur les aides qui pourront être apportées par l'État, et le cas échéant, d'autres partenaires, pour mettre en œuvre leur projet de territoire.

Ce contrat « intégrateur » conclu entre des co-financeurs et maîtres d'ouvrage à l'échelle d'un bassin de vie, aura vocation à associer de nombreuses parties prenantes à sa préparation et à son suivi. Une attention particulière pourra être portée à l'association de représentants de la société civile.

Le CRTE restera un outil souple. Il sera régulièrement enrichi ou amendé, *a minima* annuellement, afin de demeurer évolutif. Il constituera le cadre permanent de travail entre les exécutifs locaux, les services déconcentrés de l'État et les représentants des opérateurs nationaux (agences nationales,

Banque des territoires, Action logement, caisses de protection sociale dont la Caisse d'allocations familiales...), ainsi que la région et le département, s'ils souhaitent s'y associer.

ARTICLE 1^{ER} : LES MESURES DE RELANCE EN AMONT DE LA SIGNATURE DU CRTE

Cette première partie du protocole d'engagement vise à définir l'accord entre d'une part, l'État et le cas échéant d'autres financeurs, et d'autre part, le territoire, sur les financements d'ores et déjà alloués pour la relance (voir listes ci-dessous et en annexe).

La signature du présent protocole n'obère pas la candidature du territoire à d'autres appels à projet ou à manifestation d'intérêt en cours ou à venir dans le cadre de France relance. Ce volet relance aura vocation à être intégré (pour rappel) au sein du CRTE.

À noter que, pour simple information, les mesures ou projets pré-identifiés par le territoire pour la mise en œuvre de son futur CRTE, qu'il envisagerait de soumettre à un dispositif du Plan de Relance pour l'obtention d'éventuels financements de l'État peuvent apparaître à l'article 2 à suivre au § 2-2 avec les autres programmes, projets ou actions identifiées par le territoire.

Mesures ou projets liés au Plan de Relance dont le financement a déjà été validé :

Les signataires s'engagent à financer, selon les modalités propres à chaque dispositif, dans la phase préparatoire du CRTE, les actions prêtes à démarrer en 2021 et ayant déjà été validées au titre d'un financement du Plan de Relance, à savoir notamment :

a- le tableau ci-dessous recense les projets financés (EPCI et communes membres) sur les crédits relance de type DSIL exceptionnelle et DSIL rénovation thermique :

Voir Annexe I jointe

b- les financements accordés au titre du Plan de Relance par l'État hors DSIL exceptionnelle et DSIL rénovation thermique :

- subvention dans le cadre de l'AAP "Sécuriser les infrastructures de distribution d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales en métropole et dans les outre-mer" – Agence de l'eau DT Lyon : pour la conduite d'adduction au réseau de la CC du pays de Cruseilles pour substitution de la source de la Douai dans le cadre du PGRE des Usse;
- subvention de l'État de 249.953€ dans le cadre du dispositif Insertion par l'activité économique, montants conventionnés 2020 pour des chantiers d'insertion ;

c- les lauréats de l'appel à projet « Rebond » de l'Agence de l'Eau en Haute Savoie au titre du Plan de Relance (au 04/06/2021 classés par EPCI) :

Voir Annexe II jointe

d- les demandes d'aides à la rénovation énergétique des copropriétés ayant déposé un dossier au titre de MaPrimeRénov' Copropriétés relevant de mesures du plan de relance.

ARTICLE 2 : LE RECENSEMENT DES DISPOSITIFS CONTRACTUELS OU PROGRAMMES EN COURS

Les signataires conviennent de poursuivre et d'accentuer, dans le cadre du CRTE, la mise en œuvre des contrats et des programmes en cours. L'exécution des contrats en cours ou la poursuite des programmes déjà engagés ne sont nullement remis en cause. Les signataires s'entendent pour effectuer un recensement des co-financements de politiques publiques et d'investissements publics au sein du territoire afin d'en assurer un suivi dans la durée et d'accroître les synergies inter-programmes.

2-1 Les contractualisations en cours

L'exhaustivité du recensement n'est pas requise au stade du protocole d'engagement mais elle sera visée pour la finalisation du futur CRTE.

Sont notamment recensées par les signataires les contractualisations suivantes :

- ◆ entre le territoire et l'État ou ses agences :
 - Le programme « Petites Villes de demain » engagé sur les communes d'Alby-Sur-Chéran, Groisy et Fillière
 - les Contrats de mixité sociale d'Epagny-Metz-Tessy et de Poisy signés le 05/06/2019,
 - les conventions d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et de Programme d'Intérêt Général (PIG),
 - les conventions pour le logement des travailleurs saisonniers signées pour les communes d'Annecy, Duingt, Menthon Saint-Bernard, Saint Jorioz, Sevrier, Talloires-Montmin et Veyrier du Lac,
 - le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du Fier,
 - la réalisation des opérations inscrites au schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2019-2025"
 - les mesures et projets agro-environnementaux et climatiques « Fier-Aravis" et "PNR des Bauges"
 - les contrats signés avec l'ADEME, par les communes ou l'intercommunalité (cf. synthèse des interventions de l'ADEME sur ce territoire de 2015 à 2020 jointe au présent protocole), dont la convention Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPOS-CV),
 - le Contrat Territoire d'Industrie et de Transition Ecologique (CTITE) signé le 21 février 2020,
 - la convention territoriale globale signée avec la CAF,
 - la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi,
 - le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD),
 - la Convention "services comptables et financiers" signée le 14/02/2020 avec la DDFIP,
- ◆ entre le territoire et d'autres acteurs ou partenaires :
 - Les contrats signés avec le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes par la Communauté d'Agglomération, dont la Convention Qualité de l'Air
 - Les contrats signés par le Conseil départemental de la Haute-Savoie avec l'intercommunalité, dont le contrat territorial Espaces Naturels Sensibles

2-2 Les programmes, projets ou actions identifiées par le territoire

Figurent ci-dessous, pour simple information et ne valant ni engagement ni validation de l'État à ce stade, les programmes, projets, études ou actions identifiés par le territoire qu'il souhaite « porter à la connaissance » de l'État et des partenaires comme pouvant concourir à la mise en œuvre des objectifs de son CRTE. Ces actions pourront être précisées et/ou amendées lors de l'élaboration du CRTE.

Sont notamment identifiées par le territoire les actions suivantes :

- La plate-forme des déchets verts de Villaz,
- La rénovation de l'annexe du siège du Grand Annecy situé au 6 bis avenue des Iles à Annecy
- La rénovation du traitement de l'usine de potabilisation des Espagnoux
- La restructuration des locaux de l'École Supérieure d'Art d'Annecy,
- Les études de réhabilitation de la Résidence Autonomie La Cour à Annecy-le-Vieux
- Les aménagements des terrains familiaux pour les gens du voyage, 8 places en terrain familial sur la commune d'Epagny-Metz-Tessy (Décision de subvention de l'Etat juin 2020 N° décision 2020DD07400005 pour un montant de 85.368€ de subvention État et un total de coûts de travaux de 301.795€ TTC)
- L'étude sur la réouverture de la gare de Saint-Martin de Bellevue (170 000 euros dans cadre CPER Etat / Région)
- L'étude sur la création d'une voie verte le long de la RD2508 secteur Gillon, commune d'Epagny Metz-Tessy,
- L'étude sur la création d'une liaison cyclable entre Poisy et Gillon (Epagny Metz-Tessy),
- L'étude sur la création d'une voie verte le long de la RD14 secteur Creusettes Toriolets,
- L'étude sur la création d'une voie verte le long de la RD16 à Chavanod,
- La piétonisation de la rue de la paix à Annecy
- L'alimentation durable de la fontaine des jardins de l'Europe à Annecy
- La rénovation et modernisation de l'éclairage public de la ville Annecy (portage Syane)
- La restructuration de la piscine des Marquisats- espace aquatique à Annecy
- La réhabilitation énergétique du centre de vacances des Puisots à Annecy
- Le remplacement de chaudières fiouls dans divers bâtiments publics de la ville d'Annecy
- L'installation et la restructuration du centre technique municipal de Chavanod
- d'une liaison mode doux rue des Lucioles à Epagny-Metz-Tessy
- Aménagements sécuritaires en faveur de la mobilité : création d'un passage inférieur sous la route départementale à Poisy
- Travaux de rénovation de la salle de motricité de la commune de Quintal
- Réhabilitation du presbytère (maison médicale et logements saisonniers) à Veyrier-du-Lac

ARTICLE 3 : CONSTRUCTION DU FUTUR CRTE

Les signataires s'accordent pour élaborer un futur contrat de relance et de transition écologique qui sera constitué :

- ➔ D'une première partie explicitant les objectifs partagés de politiques publiques ;

- D'une deuxième partie consacrée aux programmes d'action opérationnels envisagés sur la durée du contrat ;
- D'une troisième partie (ou annexes financières) détaillant les financements attribués et engagés.

Des documents modèles adaptés aux orientations retenues et à l'organisation proposée en Haute Savoie ainsi que des informations utiles pour la finalisation du CRTE et ses annexes seront mis à disposition des territoires par les services de l'État.

Le CRTE sera accompagné d'un protocole financier annuel qui précisera les contributions de l'Etat et des différents partenaires locaux dans la mise en œuvre de ces actions.

L'État s'engagera, au travers du CRTE, à faciliter l'accès à l'ensemble des programmes de financement disponibles dans une logique intégratrice. Les soutiens financiers octroyés proviendront en premier lieu des mesures du Plan de relance mais également des crédits de droit commun (notamment après 2022) et des crédits contractualisés au sein du contrat État-Région ou inscrits dans des programmations exceptionnelles.

Un accès sera facilité aux dispositifs intégrés au sein des programmes opérationnels européens (en lien avec les Régions autorités de gestion des PO Feder-Fse) et des programmes spécifiques confiés à des opérateurs nationaux ou au secrétariat général à l'investissement.

L'État recensera dans le contrat, les sources de financement des actions qu'il pourra mobiliser, soit directement, soit au travers de ses différents opérateurs et programmes. Il précisera les conditions d'accès à ces différentes sources de financement des projets. Il mobilisera de manière adaptée les dotations spécifiques de soutien aux projets territoriaux des communes composant l'intercommunalité (FNADT, DETR, DSIL, DSIL « relance », DSIL « rénovation thermique »).

Le volet financier du CRTE assure la complémentarité de l'action des acteurs publics et privés impliqués sur le territoire, en respectant les règles de répartition des compétences et de participation minimale des maîtres d'ouvrage, dans une logique de subsidiarité.

Il est entendu entre les signataires que le futur CRTE sera amendable et restera évolutif tout au long du mandat.

ARTICLE 4 : RÔLE ET COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE

Un comité de pilotage est mis en place par le territoire, sous la coprésidence du Préfet de la Haute Savoie et de la Présidente de la Communauté d'Agglomération du Grand Annecy.

Ce comité de pilotage comprendra également les acteurs suivants :

- Le Secrétaire Général de la Préfecture
- La 1^{ère} VP du Grand Annecy à la relocalisation de l'économie et aux relations extérieures
- Le VP du Grand Annecy à la qualité de l'air, la transition écologique et énergétique
- Le VP du Grand Annecy aux finances
- Le Président de la CCI ou son représentant
- Le Président de la CMA ou son représentant
- Le directeur de la DDT ou son représentant
- Le Président de la Région Auvergne-Rhône Alpes ou son représentant

- Le Président du Conseil Départemental de Haute-Savoie ou son représentant
- Le Président de la CAF ou son représentant

Des comités techniques chargés de préparer les différents axes et programmes opérationnels du CRTE pourront être réunis en amont.

Le comité de pilotage évalue l'avancement du contrat et de son exécution. Il procède à l'ensemble des modifications ou compléments à apporter au contrat durant sa phase de mise en œuvre.

Le préfet de la Haute Savoie - délégué territorial de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, sera responsable, au nom de l'État, de la préparation et du suivi du CRTE. Il en facilitera la bonne exécution et assurera la relation avec le préfet de région et les services régionaux de l'État compétents. Il facilitera l'intervention complémentaire des opérateurs nationaux et organismes financeurs.

L'évaluation des actions, de leur mise en œuvre et de leurs effets, constituera un élément clé du pilotage du contrat. L'avancement des actions et leurs impacts pourront être évalués à partir d'indicateurs définis en commun par les signataires. Ces indicateurs pourront permettre d'apprécier la contribution du contrat aux stratégies locales et nationales de développement économique, transition écologique et de cohésion territoriale.

Le comité de pilotage sera chargé de définir les critères de suivi et d'évaluation au fur et à mesure de la validation des nouvelles actions intégrées au CRTE.

D'autres acteurs du territoire pourraient être signataires du CRTE dans la mesure où leur participation est de nature à favoriser l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE et le déploiement territorialisé du plan de relance, compte tenu de leurs compétences et de leurs moyens de contractualisation et de financement. Le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et le Conseil Départemental de la Haute Savoie sont identifiés comme des partenaires majeurs.

La fréquence de ses réunions ainsi que ses missions pourront utilement être précisées lors de la finalisation du CRTE.

ARTICLE 5 : CRÉATION D'UN COMITÉ DES PARTENAIRES OU D'UNE INSTANCE EN TENANT LIEU

Dans la phase de préparation du CRTE puis durant son exécution, les signataires s'engagent à associer à leurs travaux les partenaires utiles et notamment les représentants des institutions suivantes :

- Le conseil de développement du Grand Annecy
- Les fédérations professionnelles : MEDEF, PME ou représentants des industries
- La BPI France
- La Banque des Territoires, groupe CDC
- Le CEREMA
- Le SYANE
- Pôle Emploi
- Les filières d'excellence
- Les services de l'État en Haute Savoie

- Les agences de l'État dont l'ANAH et l'ADEME
- L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- Les porteurs de sites Natura 2000 et ASTERS,
- ...

La liste des partenaires n'est pas figée. Elle est amenée à évoluer et à être enrichie durant la mise en œuvre du CRTE (cf. art. 3).

Les signataires s'accordant sur l'importance de la concertation avec les acteurs du territoire. La finalisation du contrat permettra de préciser les conditions d'association de ces acteurs à son élaboration puis à son suivi en proposant éventuellement la mise en place d'un comité des partenaires.

Un bilan de l'état d'avancement du contrat de relance et de transition écologique pourra être présenté et débattu annuellement au sein du comité des partenaires.

ARTICLE 6 : COMMUNICATION

Les signataires de la convention d'initialisation peuvent s'engager ici à renforcer leurs communications respectives autour des ambitions de ce nouveau cadre contractuel et de la mise en œuvre du contrat.

Pour chacun des projets bénéficiant de financements du plan de relance, la communication réalisée par les différentes parties prenantes fera apparaître le logo France relance avec la charte graphique définie par le Service d'information du gouvernement (SIG).

Fait à Annecy, le 09/07/2021

Le préfet
de Haute Savoie



Alain Espinasse

La présidente
de la Communauté d'Agglomération
du Grand Annecy



Frédérique LARDET

ANNEXE I :

LES PROJETS FINANCÉS (EPCI ET COMMUNES MEMBRES) SUR LES CRÉDITS RELANCE DE TYPE DSIL EXCEPTIONNELLE ET DSIL RÉNOVATION THERMIQUE (AU 31/05/2021 CLASSES PAR EPCI)

- Sur la Communauté d'Agglomération du Grand Anancy :

Nature dotation	Projet	Maître d'ouvrage	Montant subvention
DSIL 2020 exceptionnelle	Piétonisation de la rue de la Paix	ANNECY	67 452 €
DSIL 2020 exceptionnelle	Alimentation durable de la fontaine des Jardins de l'Europe	ANNECY	20 000 €
DSIL 2021 exceptionnelle	Restructuration de la piscine des Marquisats - espace aquatique	ANNECY	1 250 000 €
DSIL 2021 RT	Rénovation énergétique du centre de vacances des Puitsots	ANNECY	300 000 €
DSIL 2021 RT	Remplacement chaudières fioul	ANNECY	87 500 €
DSIL 2020 exceptionnelle	Installation et restructuration du centre technique municipal	CHAVANOD	250 000 €
DSIL 2020 exceptionnelle	Création d'une liaison mode doux rue des Lucioles	EPAGNY-METZ-TESSY	44 993 €
DSIL 2021 RT	Rénovation énergétique école maternelle Evires	FILLIERE	144 375 €
DSIL 2020 exceptionnelle	Rénovation de l'annexe du siège situé au 6 bis avenue des Iles	GRAND ANNECY	150 206 €
DSIL 2021 RT	Aménagement et rénovation de bâtiments publics	LESCHAUX	93 472 €
DSIL 2020 exceptionnelle	Aménagements sécuritaires en faveur de la mobilité création d'un passage inférieur sous la route départementale	POISY	119 328 €
DSIL 2020 exceptionnelle	Travaux de rénovation de la salle de motricité	QUINTAL	10 000 €
DSIL 2021 exceptionnelle	Rénovation et modernisation des installations d'éclairage public de la ville d'Anancy - opération GER 2020	SYANE	200 000 €
DSIL 2021 exceptionnelle	Réhabilitation du presbytère (maison médicale + logements saisonniers)	VEYRIER-DU-LAC	200 000 €

ANNEXE II :

L'AURÉATS DE L'APPEL À PROJET « REBOND » DE L'AGENCE DE L'EAU EN HAUTE SAVOIE AU TITRE DU PLAN DE RELANCE (AU 04/06/2021 CLASSÉS PAR EPCI)

- SUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND ANNECY :

N° Demandeur	Nom Demandeur	Date début opération	Montant Aides reçues Opération	Montant aide retenue	Montant Rebond	Domaine	Libellé long NITLPS	Objet Opération
04472	COMMUNE D'ANNECY	15/11/2020	531 154 €	371 807 €	106 231 €	Niveau temps de pointe	Discontinuité des EP pour infiltration et re-utilisation	AAP coin de verdure pour la pluie : aménagements au groupe scolaire CEP de Savoie
04475	CA GRAND ANNECY		251 285 €	145 642 €	145 643 €	AEP	Travaux et études opérationnelles	Renouvellement des conduites de distribution des Machettes
04475	CA GRAND ANNECY		251 000 €	112 960 €	125 500 €	AEP	Travaux et études opérationnelles	Renouvellement des conduites d'eau potable secteur "la Bulle" et "les Taverettes" à Champagnon
04475	CA GRAND ANNECY	15/03/2021	420 280 €	189 126 €	189 126 €	AEP	Travaux et études opérationnelles	Renouvellement et renforcement de la conduite d'adduction du captage des Lunches



objectifs

pour le projet de territoire

GRAND ANNECY | HORIZON 2050

SOMMAIRE

Éditop3

Le Grand Annecy, c'est nous.....p4

Le Grand Annecy en 2050,
un territoire exemplaire en matière
de développement durable et
d'innovation en Europep6

Une vision, 9 ambitions et
90 objectifs partagésp8

Un projet pensé ensemble,
à réaliser ensemblep26

Découvrez le projet de
territoire en ligne !p28





ÉDITO

Il y a plus d'un an, la démarche " Imagine le Grand Annecy " initiait un échange inédit à l'échelle de notre Agglomération, et même au-delà. Un débat ouvert et tourné vers l'avenir, avec pour but d'aller chercher la parole des habitants de tous les âges et de toutes les communes, des acteurs économiques, des partenaires institutionnels et des élus, afin d'imaginer ensemble l'avenir de notre territoire.



Vous avez été près de 3000 à prendre part aux débats et à apporter votre contribution. 2 enquêtes filmées, 9 rencontres publiques, un grand atelier, 3 séminaires, une soirée de restitution et de nombreuses réunions thématiques ont donné lieu à près de 350 propositions écrites, dont 181 émanant directement des habitants.

A l'heure où la démocratie est en crise, cet élan collectif donne confiance. Il met en lumière une belle énergie pour porter ce territoire auquel nous sommes tous profondément attachés. Elle se traduit par une ambition forte : **ensemble, nous souhaitons faire du Grand Annecy à l'horizon 2050 un territoire où chacun pourra vivre en harmonie, s'épanouir et participer, un territoire exemplaire en matière de développement durable et d'innovation en Europe.**

Cette vision d'avenir, et les 90 objectifs qui en découlent, constituent le projet de tout le territoire. Un projet pensé ensemble, que nous allons réaliser ensemble. Car cette feuille de route partagée marque surtout une nouvelle façon de construire nos politiques publiques, collective et innovante. L'engagement des habitants nous mobilise : nous avons la responsabilité de poursuivre le dialogue et de nous appuyer, chaque fois que cela s'avère pertinent, sur une base de réflexion beaucoup plus large que celle des seuls élus.

Il s'agit dès cette année de poser les jalons de la mise en œuvre concrète des objectifs. Le passage à l'action n'est pas toujours simple, et nous ferons face à différents types de contraintes, à toutes les échelles. Ce nouveau type de gouvernance est comme une nouvelle langue : il nous faudra du temps pour nous l'approprier. Mais l'intelligence collective doit nous aider, étape par étape, à trouver les solutions pour maintenir le cap fixé. Cela ne pourra se faire qu'ensemble, en mobilisant toutes les énergies et en continuant à cultiver les liens que nous avons tissés.

Jean-Luc Rigaut,
Président du Grand Annecy

LE GRAND ANNECY, C'EST NOUS



Le projet de territoire du Grand Annecy est le fruit d'un dialogue inédit et à grande échelle entre les habitants, les élus, les entreprises, les partenaires sociaux-économiques et institutionnels. Pendant plus d'un an, la démarche "Imagine le Grand Annecy" a permis de recueillir la parole, sans filtre et de manière spontanée, de tous les acteurs du territoire.



SEPTEMBRE

2018

JUN

L'ÉCOUTE ET LE DIALOGUE

Enquêtes filmées, réunions publiques et ateliers de propositions dans les différents secteurs du territoire : cette phase a rassemblé de très nombreux habitants, acteurs économiques, partenaires et élus des 34 communes et des territoires voisins, qui se sont exprimés sur leur vision de l'agglomération à l'horizon 2050. Tous les thèmes ont été abordés (économie, enseignement supérieur, aménagement, mobilité, services publics, social, sport, culture, etc.), au cours d'un dialogue qui se voulait le plus ouvert possible.

En parallèle, 46 entretiens ont été menés avec les maires de chaque commune et trois séminaires d'élus, techniciens et partenaires ont permis, à travers visites de terrain, interventions d'experts et ateliers participatifs, d'aborder des questions stratégiques : l'évolution des modes de vie, les modèles de développement économique, les relations entre notre territoire et ses voisins. Cette première phase d'écoute a également été enrichie par une série de "chantiers stratégiques" thématiques.



JUILLET

NOVEMBRE

6 DÉCEMBRE

L'ANALYSE ET LES ARBITRAGES

A l'issue de la première phase d'écoute et de dialogue, 350 propositions ont été recueillies, dont 181 émanant directement des habitants. Ces propositions et le travail d'analyse des services de l'Agglomération, des partenaires et des élus, ont nourri la vision d'avenir du territoire à 2050 et les 90 objectifs pour la mettre en œuvre.

LA RESTITUTION

Plus de 900 personnes étaient présentes le 6 décembre à l'Espace Rencontre à Annecy-le-Vieux, afin de témoigner de la démarche et entendre la vision politique et les objectifs.



EN CHIFFRES



1 AN DE DIALOGUE

2 ENQUÊTES
filmées auprès des habitants et des entreprises du territoire

3 000 PARTICIPANTS

350 PROPOSITIONS CONCRÈTES dont
181 PROPOSITIONS DES HABITANTS

9 RENCONTRES DÉBATS

1 GRAND ATELIER

1 PAGE FACEBOOK

3 SÉMINAIRES rassemblant élus et partenaires

1 SOIRÉE de restitution rassemblant plus de 900 personnes



LE GRAND ANNECY EN 2050,

un territoire exemplaire
en matière de
développement durable
et d'innovation en Europe

Plus d'un an d'écoute,
de dialogue et de travail
nous ont permis de définir
collectivement la vision
d'un territoire à 2050
où chacun pourra vivre en harmonie,
s'épanouir et participer :
"un territoire exemplaire
en matière de développement
durable et d'innovation en Europe".

Faire évoluer notre modèle de développement : une nécessité absolue

Les rencontres ont mis en évidence
des enjeux partagés par tous, élus,
habitants, acteurs économiques et
partenaires :

- **Un attachement fort à ce territoire**
qui a su jusqu'ici conjuguer dynamisme
économique et environnement naturel,
taille humaine et renommée internationale.
- **Le sentiment que notre modèle de
développement touche peut-être à
ses limites** avec des fragilités tels les
transports, le logement, la réduction des
espaces naturels et agricoles au profit de
l'urbanisation... fragilités qui pourraient
s'amplifier dans un contexte de croissance
démographique, d'évolution des modes de
vie et de changement climatique.
- **La nécessité de changer, de réinventer
notre modèle de développement**, avec
ambition et de manière collective.

Les habitants ont exprimé un fort niveau
d'ambition, qui a parfois changé le regard des
élus. La place de la jeunesse, le souhait que le
territoire soit exemplaire et innovant dans de
nombreux domaines, la volonté de chercher
ensemble des solutions à des problèmes
complexes, sont ressorties nettement des
350 propositions dont 181 portées par les
habitants eux-mêmes. Une matière qui a nourri
le projet, qui est celui de "tout le territoire".

REPÈRES



80%

de l'agglomération
est couverte par des
**ESPACES NATURELS
ET AGRICOLES**

4

**FILIÈRES
ÉCONOMIQUES
D'EXCELLENCE**

- le sport outdoor,
- l'image en mouvement
et les industries créatives,
- la mécatronique et
le tourisme d'affaires

2 000

**HABITANTS
SUPPLÉMENTAIRES**
par an, en moyenne
depuis 40 ans

96 000

EMPLOIS
dans le Grand Annecy

11%

DES ACTIFS
occupent un emploi dans
LE CANTON DE GENÈVE

64%

**DES DÉPLACEMENTS
RÉALISÉS EN VOITURE**

**+ DE
10 000**

ÉTUDIANTS
dans le Grand Annecy,
toutes filières confondues

1500

NOUVEAUX LOGEMENTS
construits chaque
année en moyenne,
dont 600 pour répondre
aux besoins des habitants
déjà en place

5,7%

DE CHÔMAGE
dans le bassin annécien
au 3ème semestre 2018

25%

de la population
A PLUS DE 60 ANS

37%

de la population
A MOINS DE 30 ANS

Source : Atlas, regards sur le Grand Annecy, octobre 2017.



UNE VISION, 9 AMBITIONS ET 90 OBJECTIFS PARTAGÉS

Le projet de territoire est un document fondateur de notre capacité collective, habitants, élus, partenaires socio-économiques, à définir une vision d'avenir et à s'entendre sur des objectifs communs pour construire ensemble ce que nous voulons :

un territoire exemplaire en matière de développement durable et d'innovation



L'attractivité économique et démographique est une chance, un des moteurs de notre développement. Mais compte tenu des enjeux de préservation de notre environnement, de l'adaptation nécessaire au changement climatique, de la volonté des habitants de réinventer notre modèle de développement pour concilier vie à la montagne, dans la grande nature, vie connectée au monde et cohésion sociale, nous devons être exemplaires et innovants.

Cette vision partagée par tous, se traduit par 9 grandes ambitions à mettre en œuvre au quotidien :

1

UN TERRITOIRE OÙ CHACUN PEUT VIVRE EN HARMONIE

- AMBITION 1** Une agglomération archipel
- AMBITION 2** Une agglomération nature
- AMBITION 3** Une agglomération de la fluidité

2

UN TERRITOIRE OÙ CHACUN PEUT S'ÉPANOUIR

- AMBITION 4** Etre à la pointe de l'innovation
- AMBITION 5** Donner toute sa place à la jeunesse
- AMBITION 6** Etre solidaire

3

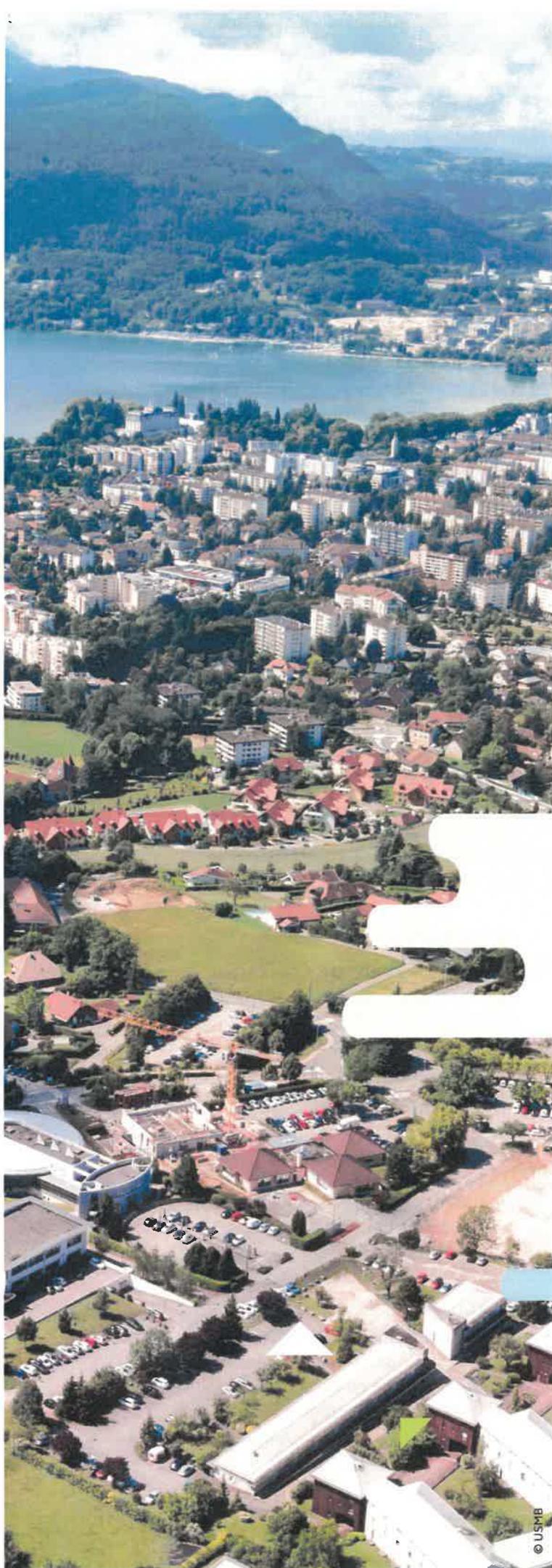
UN TERRITOIRE OÙ CHACUN PEUT PARTICIPER

- AMBITION 7** Construire ensemble la citoyenneté
- AMBITION 8** Développer le sentiment d'appartenance au territoire
- AMBITION 9** Développer des partenariats pour concrétiser le projet

Ces 9 ambitions se déclinent en 90 objectifs, issus de l'analyse des propositions des habitants, des élus et des partenaires.

Non hiérarchisés, ils sont de différents niveaux : certains à l'horizon 2050, d'autres très concrets à court ou moyen terme, afin que le projet soit engagé dès aujourd'hui, tout en ciblant les étapes intermédiaires à atteindre avant 2050.

> Les numéros des propositions écrites des habitants correspondant à chaque objectif sont indiqués en italique. La liste des 181 propositions des habitants est consultable sur www.grandannecy.fr.



LE GRAND ANNECY
UN TERRITOIRE OÙ CHACUN
PEUT VIVRE EN HARMONIE

AMBITION 1

Une Agglomération "Archipel" : aménager des lieux de vie interconnectés



Un archipel est un ensemble d'îles proches, partageant des caractéristiques géographiques communes, fonctionnant en réseau grâce à des liens forts, et appartenant à un même ensemble cohérent. Structurer une "agglomération archipel" avec des pôles de vie, de logements et de services bien reliés entre eux, cela veut dire :



Maîtriser l'urbanisation



Construire, rénover de manière économe en ressources (surface au sol, énergie...)



Adapter l'usage de nos équipements ou services, notamment en les mutualisant.

OBJECTIF N°1

Toute nouvelle construction se fera dans des pôles de vie bien reliés aux transports en commun pour favoriser la vi(II)e de proximité.

> Propositions des habitants n°14, 15, 19, 21, 22, 26, 32, 33, 34, 41, 42, 43, 65, 101

OBJECTIF N°2

Un seul document d'urbanisme à l'échelle des 34 communes du Grand d'Annecy : le PLUiHD (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Habitat et Déplacements) Démarrage 2019.

> Propositions des habitants n°14, 19, 22, 31, 35, 37, 38, 40, 64, 83

OBJECTIF N°3

A l'horizon 2030, diviser par deux le nombre d'hectares nouvellement urbanisés par rapport au début des années 2000.

> Propositions des habitants n°3, 5, 14, 19, 22, 32, 35 et 101

OBJECTIF N°4

Stopper la construction de nouveaux logements autour du lac, en dehors des cœurs de villes et villages. Démarrage 2019.

> Propositions des habitants n°3, 5, 19, 32

OBJECTIF N°5

Tous les nouveaux parcs d'activités économiques aménagés par le Grand Annecy resteront publics (les terrains seront loués aux entreprises plutôt que vendus pour en maîtriser la destination). Démarrage 2019.

> Proposition des habitants n° 19

OBJECTIF N°6

D'ici 2030, réaliser un tiers des opérations de logements collectifs dans des éco-quartiers initiés par la puissance publique.

> Propositions des habitants n°19, 27

OBJECTIF N°7

Elaborer une charte des promoteurs pour maîtriser les opérations d'urbanisme et renforcer la prise en compte de la nature et des paysages. Démarrage 2019.

> Propositions des habitants n°3, 14, 19, 22, 38

OBJECTIF N°8

Mobiliser les entreprises pour définir ensemble comment repenser les zones d'activités pour favoriser leur requalification et densification. Démarrage 2019.

> Propositions des habitants n°19, 26, 34, 35

OBJECTIF N°9

Réfléchir à la surélévation des bâtiments là où c'est possible et pertinent, prévoir des logements et/ou des bureaux au-dessus des nouveaux équipements.

> Propositions des habitants n°14, 19, 26, 34, 35

OBJECTIF N°10

Favoriser la rénovation énergétique des logements avec l'extension à toute l'agglomération du programme "j'éco-rénove ma copro" et un objectif à 5 ans de rénover 5 500 logements collectifs. Démarrage 2019.

> Proposition des habitants n°19

OBJECTIF N°11

Accompagner les entreprises dans les économies d'énergie (ex : audits énergétiques...). Démarrage 2019.

> Proposition des habitants n°19

OBJECTIF N°12

En 2030, 50% des nouvelles constructions seront passives ou à énergie positive, 100% en 2050.

> Proposition des habitants n°19

OBJECTIF N°13

Favoriser la mutualisation de parkings, bureaux, salles de réunion, restaurants inter-entreprises...

> Propositions des habitants n°19, 35, 89

OBJECTIF N°14

Ouvrir le campus universitaire sur 4 saisons pour accueillir événements, formations, etc.

> Propositions des habitants n°19, 128, 129

OBJECTIF N°15

Favoriser le développement du travail à distance, les espaces de travail partagés (co-working, tiers lieux) et leur mise en réseau, les lieux collectifs répondant aux nouvelles formes d'entrepreneuriat.

> Propositions des habitants n°19, 26, 89

OBJECTIF N°16

Favoriser la flexibilité des horaires d'ouverture des services publics et/ou l'accès aux services en ligne. Pour commencer, réaliser un diagnostic temporel du territoire avec les habitants (ex : cartographie de l'activité journalière de services ou infrastructures publiques et des attentes des usagers) et lancement d'expérimentations dans certains services pour s'adapter aux nouveaux usages.

> Propositions des habitants n°19, 26, 28

OBJECTIF N°17

Renforcer les équipements publics sportifs, culturels et éducatifs pour répondre aux besoins de la population.

> Propositions des habitants n°19, 28, 89



AMBITION 2

Une Agglomération nature : vivre en accord avec notre environnement



Notre territoire n'est pas banal : c'est avant tout un grand espace naturel, mais un espace habité, un lieu de travail et de loisirs. Cela nous impose, peut-être plus qu'ailleurs, une exigence et un devoir de respect vis-à-vis de cette nature qui nous accueille.

Nos prédécesseurs ont été visionnaires et ont su prendre des décisions majeures par le passé : construire de grandes voies ferroviaires et routières pour nous relier aux autres grandes villes, sauver le lac de la pollution, préserver des espaces naturels comme le Semnoz, les Glières, ou de vastes espaces publics au bord du lac comme le Pâquier à Annecy et l'Esplanade à Saint-Jorioz.

Nous devons protéger cet héritage et développer une vision et des pratiques innovantes pour préserver les grands équilibres entre espaces agricoles, forêt, espaces naturels et urbains, donner accès à la nature de manière respectueuse.

OBJECTIF N°18

Le Semnoz, les Glières et La Forclaz, j'y vais autrement qu'en voiture ! Lancement d'une étude permettant l'accès au Semnoz, aux Glières et au col de la Forclaz autrement qu'en voiture.

> Propositions des habitants n°19, 108, 134, 135, 153, 157, 173, 175, 177, 178

OBJECTIF N°19

Définir, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, les grands secteurs d'activité agricole prioritaires pour faciliter le maintien des exploitations, l'installation de jeunes agriculteurs et la bonne cohabitation avec la population.

> Propositions des habitants n°2, 3, 5, 14, 19, 88, 110

OBJECTIF N°20

Etablir un programme de reconquête des friches agricoles ou forestières, en partenariat avec la Chambre d'agriculture et l'ONF.

> Propositions des habitants n°2, 3, 4, 19, 105

OBJECTIF N°21

Etablir une carte de la valeur agronomique et environnementale des sols, en partenariat avec la Chambre d'agriculture. Démarrage 2019.

> Propositions des habitants n° 2, 3, 19

OBJECTIF N°22

Mettre en place une bourse d'échange de terrains agricoles entre productions, en partenariat avec la Chambre d'agriculture.

> Propositions des habitants n° 2, 3, 4, 19

OBJECTIF N°23

Élaborer et mettre en œuvre des plans de gestion et de protection des sites naturels sensibles (alpages, marais, zones humides, rivières ...) en partenariat avec le Département.

> Propositions des habitants n° 19, 108, 109, 110

OBJECTIF N°24

Apprendre à nos enfants à vivre et respecter la montagne et le paysage (en partenariat avec le Département, le Parc des Bauges, les associations...).

> Propositions des habitants n° 19, 81, 108, 110



OBJECTIF N°25

Un territoire "Eau Responsable" adapté au changement climatique : préserver nos ressources en eau en quantité, qualité, privilégier la réduction des consommations, éviter l'imperméabilisation des sols.

> Propositions des habitants n°19, 40, 100, 110

OBJECTIF N°26

Un espace naturel ou un parc accessible à moins de 15 minutes à pied de chaque logement : développer un réseau d'espaces de fraîcheur, en ville et dans les pôles de vie, reliés par des modes doux.

> Propositions des habitants n°19, 20, 21, 40, 97

OBJECTIF N°27

100 000 m² de toitures végétalisées en 2023.

> Propositions des habitants n°19, 97

OBJECTIF N°28

Un habitant, un arbre : planter 250 000 arbres d'ici 2050 (espèces adaptées au changement climatique, arbres fruitiers en ville, vergers, remplacement des arbres malades...).

Propositions des habitants n°19, 39, 97, 113,

OBJECTIF N°29

Développer l'agriculture urbaine et les jardins partagés.

> Propositions des habitants n°19, 53, 54

OBJECTIF N°30

Candidater pour être capitale verte européenne en 2022.

> Propositions des habitants n°19, 86, 104, 110

AMBITION 3

Une Agglomération apaisée : vivre une mobilité fluide



Les pôles de vie doivent être bien reliés entre eux par des infrastructures et modes de transports adaptés à chaque usage et respectueux de l'agglomération "nature". L'aménagement du territoire et l'urbanisme sont déterminants pour permettre ou favoriser chaque type de déplacement.

En cohérence avec le Plan de déplacements urbains, qui organise la mobilité dans le Grand Annecy pour les 10 ans à venir, des premières actions à court terme, indispensables pour répondre aux attentes des habitants, vont être mises en place dès 2019. Mais nous souhaitons avec le projet de territoire aller au-delà pour favoriser la mobilité du XXI^{ème} siècle, diversifiée, autonome, adaptée à chaque usage et surtout adaptée à une vie quotidienne apaisée.

Organiser la mobilité de cette agglomération apaisée, c'est :

✓ Favoriser les transports en commun et les modes doux

✓ Organiser une mobilité agile et durable : "à chaque usage, son mode déplacement"

✓ Aménager les espaces publics pour des villes et villages apaisés

✓ Être mieux relié aux agglomérations voisines

OBJECTIF N°31

Mettre en œuvre le "plan de mobilité court terme" (sur 4 ans) pour augmenter l'offre de bus, en semaine, le week-end et en soirée, développer les parcs relais et l'usage du vélo. Démarrage 2019 :

- ✓ Mettre des bus toutes les 10 minutes de 6h à 23h sur les 5 lignes principales du réseau urbain et doubler l'offre de bus les soirs et week-ends (avril 2019).
 - ✓ Créer de nouveaux parking relais (ex : Périaz, Pringy, Glaisins...) bien reliés au réseau de transports urbains.
 - ✓ Renforcer le service de location de vélos : nouveau site Vélonexy sur le campus, location longue durée, développement vélo à assistance électrique.
- > Propositions des habitants n° 17, 19, 20, 34, 65, 87, 110, 136, 137, 138, 139, 140, 144, 147, 149, 150, 151, 154, 156, 158, 160, 161, 162, 163, 164, 166, 170, 171, 172, 174, 176, 180, 181

OBJECTIF N°32

Être un lieu d'expérimentation des nouvelles mobilités basées sur les énergies renouvelables et les technologies numériques : véhicules autonomes, électriques, à hydrogène, etc.

- > Propositions des habitants n°19, 112, 114, 115, 117, 119, 135, 136, 137, 138, 141, 142, 166, 175, 181

OBJECTIF N°33

Lancer une étude pré-opérationnelle sur le tramway à l'échelle de l'agglomération.

- > Propositions des habitants n°17, 19, 30, 34, 83, 87, 135, 136, 137, 138, 146, 156, 158, 162, 170, 181

OBJECTIF N°34

Augmenter l'offre de voies et pistes cyclables et d'équipements dédiés au vélo pour passer de 135 km de pistes cyclables à 300 km en 2030, puis à 500 km en 2050.

- > Propositions des habitants n°19, 133, 136, 137, 138, 144, 145, 154, 155, 164, 166, 167, 168, 169, 170, 181

OBJECTIF N°35

Ensemble, changeons de mode ! Etudier et expérimenter le forfait permettant d'accéder à différents modes de transports avec un seul abonnement.

- > Propositions des habitants n°19, 136, 137, 138, 141, 149, 150, 151, 181

OBJECTIF N°36

Encourager le test de "nouvelles mobilités" avec les différents partenaires.

- > Propositions des habitants n°19, 83, 135, 136, 137, 138, 141, 181

OBJECTIF N°37

Soutenir le développement des plans de déplacements d'entreprises.

- > Propositions des habitants n°19, 87, 136, 137, 138, 149, 150, 151, 162, 181

OBJECTIF N°38

Définir avec les habitants un programme d'aménagement des espaces publics pour des villes et villages "apaisés" et repenser les aménagements pour donner une place aux modes doux (marche à pied, vélo) et à la nature en ville.

- > Propositions des habitants n°19, 20, 136, 137, 138, 145, 154, 155, 181

OBJECTIF N°39

Définir le "Code de la rue" du Grand Annecy – Adapter les règles et les conditions de circulation pour faciliter le partage de la voirie entre les différents modes de déplacement (ex: contresens cyclables, tourne à droite aux feux, zones 30...).

- > Propositions des habitants n°19, 137, 138, 181

OBJECTIF N°40

Mettre en place un RER cadencé de Groisy à Rumilly.

- > Propositions des habitants n° 15, 19, 30, 34, 83, 87, 110, 137, 138, 139, 140, 146, 156, 181

OBJECTIF N°41

Groisy, Saint-Martin Bellevue et Pringy : aménager les 3 gares en "pôles multimodaux".

- > Propositions des habitants n°19, 30, 87, 133, 137, 138, 139, 140, 144, 146, 156, 159, 172, 180, 181

OBJECTIF N°42

Mettre en place une tarification unique Sibra/ SNCF sur le territoire du Grand Annecy.

- > Propositions des habitants n°19, 137, 138, 139, 140, 156, 159, 174, 180, 181





LE GRAND ANNECY UN TERRITOIRE OÙ CHACUN PEUT S'ÉPANOUIR

Pour articuler de manière vertueuse développement économique, respect de l'environnement et cohésion sociale nous souhaitons amorcer une transition reposant sur notre capacité à innover, mais aussi et surtout sur la place des jeunes et la mixité sociale.

Nous pensons que le Grand Annecy doit être le "territoire qui permet à chacun de se réaliser", aux habitants comme à leurs enfants.



AMBITION 4

Être à la pointe de l'innovation



L'innovation consiste à intégrer le meilleur des connaissances dans un produit, un service, une organisation, afin d'améliorer la satisfaction des individus. Elle est plus que jamais nécessaire afin de relever les défis du changement climatique, des nouvelles technologies, de la croissance démographique et du vieillissement de la population.

Pour que nos entreprises restent compétitives, pour que notre économie profite à tous, nous devons favoriser les conditions de l'innovation : l'apport et le partage de connaissances, le développement de synergies, le travail commun, les expérimentations, etc.

Aussi, à l'horizon 2050 il s'agit de :

✓ Soutenir les entreprises dans leurs transition énergétique et écologique

✓ Développer un tourisme écoresponsable

✓ Faciliter une alimentation bonne pour la santé et une agriculture de proximité

✓ Favoriser les liens université – recherche – territoire

✓ Accompagner la transition numérique

OBJECTIF N°43

Développer l'économie circulaire et l'écologie industrielle :

- ✓ Accueillir en 2019 le Salon Solucir en direction des entreprises des 2 Savoie ;
- ✓ Mettre en fonction le 1^{er} pôle d'économie circulaire de l'agglomération à Epagny Metz-Tessy en 2021.

Qu'est-ce que l'écologie industrielle ?

C'est la mise en commun volontaire de ressources par des acteurs économiques d'un territoire, en vue de les économiser ou d'en améliorer la productivité.

Et l'économie circulaire ?

Il s'agit de rompre avec le modèle de l'économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter) pour un modèle économique "circulaire" où les déchets des uns sont les ressources des autres.

> Propositions des habitants n°106, 107, 112, 123, 124

OBJECTIF N°44

Etudier et expérimenter toutes les pistes de développement des énergies renouvelables : solaire, méthanisation, hydroélectricité, géothermie, chaleur des serveurs informatiques, etc.

> Propositions des habitants n°112, 119

OBJECTIF N°45

En 2030, 50% du potentiel solaire des toitures pertinentes valorisé, 100% en 2050.

OBJECTIF N°46

Soutenir les initiatives économiques et de recherche en faveur du stockage de carbone.

> Propositions des habitants n°112, 119

OBJECTIF N°47

Favoriser l'émergence de "centrales citoyennes" de production d'énergies renouvelables.

> Propositions des habitants n°112, 119

OBJECTIF N°48

Tester des navettes lacustres et des minibus pour desservir les plages en saison.

> Propositions des habitants n°11, 17, 112, 142, 143, 152, 157, 161, 165, 173, 175

OBJECTIF N°49

Mettre en place un "city pass" pour la clientèle touristique et locale combinant l'accès aux transports doux et des offres touristiques et culturelles.

> Propositions des habitants n°88, 96

OBJECTIF N°50

Élaborer une charte d'accueil touristique écoresponsable en commençant avec les acteurs du tourisme d'affaires.

> Propositions des habitants n°88, 96

OBJECTIF N°51

Améliorer notre autonomie alimentaire en favorisant la production locale et les circuits courts de consommation.

> Propositions des habitants n°1, 5, 6, 8, 12, 97

OBJECTIF N°52

70% de produits bio ou locaux dans la restauration publique d'ici à 2050.

> Propositions des habitants n°1, 5, 8, 9, 10, 11, 12, 97

OBJECTIF N°53

Organiser chaque année un évènement "Manger demain" associant producteurs locaux, grands chefs cuisiniers et habitants dans un lieu emblématique relayé sur les places de village.

> Propositions des habitants n°1, 5, 10, 12, 13, 46, 47

OBJECTIF N°54

Faire du campus universitaire un prototype et une vitrine de notre savoir-faire en matière de développement durable.

> Proposition des habitants n°88

OBJECTIF N°55

Organiser 1 fois par an les 24h de l'innovation rassemblant entreprises/université/recherche/territoire.

> Proposition des habitants n°88

OBJECTIF N°56

Créer une plateforme numérique de mise en relation des besoins en recherche et développement des entreprises avec des solutions (laboratoires de recherche, mutualisation de matériels...), en partenariat avec l'Enseignement supérieur.

OBJECTIF N°57

Faciliter la formation tout au long de la vie : créer une plateforme numérique pour partager les besoins des entreprises et l'offre de formation en termes de compétences.

OBJECTIF N°58

Mettre en œuvre la "stratégie de transition numérique" et ses 100 actions définies à l'horizon 2022. Démarrage 2019 :

- Mise en place d'une application numérique pour smartphone de relation aux usagers
- Enquête réalisée par l'Espace Citoyen (ex-conseil de développement du Grand Annecy) sur les attentes des jeunes pour construire le volet jeunesse de l'application numérique,
- Projet e-senior, ou le numérique au service du lien social des seniors
- "Territoire Solution" : proposer aux start up locales de coproduire des applications en fonction des priorités du projet de territoire (par exemple : capteurs dans les abris bus pour avoir accès aux portables (données de passage) ; partenariat French Tech In The Alps)

> Propositions des habitants n°71, 95

OBJECTIF N°59

Mettre en place le Living Lab, ou la technologie au service de l'autonomie et du maintien à domicile des personnes âgées (projet autonomie 2020, en partenariat avec l'Hôpital et le Département).

> Proposition des habitants n°71

AMBITION 5

Donner toute sa place à la jeunesse



Les jeunes, qui sont actuellement 35 000 entre 16 et 30 ans dans le Grand Annecy, représentent autant de talents bienvenus sur notre territoire. Chacun d'eux doit avoir la possibilité de s'épanouir ici, d'être accueilli et accompagné dans la réalisation de ses projets. Faire une place aux jeunes, leur offrir des perspectives, nécessite notamment de :

✓
leur offrir des formations et un accompagnement à l'emploi adaptés aux métiers nouveaux et aux besoins des territoires,

✓
faciliter leur accès au logement quel que soit leur statut (étudiant, salarié...),

✓
faciliter leur autonomie par la mobilité (offres alternatives à la voiture individuelle accessibles financièrement avec des amplitudes horaires renforcées en soirée),

✓
une "ville" numérique permettant l'accès au très haut débit partout, pour tous

✓
une offre culturelle, commerciale et de loisirs : une agglomération attractive doit permettre aux jeunes de trouver des lieux, des activités accessibles financièrement et dont le fonctionnement soit aussi adapté à leur rythme.

OBJECTIF N°60

Développer avec l'Enseignement supérieur de nouveaux diplômes spécialisés dont des Masters spécialisés dans les nouveaux métiers (notamment numériques), accueillir la Maison Internationale des Langues et l'ESPE (Ecole supérieure du Professorat et de l'Education).

OBJECTIF N°61

Renforcer et structurer le développement de l'enseignement supérieur en ville.

OBJECTIF N°62

Construire des logements pour les jeunes (étudiants, jeunes salariés...).

> Propositions des habitants n°17, 23, 61, 62, 87

OBJECTIF N°63

Mettre en place et rendre lisibles les avantages "jeunes" en termes de mobilité, culture et loisirs...

> Propositions des habitants n°17, 72, 73, 128, 129, 130, 131

OBJECTIF N°64

Lancer une démarche pour les jeunes : "je réussis ma vie, mon projet avec le Grand Annecy" permettant à chaque jeune d'être accompagné dans son projet par les acteurs de l'Agglomération (communes, agglomération, institutions, entreprises, associations...).

> Propositions des habitants n°78, 80, 81, 92



AMBITION 6

Agir pour la cohésion sociale, être solidaire



La cohésion sociale relève de notre capacité collective à assurer le bien-être de tous les habitants, en développant des valeurs communes et notamment via la solidarité.

Si la bonne santé économique du territoire, le taux d'emploi élevé est un facteur favorable à la cohésion sociale, c'est-à-dire notre capacité collective à assurer le bien-être de tous les habitants, des fragilités existent : par exemple le coût du logement qui handicape le recrutement et la fidélisation des salariés, ou le vieillissement de la population, la cohabitation entre les générations.

Veiller à la cohésion sociale et à la solidarité dans notre agglomération signifie :

✓
Construire du logement
abordable pour tous,

✓
Faciliter l'accès à l'emploi,
notamment des plus fragiles,

✓
Faciliter l'accès aux services.

OBJECTIF N°65

Se mobiliser collectivement pour qu'un nouveau logement produit sur deux, soit inférieur au prix du marché.

> Propositions des habitants n°59, 60, 61, 62, 64, 65

OBJECTIF N°66

Innover pour le logement des saisonniers et des travailleurs à revenus modestes : mettre en œuvre le bail mobilité pour faciliter les solutions de logement temporaire (inférieur à 10 mois), encourager les propriétaires à louer des logements vides, etc. Démarrage 2019.

> Propositions des habitants n°23, 59, 60, 61, 62, 64, 87

OBJECTIF N°67

Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées : aide à l'adaptation des logements, faciliter l'accès aux commerces, aux services de santé, à la mobilité, aux loisirs, maintien de la vie sociale... Démarrage 2019.

> Propositions des habitants n°63, 66, 71

OBJECTIF N°68

Aider les plus fragiles à trouver une activité rémunérée, un logement et des soins.

> Propositions des habitants n°59, 61, 62, 64, 66

OBJECTIF N°69

Favoriser l'insertion par l'activité économique : en lien avec le Département, encourager les formations vers les métiers en tension (gérontologie, hôtellerie, restauration...), soutenir les chantiers d'insertion.

> Proposition des habitants n°66

OBJECTIF N°70

Conserver / renforcer les pôles commerciaux de quartier.

> Propositions des habitants n°27, 41, 42, 87

OBJECTIF N°71

Vivre ensemble dans les quartiers, villes et villages : participation des publics à la définition des politiques sociales, lieux favorisant les rencontres, médiation, etc.

> Propositions des habitants n°48, 49, 56, 59

OBJECTIF N°72

Développer les lieux intergénérationnels (ex : restaurants, habitat, tiers lieux).

> Propositions des habitants n°63, 67, 68, 69, 70



LE GRAND ANNECY UN TERRITOIRE OÙ CHACUN PEUT PARTICIPER

Les habitants de toutes les communes du Grand Annecy, chefs d'entreprises, salariés ou non, responsables associatifs, habitants de tous les quartiers, de toutes les villes et villages, de toutes les générations et notamment les plus jeunes, se sont rassemblés pour imaginer ensemble l'avenir du Grand Annecy. Ce dialogue d'une grande richesse est créateur de liens, de synergies, de sentiment d'appartenance et d'envie d'être acteur de son territoire. C'est pourquoi nous souhaitons le poursuivre.

AMBITION 7

Construire ensemble la citoyenneté



Participation à la vie de la cité, qui se définit par une identité culturelle et une histoire commune, la citoyenneté est toujours en construction. Aussi, réaffirmer sans cesse cette volonté de vivre ensemble est fondamental pour développer le sentiment d'appartenance et favoriser l'intégration de tous.

Pour construire ensemble la citoyenneté, il nous paraît primordial de poursuivre le dialogue sur les sujets essentiels à l'avenir de notre territoire et de notre société :

✓
Faire vivre le nouveau modèle d'aménagement et d'urbanisme

✓
Faire vivre le modèle économique et social

✓
Suivre et évaluer le projet de territoire

OBJECTIF N°73

Préparer les grands projets d'aménagement et d'urbanisme en concertation avec les habitants.

- > Propositions des habitants n°38, 74, 75, 76, 80, 81, 84, 86, 101

OBJECTIF N°74

Lancer un concours d'idées "Imagine et dessine le Grand Annecy" sur différents types de sites à aménager (ex : un nouveau quartier / une zone d'activité / une place de village / un parc urbain...).

- > Propositions des habitants n°16, 18, 31, 38, 74, 75, 76, 78, 80, 81, 84, 86, 101, 102, 127

OBJECTIF N°75

Organiser un grand débat participatif sur l'alimentation, l'agriculture de proximité et la santé.

- > Propositions des habitants n°1, 2, 16, 74, 75, 76, 78, 79, 80, 81, 84, 85, 86, 127

OBJECTIF N°76

Engager un grand débat participatif sur les questions du changement climatique : comment l'atténuer, comment s'y adapter ? dans le cadre du Plan Climat Air Energie (PCAET). Démarrage 2019.

- > Propositions des habitants n°16, 46, 75, 76, 78, 79, 80, 81, 84, 85, 86, 101, 102, 127

OBJECTIF N°77

Engager un grand débat participatif sur le vieillissement de la population.

- > Propositions des habitants n°75, 76, 78, 79, 80, 81, 84, 85, 86

OBJECTIF N°78

Organiser un rendez-vous annuel d'état d'avancement des objectifs avec les habitants.

- > Propositions des habitants n°74, 75, 76, 77, 78, 80, 81, 84, 127

AMBITION 8

Développer le sentiment d'appartenance au territoire



Etre un territoire où chacun peut participer suppose aussi de développer le sentiment d'appartenance au territoire, c'est-à-dire le sentiment de faire partie d'une communauté, de se sentir intégré.

Si l'accès à l'emploi et au logement sont à la base des conditions d'intégration à une société, il faut aussi des moments d'échanges, où on partage des valeurs et du "bien vivre ensemble".

Pour cela, nous avons besoin d'évènements fédérateurs, notamment d'évènements culturels pour se rassembler.

OBJECTIF N°79

Elargir le festival "Annecy paysages", en identifiant des sites complémentaires emblématiques.

> Propositions des habitants n°44, 45, 47

OBJECTIF N°80

Ouvrir le festival du film d'animation à l'ensemble de l'agglomération et proposer des rendez-vous à destination des familles tout au long de l'année.

> Propositions des habitants n°44, 45, 46, 47, 73

OBJECTIF N°81

Valoriser les manifestations liées au terroir en créant un fil rouge sur le territoire entre les manifestations d'automne.

> Propositions des habitants n°44, 45, 46, 47

OBJECTIF N°82

Accompagner l'émergence de tiers-lieux associant activités économiques, culture, apprentissage, insertion sociale et s'appuyant sur la participation collective.

> Propositions des habitants n°7, 18, 44, 45, 48, 49, 54, 55, 57, 85, 86, 92, 128, 129

OBJECTIF N°83

Encourager les équipements culturels à décliner une programmation hors les murs, ouverte sur le territoire et ses habitants.

> Propositions des habitants n°44, 45, 55, 73, 129

AMBITION 9

Développer des partenariats pour concrétiser le projet



L'élaboration du projet de territoire s'est faite de manière collective. Pour réussir le passage à l'action, nous devons continuer à mobiliser, valoriser les énergies et favoriser l'intelligence collective et les synergies propices à la mise en œuvre des 90 objectifs.

Cela implique différents types de partenariats selon l'échelle des enjeux et des projets :

- ✓
Entre le Grand Annecy et ses communes membres,
- ✓
Entre acteurs publics, privés, associatifs,
- ✓
Avec les intercommunalités et métropoles voisines,
- ✓
Avec d'autres pays dans le cadre de programmes européens ou internationaux.

OBJECTIF N°84

Créer "le Grand Annecy c'est vous", plateforme numérique d'échange et d'entraide entre les citoyens.

> Propositions des habitants n°50, 93

OBJECTIF N°85

Construire des partenariats adaptés avec les métropoles voisines : Lyon, Genève, Grenoble, dans le cadre du pôle métropolitain Annecy-Chambéry.

> Propositions des habitants n°15, 90, 120, 121

OBJECTIF N°86

Travailler avec toutes les collectivités du bassin de vie sur des sujets tels la mobilité, l'économie, l'environnement, l'agriculture de proximité, les déchets, la filière bois, etc.

> Propositions des habitants n°15, 37, 42

OBJECTIF N°87

Accueillir des antennes de grands organismes et instituts européens des centres de recherche.

> Proposition des habitants n°90

OBJECTIF N°88

Accueillir des grands événements internationaux d'excellence en lien avec la recherche.

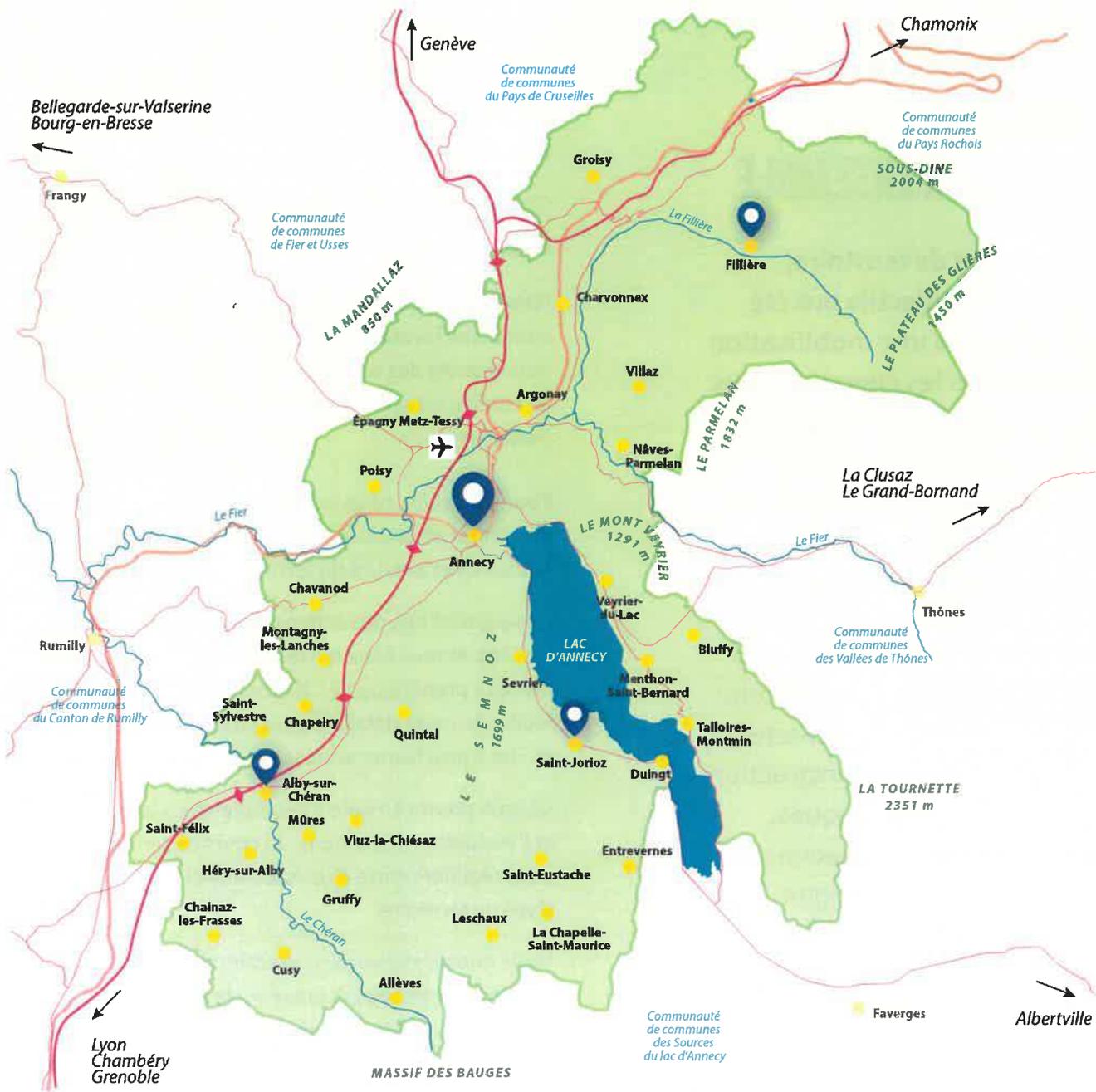
> Proposition des habitants n°90

OBJECTIF N°89

Développer l'accueil d'étudiants et chercheurs étrangers

OBJECTIF N°90

Travailler avec d'autres territoires européens sur des projets liés aux intérêts de l'Agglomération.





**UN PROJET
PENSÉ ENSEMBLE,
À RÉALISER ENSEMBLE**

**Le projet de territoire,
dont les 90 objectifs ont été
élaborés grâce à une mobilisation
inédite de tous les citoyens, nous
donne un horizon commun pour
2050. Sa mise en œuvre,
qui commence dès aujourd'hui,
sera forcément collective.
Le dialogue continue !**

La démarche "Imagine le Grand
Annecy" a révélé la volonté forte
des habitants et de tous les acteurs
de s'impliquer dans la construction
des politiques publiques,
dans "un territoire où chacun peut
participer". Le dialogue
et les échanges réguliers
vont ainsi continuer à guider
la mise en œuvre des 90 objectifs
du projet de territoire.

Celle-ci ne sera pas forcément
simple, et nous ferons face à
différents types de contraintes,
géographiques, juridiques,
financières...

Mais il s'agira pour les élus de maintenir les
conditions favorables à l'intelligence collective
pour trouver des solutions, et de faire des choix
en cohérence avec la vision d'avenir
portée par tous.

Pour y parvenir, nous souhaitons **amplifier,
diversifier et structurer la mobilisation des
habitants et acteurs du territoire.**

Dès aujourd'hui, des actions clés vont être
lancées, et tous ceux qui le souhaitent sont
invités à prendre part à l'élaboration d'une
feuille de route détaillée pour chaque objectif,
sur les 5 prochaines années.

Chacun pourra ensuite s'impliquer dans le suivi
et l'évaluation des actions, au cours de rendez-
vous réguliers entre élus, habitants et forces
vives du territoire.

**Nous nous sommes donné collectivement
un cap : à nous tous, à présent, de passer à
l'action pour traduire concrètement cette
vision du territoire que nous partageons !**



QUI FAIT QUOI ?

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de territoire, les réalisations concrètes relèveront :

→ **DU GRAND ANNECY**

dans le cadre de ses compétences (mobilité, environnement, aménagement, logement, économie, services aux personnes âgées...),

→ **DES COMMUNES DU GRAND ANNECY**

pour les compétences de proximité (sport, culture, périscolaire, petite enfance...),

→ **DES DIFFÉRENTS PARTENAIRES ET DES HABITANTS**

pour ce qui les concerne.

Le Grand Annecy assurera la coordination du projet et sera garant d'une mise en œuvre collective.

DÉCOUVREZ L'INTÉGRALITÉ DU PROJET DE TERRITOIRE EN LIGNE

Dans un nouvel univers de vidéo,
de graphiques animés,
de cartes interactives...

Consultez le projet de territoire
en ligne ou téléchargez-le sur vos
supports numériques
pour le conserver dans votre espace
ou le lire plus tard.

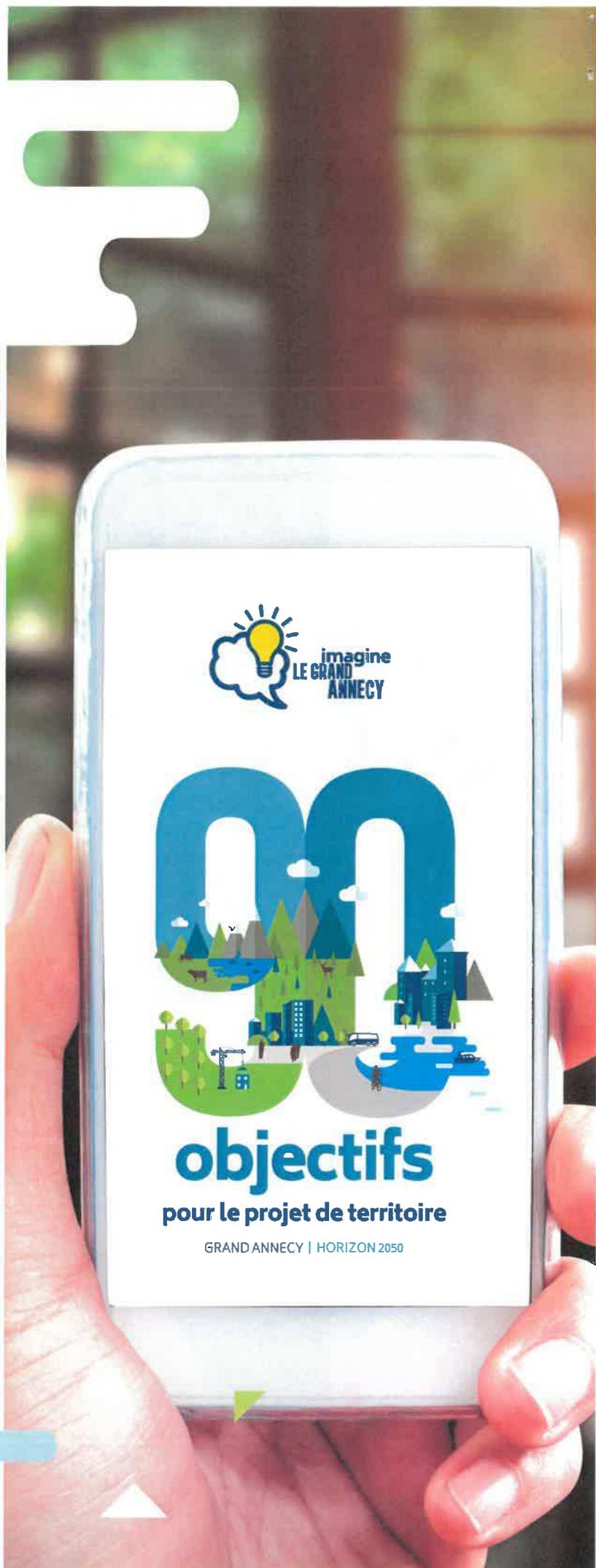
Restez connectés au projet de
territoire en recevant d'autres
documents numériques.

**Disponible à partir
du mois de juin 2019**

Plus d'informations
sur sa mise en ligne sur
www.grandannecy.fr



et sur la page facebook



VIVRE DEMAIN DANS UN TERRITOIRE APAISÉ

**PROJET DE MANDAT
2020-2026**



SOMMAIRE

PROJET DE MANDAT



**1. CLIMAT : DEVENONS
UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE ! P5**

**2. UN TERRITOIRE OÙ NOUS POUVONS
TOUS VIVRE EN HARMONIE P9**



**3. SOUTENIR L'ÉCONOMIE
ET L'ACCOMPAGNER DANS
SA TRANSITION ÉCOLOGIQUE P12**

**4. TOUS IMPLIQUÉS
POUR UN TERRITOIRE
APAISÉ P14**



ÉDITO

Frédérique Lardet
Présidente du Grand Annecy

UNE DOUBLE AMBITION

Le début de notre mandat aura été marqué par un contexte de crise hors du commun, qui laissera des traces durables, pour chacun de nous comme pour notre territoire. Pour autant, je suis convaincue que notre Agglomération a les ressources nécessaires pour traverser cette crise sanitaire, économique et sociale, pour s'en relever et même en sortir transformée. En effet, cette période difficile a mis en lumière notre capacité collective à nous adapter, à laisser tomber les vieilles habitudes, à transformer nos entreprises, à changer nos comportements : varier nos modes de déplacement, consommer mieux et local...

Et si nous saisissons ensemble ces opportunités d'évolution qui émergent ?

Cette dynamique nous porte, nous, élus du Grand Annecy, et nous encourage à prendre un virage clair pour accélérer la mutation écologique et économique de notre territoire. Ce défi de taille, nous souhaitons le relever avec vous, en nous fixant ensemble deux grands objectifs :

- Apaiser notre territoire et le rendre plus vivable pour tous,
- Accélérer sa transition écologique, en faisant baisser de moitié nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Nous aurons besoin de toutes les énergies pour mener à bien cette transition dans tous les domaines : mobilités douces, logement pour tous, soutien et accompagnement de nos entreprises dans leur transition environnementale, innovation au service du bien vieillir, accompagnement des jeunes... Aussi, je vous invite à nous mobiliser collectivement pour faire de notre agglomération un territoire apaisé, où il fait bon vivre !



**CE DÉFI DE TAILLE, NOUS
SOUHAITONS LE RELEVER
AVEC VOUS.**

ACCÉLÉRER LA TRANSITION DE NOTRE TERRITOIRE

Apaiser notre territoire et accélérer sa transition écologique : tel est le double objectif qui va guider l'action du Grand Annecy tout au long de ce mandat, avec pragmatisme et toujours à l'écoute de la parole des habitants.

Privilégier la proximité, les déplacements à pied, à vélo, en transports en commun, favoriser aussi la « démobilité » grâce au télétravail, aux outils numériques, au développement de services au plus près des habitants. Soutenir les producteurs et le commerce local, accompagner les entreprises dans leur transition, les aider à dépasser la crise grâce à des modèles encore plus vertueux, se tenir aux côtés des jeunes comme des aînés... Autant de jalons qui doivent contribuer à améliorer notre qualité de vie au quotidien, mais aussi à atteindre notre objectif de faire baisser de moitié nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, jusqu'à la neutralité carbone avant 2050.

Partager les décisions

Pour y parvenir, les grandes orientations et les priorités ont été formalisées au travers de feuilles de route détaillées dans chaque domaine. Fruits d'un travail conjoint entre élus et services de l'Agglomération, elles vont vivre, s'enrichir et évoluer grâce aux contributions régulières de la population et des acteurs du territoire. L'étendue des compétences de l'Agglomération est vaste, et elle impacte ses habitants au quotidien : transition écologique, numérique, environnement, économie, agriculture et alimentation, tourisme, enseignement supérieur, aménagement du territoire, infrastructures et mobilité, grand âge et autonomie... Ces champs d'action vont nous permettre d'agir

ensemble pour accélérer la transition de notre territoire.

S'appuyer sur les piliers du développement durable

Ce travail de fond, cette transition vers une agglomération où il fait bon vivre au-delà de la carte postale se fera pour tous et avec tous, dans le respect des quatre piliers du développement durable :

- environnemental : devenons un territoire exemplaire en matière de lutte contre le changement climatique
- social : contribuons à un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie
- économique : soutenons et accompagnons l'économie de notre territoire dans sa transition écologique
- en matière de gouvernance : fédérons toutes les énergies autour de la transition de notre territoire.

La protection de l'environnement est essentielle mais elle ne suffit pas : il faut associer à cette nouvelle manière de vivre ensemble l'accompagnement des entreprises, le bien-être de tous les habitants, quel que soit leur âge ou leur condition sociale, mais aussi revoir la manière de partager les décisions et de faire vivre la démocratie locale.

Afin de construire ensemble un modèle plus juste et plus durable.





1

CLIMAT : DEVENONS UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE !

Dans le domaine de l'environnement, l'heure n'est plus aux hésitations mais à l'action. Un impératif : s'adapter. Un objectif majeur : baisser nos émissions de gaz à effet de serre de 50 % d'ici 2030. Le Grand Annecy s'engage à prendre un virage clair pour accompagner la transition écologique et faire face au dérèglement climatique en mobilisant en fédérant les énergies...



MAÎTRISER NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Le secteur résidentiel-tertiaire est la deuxième source d'émissions de gaz à effet de serre après les transports. Le CO₂ est le principal gaz émis, et provient de la combustion de combustibles fossiles (gaz, fioul essentiellement) qui permet de produire du chauffage et de l'eau sanitaire. Il est donc important d'agir sur ces postes de consommation, et d'envisager le recours à d'autres énergies. C'est pourquoi nous voulons :

- ▶ Massifier la **rénovation thermique** des logements et le **renouvellement des appareils de chauffage non performants** (dispositif Fonds Air Bois).
- ▶ Intégrer dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Mobilités **un niveau d'exigences environnementales pour les nouvelles constructions** en lien avec les économies d'énergie (PLUi-HM bioclimatique).
- ▶ Promouvoir les **constructions passives** (bois et bas carbone) dans les logements neufs.
- ▶ Augmenter la **production d'énergies renouvelables**. L'objectif est de doubler notre capacité dans ce domaine d'ici 2030, soit d'atteindre 700 GWh, grâce à la démarche de Territoire à énergie positive, au développement des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, à la géothermie et à la méthanisation.
- ▶ Développer un **mix énergétique** dans la mobilité en favorisant le développement des bornes électriques, de l'hydrogène et du gaz naturel (GNV).

ENCOURAGER LES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

Le transport routier, et notamment l'utilisation de la voiture individuelle lors des petits trajets, est la première source d'émissions de gaz à effet de serre en ville. Il apparaît essentiel d'en diminuer l'usage autant que possible. Plusieurs pistes sont explorées.

- ▶ **Développer les pôles d'échanges multimodaux** (parkings, navettes, billetterie automatique, parcs à vélos sécurisés) pour favoriser différents modes de transport complémentaires.
- ▶ Favoriser la **connexion des parkings relais saisonniers aux lignes de bus** desservant les plages en période estivale.
- ▶ Proposer des **transports en commun suffisamment attractifs et performants**, en lien avec l'offre ferroviaire sur l'axe Rumilly - Annecy - Saint-Martin Bellevue - Groisy.
- ▶ Poursuivre la **coopération sur le Léman Express**.
- ▶ Faciliter **l'usage du vélo au quotidien** en rendant les itinéraires confortables, sécurisés et en soignant leur jalonnement.
- ▶ Développer les **offres autour du vélo** : service prise et dépose, consignes sécurisées, entretien, location longue et courte durée, vélo en libre-service, prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique.
- ▶ Développer les **tiers-lieux et espaces de coworking** pour proposer des espaces de travail à proximité de chaque domicile.





PRÉSERVER ET VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

La lutte contre le réchauffement climatique nécessite de réorienter notre consommation de biens et de services vers davantage de sobriété et une production moindre de déchets, avec un objectif : une baisse de 10 % des déchets ménagers d'ici 2026. Elle passe encore par un autre levier : la valorisation de notre patrimoine agricole. Nos objectifs :



- ▶ Inciter à **changer de mode de transport** en réglementant l'usage des véhicules les plus polluants avec l'instauration d'une Zone à Faibles Émissions (ZFE).
- ▶ Utiliser les **nouvelles technologies** (services digitalisés, applications vis, MaaS, informations voyageur, etc.) pour **faciliter la mobilité des usagers** et disposer d'indicateurs pertinents permettant de l'évaluer.
- ▶ Mettre en œuvre le **projet de transport en commun en site propre**.
- ▶ Développer le **transport à la demande**.
- ▶ Développer les **navettes lacustres**, navettes des plages et Semnoz/Glières/Forclaz.
- ▶ Créer des **plateformes de logistique urbaine** pour limiter le tonnage des véhicules lourds entrant dans la ville.

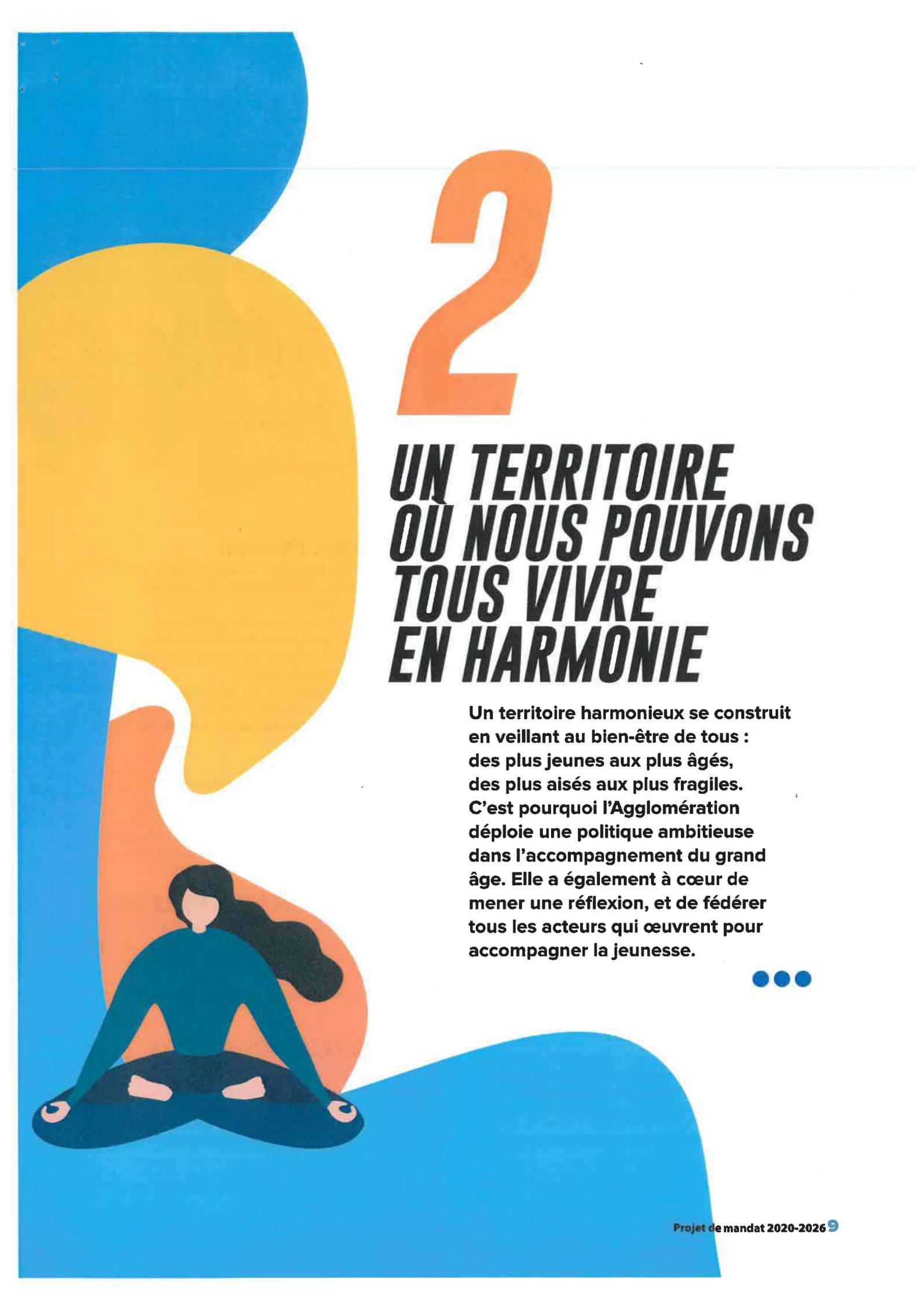
SOUTENIR ET VALORISER NOTRE AGRICULTURE

- ▶ Élaborer un **projet alimentaire territorial** privilégiant une alimentation locale de qualité et des circuits de proximité (AMAP, vente à la ferme, coopératives...).
- ▶ Proposer des **projets de maraîchage** visant à développer l'agriculture urbaine et périurbaine pour améliorer notre autonomie alimentaire.
- ▶ Construire une **politique agricole concrète et réalisable**, axée autour de la préservation du foncier, de la valorisation de nos produits et de l'entretien de nos paysages en cohérence avec l'objectif « zéro artificialisation nette » (ZAN).
- ▶ Organiser de façon raisonnée et concertée les activités de loisirs au Semnoz, pour une collaboration harmonieuse avec le pastoralisme et la préservation de la biodiversité.
- ▶ Développer la filière bois pour la construction et **l'approvisionnement local des chaufferies biomasse**.
- ▶ Contribuer à **l'entretien et à la plantation des forêts** de la région.

RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS ET FAVORISER LE RÉEMPLOI

- ▶ Promouvoir le **réemploi** sous toutes ses formes (création du pôle d'économie circulaire à Épagny), **valoriser les végétaux** et **composter les biodéchets** qui représentent 30 % de nos poubelles.
- ▶ Intégrer des **clauses approfondies** sur les déchets et matériaux de réemploi, les émissions de gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques dans les marchés publics.
- ▶ Étendre le **tri sélectif** des déchets.



A stylized background featuring large, overlapping shapes in blue and orange. In the lower-left corner, there is an illustration of a person with long dark hair, wearing a teal long-sleeved top and dark pants, sitting in a meditative lotus position on a dark blue mat. The overall aesthetic is modern and graphic.

2

UN TERRITOIRE OÙ NOUS POUVONS TOUS VIVRE EN HARMONIE

Un territoire harmonieux se construit en veillant au bien-être de tous : des plus jeunes aux plus âgés, des plus aisés aux plus fragiles. C'est pourquoi l'Agglomération déploie une politique ambitieuse dans l'accompagnement du grand âge. Elle a également à cœur de mener une réflexion, et de fédérer tous les acteurs qui œuvrent pour accompagner la jeunesse.





BIEN VIEILLIR SUR LE TERRITOIRE

Faire face au défi du grand âge est un pari qui se relève à plusieurs. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Grand Annecy gère et anime un ensemble de services et d'établissements adaptés aux besoins de chacun. Une mission conduite en étroite collaboration avec les communes, les familles, les professionnels, les partenaires... pour agir ensemble dans les différents domaines de l'accompagnement du vieillissement.

HÉBERGEMENT

- ▶ Entretien, rénover les 8 Ehpad et les 3 résidences autonomie gérés par le CIAS.
- ▶ Conduire la rénovation thermique des bâtiments.
- ▶ Lancer les travaux de réflexion pour l'élaboration d'un projet Ehpad nouvelle génération (plateforme de services proposant de l'hébergement ainsi que des services à domicile).

PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE ET SOUTIEN DES PROCHES

- ▶ Continuer à apporter des réponses individualisées, plurielles, adaptées aux besoins de chacun.
- ▶ Poursuivre le développement des services indispensables au maintien des personnes à domicile comme le portage des repas, les soins, les différentes aides (courses, ménage, toilette, démarches administratives, etc.).
- ▶ Intensifier le développement d'actions de prévention notamment dans les communes grâce au Bus des seniors (consultations de prévention santé gratuites, ateliers numériques, activités pour les aidants, etc.).
- ▶ Faire connaître l'action de l'ergothérapeute du CIAS pour des conseils à domicile et individualisés en rapport avec l'aménagement du logement.
- ▶ Encourager la connaissance et l'utilisation des aides possibles (Programme local de l'habitat).
- ▶ Encourager et soutenir les réseaux de solidarité locaux.
- ▶ Sensibiliser les communes à la baisse du ratio aidants/aidés et à l'indice de vieillissement de la population.
- ▶ Intensifier les actions en direction des aidants.



LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

- ▶ Encourager tous les projets « intergénérationnels » en identifiant les actions possibles en partenariat avec les communes.
- ▶ Identifier les besoins en mobilité spécifiques des personnes âgées, indispensables au maintien de leur vie sociale. Explorer des solutions adaptées, et planifier leur mise en œuvre.
- ▶ Entamer une réflexion avec les communes intéressées sur la question du logement dédié aux seniors : habitat partagé, intergénérationnel, petites unités de vie, etc.

ACCÈS AUX SOINS

- ▶ Finaliser l'installation d'une plateforme unique d'accueil et d'informations du CIAS, organiser un réseau de référents de proximité (personnels d'accueil des mairies, relais territoriaux, etc.) pour offrir une meilleure lisibilité de l'offre de services, et mieux orienter les personnes âgées et leurs familles.

DÉVELOPPEMENT DES OUTILS NUMÉRIQUES

- ▶ Mettre en œuvre le projet numérique du CIAS (soutenu par des financements de la Région et européens), qui offre des solutions de soutien aux professionnels, et permet de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées.
- ▶ Expérimenter la télémédecine avec les partenaires concernés.

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS

- ▶ Valoriser et reconnaître les métiers du grand âge.
- ▶ Favoriser le bien-être au travail et la professionnalisation du personnel.



RENOUER AVEC LA JEUNESSE

Très rapidement après le lancement de la démarche Imagine le Grand Annecy, la question des jeunes a été identifiée comme un enjeu majeur dans l'élaboration du projet de territoire de l'Agglomération. Aider tous les jeunes à s'épanouir s'est imposé comme une priorité, qui nécessite d'agir sur différents leviers :

- ▶ Réfléchir sur la **place et la réussite de la jeunesse**, en s'appuyant sur les résultats des enquêtes menées par l'Espace citoyen du Grand Annecy, qui s'articulent autour de différentes thématiques comme les études, le logement, l'emploi, etc.
- ▶ Soutenir l'**enseignement supérieur**, la **recherche et l'innovation** en lien avec l'université Savoie Mont-Blanc pour que les jeunes puissent poursuivre leurs études sur le territoire : approuver le schéma local d'enseignement supérieur recherche innovation, développer et aménager le campus d'Annecy, mettre en place une conférence des organismes de formation supérieure et de recherche, etc.
- ▶ Renforcer l'**apprentissage**, la **formation professionnelle**, la **reconversion**, l'**insertion** en collaboration avec différents partenaires (entreprises, mission locale, associations, etc.) et des dispositifs comme le Contrat local d'insertion (CLI).
- ▶ Créer des **tiers-lieux** destinés aux jeunes pour favoriser les rencontres, créer du lien, apprendre, faire ensemble, etc.



3

SOUTENIR L'ÉCONOMIE ET L'ACCOMPAGNER DANS SA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

À la croisée des grands axes menant à la vallée de l'Arve puis à l'Italie, à Chambéry et à la combe de Savoie, sans oublier la Suisse voisine, le Grand Annecy s'affirme comme le moteur incontournable de l'essor économique haut-savoyard. À l'ouverture de ce mandat, il fait face à deux défis de taille : se relever de la crise sanitaire, et forcer la cadence pour engager sa transition environnementale.



ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ENTREPRISES

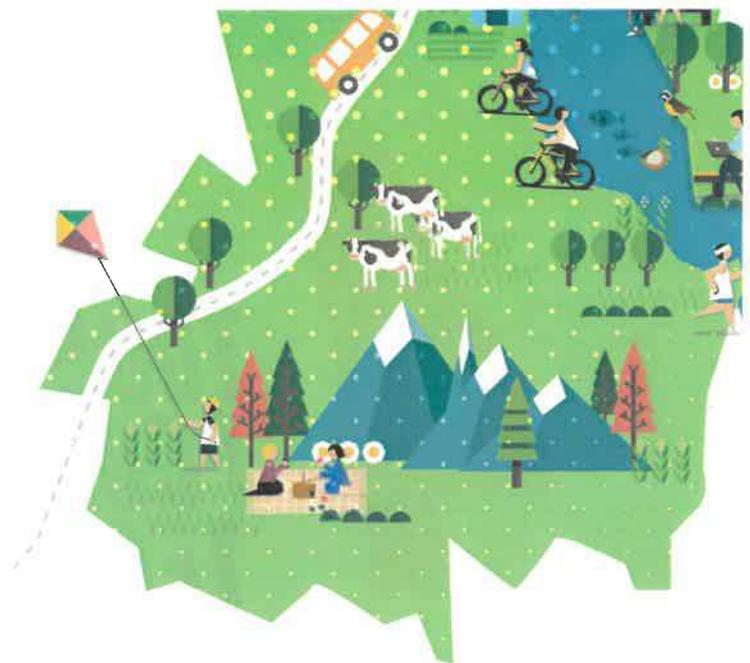
- ▶ Créer la **Filière d'Économie Environnementale (FÉE)**, une association d'entrepreneurs engagés pour accompagner les entreprises dans leur transition économique, environnementale, énergétique et numérique.
- ▶ Faire **rayonner le Grand Annecy à l'échelle européenne**, pour son excellence en matière d'économie environnementale, en s'appuyant sur la **chaire d'économie environnementale** et en collaboration avec la FÉE.
- ▶ Lancer le **centre de ressources de Saint-Jorioz** visant à favoriser les collaborations entre les entreprises, les filières économiques et les partenaires associatifs.
- ▶ Soutenir l'association **SoluCir** dans ses actions visant à généraliser l'économie circulaire sur le territoire, et à fédérer les acteurs économiques engagés dans ce secteur.
- ▶ Créer et mettre en œuvre des **fonds de soutien aux entreprises** : fonds de transition environnementale et numérique, aide à l'innovation grâce à la Banque Publique d'Investissement fonds air entreprises, fonds véhicule propre, etc.
- ▶ Accompagner la mise en place des **plans de mobilité des entreprises**.

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR TOUS LES SECTEURS

- ▶ Poursuivre le **partenariat avec Thésame, CITIA, OSV, Mont Blanc Industries, French Tech, Initiative Grand Annecy**, qui accompagnent et conseillent au quotidien les start-up et les entreprises en pépinières.
- ▶ Mettre en place un **partenariat actif avec l'écosystème de start-up du territoire** réunies sous le label French Tech.
- ▶ Soutenir le **commerce, l'artisanat et l'agriculture** face aux enjeux du commerce post-Covid, développer les circuits courts pour répondre aux besoins essentiels des habitants.
- ▶ Créer des **tiers-lieux** permettant aux artisans et aux commerçants d'exercer leur travail de façon partagée et collaborative tout en favorisant la créativité et la flexibilité.
- ▶ Accompagner la mise en place de **nouvelles filières d'excellence** (santé et énergie).

VERS UN TOURISME PLUS DURABLE

- ▶ Établir un **plan d'actions** permettant d'orienter la stratégie touristique du territoire vers un tourisme durable, plus raisonné.
- ▶ Mettre en place un **observatoire du tourisme**.
- ▶ Allonger la **durée moyenne des séjours** en renforçant l'offre touristique.
- ▶ Faire en sorte que **l'activité touristique bénéficie** à l'ensemble du territoire.



FAVORISER L'IMPLANTATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

- ▶ **Sécuriser les préemptions de terrain** à travers une intervention foncière dans les zones d'activités économiques du territoire et dans le cœur d'agglomération. Poursuite de la signature de bail à construction pour **maîtriser la destination du foncier économique** dans le temps.
- ▶ **Reconquérir les zones d'activité** et mettre en place une cellule d'alerte pour les zones à enjeux.

SOUTENIR L'INNOVATION, LA RECHERCHE ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- ▶ Poursuivre la **restructuration de l'École Supérieure d'Art Annecy Alpes (ESAAA)**.
- ▶ Définir un plan d'actions visant à développer la **stratégie numérique du territoire**.
- ▶ Soutenir le **campus numérique** et le développement de son action sur le territoire.



4

TOUS IMPLIQUÉS POUR UN TERRITOIRE APAISÉ

**Tous acteurs de la transition !
Accompagner notre territoire dans sa
mutation écologique nécessite de fédérer
largement toutes les énergies autour de
cet objectif commun.**

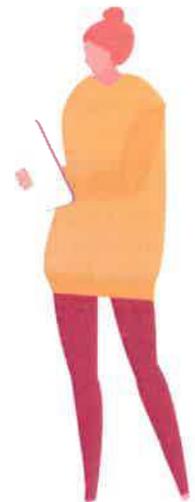
REPENSER LA DÉMOCRATIE LOCALE

Que ce soit dans le cadre de concertations réglementaires ou dans celui de concertations volontaires, un nouvel élan pour participer à la vie démocratique émane des citoyens et des territoires en réponse aux enjeux de transitions. C'est pourquoi le Grand Annecy souhaite repenser la participation citoyenne à l'échelle de l'Agglomération, selon des principes clés :

ASSOCIER UNE GRANDE DIVERSITÉ DE CITOYENS AUX DÉCISIONS

Afin que les communes, les habitants, les acteurs associatifs et économiques soient associés le plus largement possible aux prises de décision et à l'évaluation des actions entreprises, différents dispositifs ont déjà été expérimentés, et vont s'intensifier : ateliers citoyens d'Imagine le Grand Annecy, concertations sur le plan climat, les projets de mobilité, le PLUi bioclimatique, l'évaluation des politiques publiques...

En offrant différentes modalités de participation, différents lieux, différents moments, il s'agit aussi d'aller à la rencontre des personnes qui ne participent jamais ou peu aux démarches de concertation, pour s'assurer d'entendre les avis de tous les habitants, quels que soient leur milieu social, leur âge, leur lieu d'habitation, etc.



ACCORDER DU TEMPS, DES MOYENS ET DE LA MÉTHODE AUX DÉMARCHES DE PARTICIPATION CITOYENNE

Pour que les démarches de participation citoyenne soient efficaces, et utiles pour le territoire et ses habitants, elles sont menées avec méthode, dans une posture d'écoute réciproque et de respect de la pluralité des parties prenantes.

Afin de garantir leur neutralité, de mobiliser un public diversifié, de modérer les débats et de les rendre efficaces et lisibles pour les citoyens, ces démarches s'accompagnent d'une animation professionnelle, d'une communication appropriée, et s'appuient sur des outils numériques en complément des vecteurs traditionnels d'information.

FAIRE VIVRE ET DYNAMISER LE DIALOGUE AVEC LES 2 INSTANCES PARTICIPATIVES DE L'AGGLOMÉRATION

- ▶ L'Espace Citoyen, conseil de développement du Grand Annecy, instance de concertation obligatoire de 150 membres volontaires.
- ▶ L'Observatoire citoyen du suivi des 90 objectifs du projet de territoire, instance de 90 habitants volontaires et tirés au sort, renouvelée chaque année.

COOPÉRER AVEC LES COMMUNES DU GRAND ANNECY

- ▶ Associer les maires et les équipes municipales aux démarches de participation citoyenne lancées par l'intercommunalité.
- ▶ Clarifier l'articulation des principales démarches de participation citoyenne communales et intercommunales.
- ▶ Soutenir les communes volontaires, en matière de participation citoyenne (outils partagés, temps d'échanges, mises en relation...).



MOBILISER TOUTES LES ÉNERGIES AUTOUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- ▶ Accompagner les entreprises et les communes : **création de la filière d'économie environnementale**, d'un centre de ressources pour les entreprises, etc.
- ▶ Accompagner les associations et les initiatives citoyennes : création d'un **lieu totem** (Maison de la transition écologique) permettant d'incarner la transition énergétique auprès des habitants, et de les accompagner dans cette démarche à l'aide d'animateurs.
- ▶ Organiser des **éco-défis** (« Défi Énergie », « Famille Zéro déchet », etc.) pour permettre aux habitants du territoire d'adopter durablement les bons gestes afin de réduire leur consommation d'énergie et leur production de déchets.
- ▶ Continuer à soutenir le renouvellement des appareils de chauffage non performants (dispositif **Fonds Air Bois**), encourager le recours aux énergies renouvelables pour la production de chaleur et l'amélioration énergétique des logements (dispositif « **J'éco rénove mon logement** »).

LE PLUi DOCUMENT ESSENTIEL POUR APAISER LE TERRITOIRE

L'élaboration du PLU intercommunal – Habitat et Mobilités bioclimatiques, va associer étroitement pendant plusieurs années l'ensemble des acteurs et des habitants. Il s'agit d'un document de planification essentiel, qui doit permettre de maîtriser notre développement, et d'accompagner la croissance plutôt que de la subir, en développant une agglomération « archipel » de proximité organisée autour de différentes polarités, en préservant notre patrimoine et en améliorant notre cadre de vie, pour un territoire apaisé.



Contact :

04 50 63 48 48

46 avenue des Îles à Anancy

www.grandanancy.fr – agglo@grandanancy.fr

# Action ou Projet	Objectif	Orientation stratégique	Nom de l'action	Maître d'action	Descriptif de l'action / du projet / de la mesure	Partenaires de l'action	Calendrier prévisionnel de l'action	Coût prévisionnel (en euros hors taxes)	Coût comptabilisé	Coût prévisionnel (toutes dépenses confondues)	Financements obtenus	Financements demandés - en attente de réponse	Demandes de financements envisagées	Indicateur(s) d'avancement	Indicateur(s) d'effet	Avis des services de l'Etat	Commentaires			
1	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Dispositif d'éco-rénove non logement	Grand Anney	Dispositif de soutien financier pour l'accompagnement des propriétaires en logements collectifs ou individuels pour la rénovation énergétique de leur logement.	ANAH, CD74, DIRECTION, Région AURA	2022 à 2024	2 M € en 2022 sur un total de 10 M €	10 000 000					nombre de logements rénovés (interventions accolées)	Baisse effective des consommations énergétiques					
2	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Fonds air bois	Grand Anney	Convertir les chauffages individuels ou collectifs peu performants pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre	Jurisme - Conseil départemental 74 - Région - Atmo AURA - les professionnels de vente d'équipements - de vente de bois énergie, les ramoneurs - les Communes	2022 à 2026	281 k€ en 2022 sur un total de 1 306 k€	1 306 000				ADENE ; Conseil Départemental 74 ; Région AURA	nombre d'appareils changés / lignes attribuées	Nombre de jours de chauffage dépassant les seuils autorisés par polluants (n6) Nombre de jours de pollution à l'ozone (nb/an)					
3	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation de l'éclairage extérieur des copropriétés et l'inscrire dans la protection de la biodiversité nocturne	Grand Anney	Réparation des zones d'intérêt très fortes pour la biodiversité en lien avec les trames verte et bleue afin de favoriser la biodiversité nocturne. Prendre un territoire test pour avoir une meilleure connaissance du site et définir les modalités du dispositif d'accompagnement et de sa mise en œuvre. Le dispositif d'accompagnement sera renforcé par le CD 74 sur les sites pour lesquels l'intérêt de la biodiversité est avéré. Suivi du dispositif	Département Syndicats de copropriétés	2022	250 k€	250 000				Département (CTE/HS)	nombre de copropriétés adhérentes / nombre de dossiers déposés nombre de points lumineux rénovés et de points lumineux supprimés impact des travaux sur la trame verte (porosité d'habitation...)	Baisse effective des consommations énergétiques					
4	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Développer la filière solaire thermique et photovoltaïque sur le territoire	Grand Anney	Installer 100 000 m² de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques en toitures et ombrières par an	AURA EE, MEDEF et CCL AURA digital solaire, SYANE, ADENE	2022	1 M €	1 000 000					n° de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques en toitures et ombrières installés par an	Production d'énergie en ENR supplémentaire					
5	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Structurer la filière bois énergie et bois de construction	Grand Anney	Pilotage et animation d'un groupe projet sur la filière bois dans le cadre du Pôle métropolitain Anney-Chambéry	Organisation des Assises de la forêt	2022 à 2026	24 k€ en 2022 sur un total de 120 k€	120 000							structuration de la filière bois				
6	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Réaliser le schéma directeur des énergies sur le territoire	Grand Anney	Il s'agit à partir de cet état initial, de renforcer la connaissance des potentiels de développement notamment sur les filières à enjeu : réseaux de chaleur, géothermie, méthanisation, solaire au sol.	ADENE, ville d'Anney							ADENE	Réalisation de l'étude Mise en œuvre des actions	Baisse des émissions de GES Augmentation des capacités de production des énergies renouvelables					
7	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation énergétique du siège actuel du Grand Anney	Grand Anney			2022 à 2024	100 k€ en 2022 sur un total de 500 k€	500 000					Réalisation des travaux	Baisse des consommations énergétiques					
8	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation chaufferies Grand Anney	Grand Anney			2022 à 2026	200k€ en 2022 sur un total de 1 M €	1 000 000					Réalisation des travaux	Baisse des consommations énergétiques					
9	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Opérations de relamping	Grand Anney			2022 à 2026	100 k€ en 2022 sur un total de 500 k€	500 000					Réalisation des opérations	Baisse des consommations énergétiques					
10	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation et équipement des bâtiments publics et scolaires	Commune de Doung	Des travaux de Ventilation Mécanique par insufflation (VMI) ont été programmés au sein de l'école primaire et maternelle de la commune. Système de ventilation idéal adopté afin de renouveler l'air dans les salles de classe et de travail, autant pour des raisons sanitaires, qu'environnementales mais aussi légales.	Département 74 - CDAS 2021	1er trimestre 2022	700k€	700 000				29602,50 € - CDAS 2021	Réalisation des opérations	Baisse des consommations énergétiques					
11	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Réhabilitation énergétique et extension de la mairie de Bluffy	Commune de Bluffy	Rénovation énergétique de la mairie de Bluffy	SYANE	2021/2023	300 000	300 000	350 000			SYANE - DETR - Bonus ruralité							
12	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Extension du groupe scolaire de Saint-Félix	Commune de Saint-Félix	Création de 2 nouvelles salles de classe, d'une salle de motricité et d'une salle de sieste et divers espaces pour une surface supplémentaire de 548 m², en remplacement de locaux vétustes et particulièrement énergivores.		3ème trimestre 2022 - 3ème trimestre 2023	1 765 131 €	1 765 131							Consommation énergétique du bâtiment				
13	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation de la salle des fêtes	Commune de Saint-Félix	Travaux structurels, second œuvre et finition, fluides, aménagements extérieurs, maîtrise d'œuvre et études diverses		2022-2024	1 174 €	1 170 000							Consommation énergétique du bâtiment				
14	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Eclairage public collectif	Commune de Leschaux	Remplacement de 15 luminaires + rénovation de 3 armoires	SYANE	2022	16610	18 610	16610		630	630				En attente réponse Syane			
15	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Chaudière cantine + apt	Commune de Leschaux	Remplacement des chaudières gaz selon diagnostic du SYANE en cours	SYANE	2022					En attente proposition SYANE				Consommations énergétiques				
16	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation des installations d'éclairage public	Commune de Montagny-les-Lanches	Remplacement de la totalité des lampes en LED	SYANE	2022 et 2023	236 246,00	236 246 292 000,00			130 231,00	en att	en att		Consommations énergétiques				
17	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Diagnostic des consommations des bâtiments communaux	Commune de Saint-Sylvestre		SYANE	2022									Consommations énergétiques				
18	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Plan de rénovation énergétique des bâtiments communaux	Commune de Polcy	Aux répondre aux objectifs du décret Tertiaire de la loi ELAN, la commune a défini les orientations pour la maîtrise des énergies de son patrimoine bâti. Un grand plan de rénovation des bâtiments communaux est prévu à cet effet et consiste à améliorer la performance du bâti (travaux d'isolation, remplacement de vitrags, redimensionnement et modernisation des chaudières, production d'eau chaude faible consommation...)	SYANE et Grand Anney	2022-2023	1 M € HT	1 000 000					définition du Plan de financement en cours	Audit terminé	Consommations énergétiques				
19	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation du Presbytère	Commune Veyrier-du-Lac	Ancien Presbytère construit en 1456 situé au cœur du village et au centre des équipements publics du secteur, le projet ambitieux d'orienter la rénovation énergétique indispensable et la création d'un espace de partage pour le public. La vocation définitive du bâtiment serait un lieu d'échange, de convivialité, de culture. Ce type de lieu est une attente de la population au cœur de ce Centre-Bourg et le bâtiment considéré est idéal pour une implantation permettant de répondre aux objectifs locaux et à la revitalisation du patrimoine historique communal.	MOE - GBAU : Jaque phase APD SYANE - Lauréat Projets 2022 AEF Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes Lauréat France Balance Département - CDAS 2021	Départ des travaux - 2022 Fin des travaux - 2024	1 100 000 € HT - Travaux + Moa	1 100 000	1 287 000 € HT - Travaux + Moa		CDAS 2021 - 30 000 € DSIL 21 - France Balance - 200 000 € SYANE - 54 002 €	Région - CAR 2	Fondation du patrimoine - Appels à souscription si projet retenu Emprunt de droit commun	Marché de MOE en cours	Conso Energie m³	UDAP			
20	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation du Complexe La Veyrière dont Groupe scolaire	Commune Veyrier-du-Lac	Rénovation énergétique essentielle pour l'ensemble Complexe comprenant la salle polyvalente et le Groupe scolaire. L'objectif principal est la transition écologique des infrastructures publiques (éclairage, isolation, menuiseries, circulation de l'air, etc.) tout en recherchant une diminution des coûts de fonctionnement.	SYANE - Diagnostic effectué (Audit énergétique)	Départ en 2022, fin non certaine	Entre 400 000 € HT et 1 000 000 € HT selon scénario	1 000 000	Entre 400 000 € et 1 000 000 €				En cours d'étude	En cours d'étude	SYANE / ETAT / Région / Département	En cours d'étude	Conso Energie m³		
21	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation énergétique de bâtiments public	Commune Veyrier-du-Lac	Suite au diagnostic énergétique effectué sur plusieurs bâtiments communaux avec des propositions d'actions, la Commune souhaite s'inscrire dans la transition écologique en agissant point par point sur les recommandations d'économies d'énergie. Le programme ambitieux existant pour l'ensemble des bâtiments sera pluriannuel.	Alterea Ingénierie SYANE	Actions annuelles selon budget autofinancé disponible	En cours d'étude	1 700 300,00 €					En cours d'étude	En cours d'étude	SYANE ETAT (DSIL, etc.)	En cours d'étude	Conso Energie m³		
22	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Changement de l'ensemble des ouvrants (fenêtres, portes) d'un bâtiment public accueillant 3 logements et une salle de réunion	Commune de Challes-les-Frasses	Changement de 26 ouvrants (23 fenêtres et 3 portes)	Région Auvergne Rhones Alpes - Conseil départemental 74	second semestre 2021	24 000 € HT	24 000 24 000 € HT						ordre de service délivré	Consommations énergétiques				
23	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation toiture local technique et reprise isolation des combles	Commune de Challes-les-Frasses	Rénovation de la toiture du local technique et isolation des combles	Région Auvergne Rhones Alpes - Conseil départemental 74		48 000 € HT	48 000 48 000 € HT							Consommations énergétiques				
24	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Mise en valeur de l'éclairage de l'église « Notre Dame de la Vierge »	Commune de Quintal	Remplacer l'éclairage actuel énergivore par une diffusion de sources lumineuses à LED, dans un souci d'amélioration des performances en matière de puissance, de consommation d'énergie et de durée de vie		2022	210 000 € estimation 2018 SYANE	210 000						Changement de l'éclairage	Consommation de l'éclairage de l'église en kWh / an				
25	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Requalifier l'éclairage public	Commune de Quintal	Adapter les équipements de la commune au développement durable : expérimentation de l'extinction de points lumineux sur la commune (qui en dispose de 196 au total) et démontage après expérimentation des luminaires qui peuvent l'être.		2022								Nombre de points lumineux éteints	Consommation de l'éclairage public en kWh / an				
26	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation et réaménagement des locaux de la Mairie	Commune de Sevrier	Les travaux doivent permettre de garantir l'accessibilité du bâtiment et d'améliorer ses performances énergétiques. Un réaménagement des locaux doit également être mené dans un contexte de libération d'espace (transfert de la salle des mariages et du conseil en Villa du Prieuré)		Etude de faisabilité en cours. Travaux prévus au 2ème semestre 2022.									Consommations énergétiques				
27	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Transformation d'une maison d'habitation en bureaux et vestiaires pour le service technique	Commune de Sevrier	Le service doit s'agrandir et il convient d'aménager un espace bureau/ accueil du public dans un espace actuellement vacant (ancienne maison de fonction).		Etude de faisabilité en cours. Travaux prévus au 2ème semestre 2022.									Consommations énergétiques				
28	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation Mairie	Commune de Groley	Rénovation énergétique des locaux de la mairie, mise en accessibilité PMR et réhabilitation de l'étage	SYANE - la commune est accompagnée par le conseiller en énergie	2021-2022	950 000€ HT	950 000							2021 Etude + Démantèlement + Démolition intérieure 2022 Phase travaux	Consommations énergétiques			
29	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation énergétique des bâtiments	Commune de Groley	Enveloppe annuelle pour réaliser des opérations de rénovation énergétique dans nos bâtiments (changement de mode de chauffage (chaudières fuel), menuiseries extérieures, isolation des combles)		2022-2026	enveloppe annuelle entre 40 000 et 70 000 € HT	70 000							ETUDE du SYANE en cours	Consommations énergétiques			
30	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation pôle santé	Commune de Charvonnex	Création de deux cabinets pour médecin généraliste et un cabinet orthopédiste. Rénovation énergétique total du bâtiment (chauffage par géothermie, isolation extérieure des murs et de la toiture et remplacement des luminaires par de la led), mise en place d'un monte		Consultation entreprises en février 2022	631 000 €	631 000 680 000 €							CD 74 : 108 478 €	Région : 200 000 € DETR : 141 630 €	Etudes d'ingénierie en cours	Consommations énergétiques	Echange avec la SNCF - Pas de participation financière de leur part
31	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Réfection de la chaufferie	Commune d'Espagny Metz Teszy	Réfection de la chaufferie de la crèche Dojo		2022	50 000,00 €	50 000								Consommations énergétiques			
32	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Pose de capteurs dans les bâtiments communaux	Commune d'Espagny Metz Teszy	Réfection de la chaufferie de la crèche Dojo		2022	41 668,67 €	41 667								Consommations énergétiques			
33	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Eclairage public	Commune d'Espagny Metz Teszy	Renforcement de l'éclairage public - Hall Grenette		2022	12 500,00 €	12 500								Consommations énergétiques			
34	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Eclairage public	Commune d'Espagny Metz Teszy	Passage en LED de classes des Groupes scolaires et de la Mairie		2023	17 500,00 €	17 500								Consommations énergétiques			
35	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation énergétique des bâtiments	Commune d'Espagny Metz Teszy	Rénovation énergétique du Groupe scolaire Grenette, Maternelle 2		2022	125 000,00 €	125 000								Consommations énergétiques			
36	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Halle Photovoltaïque	Commune d'Espagny Metz Teszy	Mise en place d'une halle photovoltaïque au complexe de Sous Letraz		2022-2023	708 333,33 €	708 333								Kwh produits			
37	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Installations de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle polyvalente	Commune d'Argonay	Réfection de la toiture de la salle polyvalente avec installation de 300 m² de panneaux photovoltaïques pour un coût prévisionnel de 470 000 € TTC dont 20 000 € d'études.		2022	362 345 € HT dont 09 550 € HT pour les panneaux photovoltaïques	362 345 362 345 € HT 7							SYANE ADENE	Appel d'offres en cours	Kwh produits		
38	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Changement des menuiseries de l'auberge d'ARGONAY	Commune d'Argonay	Changement de toutes les menuiseries extérieures de l'auberge d'ARGONAY, propriété communale		2022-2024	182 291,73 € HT	182 292								marché attribué	Consommations énergétiques		
39	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Etude thermique des bâtiments communaux	Commune d'Argonay	Intervention d'un conseiller énergie - Etude thermique des bâtiments communaux	SYANE	2022-2025	coût intervention syane									Coût des travaux non connus à ce jour	Consommations énergétiques		
40	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Création d'un restaurant sur le site du Pont de l'Abine	Commune de Bluffy	Le site du pont de l'Abine est un site touristique exceptionnel et remarquable. La commune a procédé à l'acquisition d'un ancien hôtel restaurant. Le projet consiste à permettre l'installation d'un jeune chef pour ouvrir un restaurant (rénovation et isolation énergétique)		2022	250 000 €	250 000								Consommations énergétiques			

# Action ou Projet	Objectif	Orientation stratégique	Nom de l'action	Maître d'ouvrage de l'action	Descriptif de l'action / du projet / de la mesure	Partenaires de l'action	Calendrier prévisionnel de l'action	Coût prévisionnel (en euros hors taxes)	Coût comptabilisé	Coût prévisionnel (toutes dépenses confondues)	Financements obtenus	Financements demandés - en attente de réponse	Demandes de financements envisagés	Indicateur(s) d'avancement	Indicateur(s) d'effet	Avis des services de l'Etat	Commentaires	
41	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Relance de commerces de proximité, requalification du chef-lieu	Commune de Gruffy	La commune se porte acquéreur de locaux commerciaux à rénover pour maintenir deux commerces de proximité et pour réaliser des logements BRS. Par ces acquisitions la commune contribue à la requalification du centre bourg en créant une zone à vitesse réduite, avec des aménagements et une place publique centre du village.		2022-2023	Augmentations : 6553€ Rénovation bâtiments : 4500€ Requalification rue et espaces publics : 2000€	1 305 000				Plan de relance, crédits européens, Région, Département	Consommations énergétiques				
42	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Eclairage public	Commune de Véz-la-Chèze	Rénovation éclairage public sur toute la commune de Véz-la-Chèze : remplacement par Led + variation intensité lumineuse + programmation lumineuse	SYANE	2022	700 000 euros	200 000		SYANE : 70 000 euros		Etat et Département	baïse de 60 % de la consommation				
43	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Extension du réseau de chaleur	Commune de Cury		SYANE	2022	182 000 euros	182 000		38 000 euros (région, dépt)			Linéaire étendus Bâtiments supplémentaires connectés	Consommations énergétiques			
44	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Restructuration piscine des Marquêts - espace Aquatique	Commune nouvelle d'Anney	Travaux de démolition et de construction d'un nouvel équipement comprenant un bassin extérieur de 50m, 2 bassins d'apprentissage, un espace de loisir estival et un espace forme. Ce projet s'inscrit dans une démarche d'excellence énergétique et environnementale mobilisant des sources d'énergie renouvelable pour la production de chaleur et intégrant des solutions techniques performantes pour la maîtrise énergétique et la gestion de l'eau de l'équipement.	ETAT - CD74 - RARA	Démarrage : avril 2021 Livraison : 2024	Stade APD - coût travaux : 24 M€ HT	24 000 000	26 M€ HT (AP votée 31,9 M€ TTC)	PLAN DE RELANCE DSIL 2021 Exceptionnelle = 1 250 000 € CD74 = 1 000 000 €	Région AURA = 1 250 000 €	ADEME et FEDER - volet énergétique	Réalisation des travaux	Consommations énergétiques Prévention du centre aquatique			
45	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation énergétique du centre de vacances des Pistols	Commune nouvelle d'Anney	Travaux de rénovation énergétique des bâtiments du centre de vacances visant également l'amélioration du niveau de confort de l'hébergement pour les enfants et les accompagnants, l'accueil des personnes à mobilité réduite en hébergement et le maintien de la capacité maximum d'accueil des enfants (60 enfants).	ETAT	Démarrage : 2022 Livraison : 2023	Stade APD - coût travaux : 136 M€ HT	1 980 000	2,7 M€ HT (AP votée 3,25 M€ TTC)	PLAN DE RELANCE DSIL 2021 - RT = 300 000 €		ADEME RARA	Réalisation des travaux	Consommations énergétiques			
46	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Gestion énergétique	Commune nouvelle d'Anney	Création d'une géothermie sur nappe pour le froid et le chaud - périmètre en cours de définition	ETAT	Démarrage : 2022 Livraison : 2025		0				Etat - DSIL - ADEME Recherches en cours	Réalisation des travaux	Consommations énergétiques	DDT/SEE		
47	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Refection des contreforts de la Chapelle	Commune d'Épagny Metz Tesy	L'état de la toiture, des façades, des contreforts de la Chapelle de Metz Tesy nécessite une restauration de l'ensemble. Les contreforts doivent être reconstruits à neuf car la plupart des matériaux ne sont plus en mesure d'assurer leur rôle structural.		2022	141 666,67 €	141 667					Réalisation des travaux	Consommations énergétiques			
48	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Eclairage public bourg	Commune d'Allèves	Rénovation de l'éclairage public	SYANE	2022	40 000 €	40 000				SYANE : 17 k€		Consommations énergétiques			
49	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Réhabilitation et extension du gymnase de l'Entente intercommunale	Commune de St Jorioz sous couvert de l'Entente intercommunale	La Commune de Saint-Jorioz possède un gymnase qui est également utilisé par les communes limitrophes (Sevign, Duingt, Leschaux, Saint-Rastache, Entrevennes, La Chapelle Saint-Maurice) qui faisait jusqu'au 31 décembre 2016 partie de la Communauté de Communes de la Rive Gauche du Lac d'Anney. Communauté de Communes qui a laissé place à une entente intercommunale pour la gestion des équipements sportifs notamment. Le gymnase d'une superficie de 1 603m² date des années 1980 et présente des carences et dysfonctionnements importants : manque de capacité, dégradation des plaques polycarbonates, absence d'infirmerie, absence de vestiaire d'arbitre, nombre de vestiaires sportifs insuffisants, chauffage de gas oil, les consommations énergétiques et d'entretien s'élevaient à 85 000,00€ par an. Par ailleurs, les surfaces de stockage sont insuffisantes et les annexes inadaptées à leurs usages. Afin de développer les activités sportives et de remettre au dysfonctionnement, il a été décidé, dans le cadre de l'entente intercommunale, de réhabiliter le gymnase actuel et de créer une salle omnisports jouant le bâtiment actuel. L'extension du bâtiment permettrait donc d'avoir une superficie plus importante (1 850m²). La commune pourrait donc répondre favorablement, en quasi-totalité, aux besoins des associations en doublant le potentiel de créneaux horaires. Le projet se décompose en deux phases : la réhabilitation de l'ancien gymnase et la création d'une nouvelle structure. Dans le cadre de la réhabilitation, l'ensemble des vestiaires et locaux techniques seront revus pour une meilleure desserte des espaces et une fonctionnalité accrue. Le terrain de sport quant à lui ne sera pas impacté par les travaux. La création de la nouvelle structure englobe la création de nouveaux espaces spectateurs avec une terrasse, un logement de gardien ainsi que de nouveaux espaces sportifs tels qu'une salle omnisport à l'intérieur de l'existant, une salle d'escalade et une salle d'arts martiaux. Un espace central est également créé afin de faire coexister l'ancien bâtiment avec le nouveau. Cet espace permettra une distribution optimale des espaces entre eux avec un accès direct, depuis le hall, à chaque espace (salle omnisports, salle d'escalade, dojo, espaces spectateurs, etc.). Ce projet s'inscrit dans une démarche durable avec la volonté de créer un bâtiment économique et écologique. C'est pourquoi, le cahier des charges impose au maître d'œuvre une économie d'énergie d'environ 40% dans l'ancien gymnase et la mise en œuvre de la réglementation thermique RT 2020 dans le nouveau. Les bâtiments intégreront également une production de chaleur et d'énergie renouvelable au travers d'une chaudière bois et de panneaux photovoltaïques.	Les 7 Communes de la Vallée du Laudon	2020-2024	7 829 411	7 829 411 idem			CD74 (CDAS) : 50 000 € CD74 (N°6 éducation) : 150 000 €	Région AURA (CAR) : 1 000 000 € (non notifié) DETR : 200 000 € (non notifié) ADEME + Syane : à venir	Idem	Phases APD en cours de finalisation à Dépt du PC en janvier 2022	Consommations énergétiques Production d'énergies renouvelables		
50	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Réhabilitation et extension de la Mairie + Aménagement du parc Vagnard	Commune de St Jorioz	Descriptif de l'opération : - Restructuration des bureaux des services de la Mairie notamment ceux du 1er étage, en créant des circulations, espace de convivialité, sanitaires. - Création d'une extension sur 2 niveaux pour : - les bureaux et salles de réunions actuellement situés dans des algècos. - une salle de conseil/ salle des mariages avec salle de convivialité - bureaux du Maire avec espace d'attente - bureaux pour les adjoints - Déplacement de la chaudière. - Aménagement du parc et du parc Vagnard attenant en lien avec le nouveau projet. - Photovoltaïque et géothermie. Contenu : - Le bâtiment datant des années 1900, a d'abord été école des garçons comportant 2 classes en rez-de-chaussée et 2 logements à l'étage. Depuis 1959, il accueille la Mairie et en 2006, une construction modulaire a été ajoutée pour accueillir des locaux administratifs. - Les besoins des locaux d'aujourd'hui à 850 m² de surface totale dont 520 m² à créer, 280 m² à réhabiliter et 100 m² d'espaces déjà rénovés sauf isolation (cf RT Tableau des surfaces) - Une extension sur 2 niveaux est envisagée, le nouveau bâtiment créé devra être en lien avec le bâtiment existant sans empiéter trop sur le parc Vagnard et ses activités, en préservant la vue sur les montagnes (cf RT Emprise bâtiment et parc). - Les salles de conseil et des mariages devront avoir un accès indépendant. - Le parc Vagnard devra continuer à accueillir les 92 emplacements du marché hebdomadaire et rester un pommier vert de la commune.	ADEME Syane CAUE74	2022-2025	MOE : 390 000 € Frais divers : 150 000 € Travaux : 3 000 000 €	3 540 000 idem					DETR CD74 Région AURA Syane ADEME	Lancement du concours de finalisation à Dépt du PC en janvier 2022	Consommations énergétiques Production d'énergies renouvelables		
51	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation de l'ensemble de l'éclairage public	Commune de Nèves-Parmelan	La commune de Nèves-Parmelan, même si elle possède un patrimoine d'éclairage public en relativement bon état (50% des luminaires ont été inventoriés en bon état), souhaite remplacer l'ensemble de son patrimoine par des luminaires LED, avec pour objectif de faire des gains énergétiques conséquents.		2022-2026	187k€ de travaux + 25k€ de matériel urbain	212 000						Consommations énergétiques			
52	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation de la savoyarde	Commune de Talloires-Montmin	Ce bâtiment d'exception situé au bord du lac et construit dans les années 1930 a besoin d'être totalement rénové. Il est destiné non seulement à accueillir du public touristique mais également les associations du territoire. Il a pour objectif de favoriser le développement du lien intergénérationnel. L'intérêt est de préserver l'architecture du patrimoine et d'offrir des services. Un cabinet d'architecte a été missionné pour suivre ce projet. Le permis de construire est sur le point d'être déposé. Le conseil municipal a validé l'APD.	Région UDAP	Début des travaux octobre 2022	2 418 000	2 418 000		300 k€ de la Région		Syane + état	APD validé par le CM	Consommations énergétiques	UDAP		
53	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation du patrimoine	Commune de Talloires-Montmin	Rénovation de la maison forestière de Talloires		Début des travaux octobre 2022	500 000	500 000					Recrutement cabinet d'architecte au 1er trimestre 2022	Consommations énergétiques			
54	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation du patrimoine	Commune de Talloires-Montmin	Rénovation de logements communaux		Début des travaux 2ème trimestre 2022	1 000 000	1 000 000					Recrutement cabinet d'architecte au 1er trimestre 2022	Consommations énergétiques			
55	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation énergétique des bâtiments	Commune de Talloires-Montmin	Travaux d'isolation	Syane	Début des travaux 2ème trimestre 2022	300 000	300 000						Consommations énergétiques			
56	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation énergétique Chauffage Egise	Commune de Monthorn-Saint-Bernard	Remplacement de la chaudière fuel et création d'un nouveau système de chauffage	Bureau d'étude : AMSTEIN WALTHER	2022	191 000 euros HT	191 000		Aurion	En cours			Consommations énergétiques			
57	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Extinction de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune entre 23h et 0h	Commune de Héry-sur-Alby		SISS					60 %				Consommations énergétiques			
58	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Isolation et réhabilitation du bâtiment - création de MAM	Commune de Héry-sur-Alby		CAUE									Consommations énergétiques			
59	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Passage d'un chauffage fuel en centrale à bois dans l'ancienne école et peut-être mairie	Commune de Héry-sur-Alby		SYANE ET CAUE									Consommations énergétiques			
60	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Redéploiement des gares de Pringy et Groing et réaménagement de la gare d'Anney	Grand Anney			2022 à 2026	200 k€ en 2022 sur un total de 1 M €	1 000 000									
61	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Doublage ferroviaire Als-Anney - 1ère tranche	Grand Anney	Phase 1 : doublage des voies entre Rumilly et Anney, aménagement d'avant-gare à Anney, reprise de la signalisation (montant CPER 2015-2020 : 160M€) Phase 2 : doublage des voies entre Gréy-sur-Alix et Albers, réaménagement des voies en gare d'Als, modernisation du poste. En ce qui concerne la phase 1, les objectifs partagés par les partenaires et repris dans la synthèse de l'AVP sont : > une amélioration de la desserte via le passage de 48 trains à 72 (+24 trains entre Rumilly et Anney), permettant 3 dessertes par heure entre Anney et Rumilly en heure de pointe (au lieu de 2 actuellement) > une meilleure robustesse, c'est à dire la capacité de la ligne à résorber les retards > des gains de temps (variable selon les dessertes)		2022 à 2026	3,04 M € en 2022 sur un total de 15,2 M €	15 200 000						Réalisation des travaux		DDT/STH/CD	Projet identifié au CPER (études) Projet faisant l'objet d'un comité de pilotage propre indépendant du CRTE
62	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Plan vélo : atteindre 300 kms d'itinéraires cyclables en 2030	Grand Anney	Compléter et étendre le schéma directeur cyclable, offrir un réseau cyclable continu et sécurisé de 300 kms en 2030 contre 150 en 2017	Etat, communes, Département	2022-2025	3 M € en 2022 sur un total de 15 M €	15 000 000					Réalisation des travaux	Kms supplémentaires d'itinéraires cyclables réalisés			
63	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Déploiement vélocycle dont nouveaux relais dans les territoires	Grand Anney		Location de vélos urbains	2022 à 2025	750 k € en 2022 sur un total de 3 M €	3 000 000									
64	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Prime à l'achat de vélos urbains	Grand Anney			2022 à 2026	300 k € sur un total de 1,5 M €	300 000						Primes allouées Nombre d'achats de vélos aidés	Nombre de cyclistes supplémentaires		
65	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Mettre en place les transports collectifs en site propre intégral	Grand Anney	Développement d'une offre de transport en commun en site propre intégral par le biais d'un TCSP (bus à haut niveau de service (BHNS) et/ou tramway selon les choix à venir, l'option n'ayant pas encore été votée.	SIBRA, communes, Conseil Départemental de Haute-Savoie, Région Auvergne-Rhône-Alpes, acteurs économiques	2022-2026	285 M €	285 000 000				Etat, Région, Département, ADEME, Europe	Réalisation des travaux Mise en service des lignes	Nombre de voyageurs transportés Nombre de véhicules individuels en circulation en moins Report modal	DDT/STH/CD	ATTENTION : EST CE QUE L'OPTION ET DONC LE BUDGET SONT VALIDES ? UN BUDGET DE 500 M€ AURAIT ETÉ IDENTIFIÉ ? CELA VAUT UNIQUEMENT POUR DES ETUDES OU DE L'AMO ?	
66	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Construction de pontons	Commune de Duingt	Construction d'un ponton avec une gloriette pour le déplacement de piétons	Préfecture DETR - 101 100,00 € AMI - 200 000,00 € et Département plan tourisme - 127 680,00 €	2022	578 600,00 €	578 600		127 680,00 € plan tourisme	DETR et AMI						

# Action ou Projet	Objectif	Orientation stratégique	Nom de l'action	Maître d'ouvrage de l'action	Descriptif de l'action / du projet / de la mesure	Partenaires de l'action	Calendrier prévisionnel de l'action	Coût prévisionnel (en euros hors taxe)	Coût comptabilisé	Ce coût prévisionnel (toutes dépenses confondues)	Financements obtenus	Financements demandés - en attente de réponse	Demandes de financements envisagées	Indicateur(s) d'avancement	Indicateur(s) d'effet	Avis des services de l'État	Commentaires	
67	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Sécurisation des traversées de la RD 1508	Commune de Sevrier	La RD 1508 est dangereuse pour les piétons et les cycles qui souhaitent la traverser pour rejoindre les habitations, commerces, services situés de part et d'autre. La commune s'accompagne d'un bureau d'études pour sécuriser ces traversées par des aménagements de voirie, la pose de signalisation, etc.		Le diagnostic a été réalisé, les travaux sont prévus début 2022.	25 000 €	225 000	291 600 € TTC (y compris maîtrise d'œuvre et mission PC)		CD 74 - CDAS; CD 74 - Haute-Savoie voie verte; CD 74 - Aide aux traversées d'agglomération; DETR 2022						
68	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Aménagements cyclables	Commune d'Épagny Metz Teszy	Création d'une liaison cyclable Rue du Mont Baron		2022-2023	261 666,67 €	261 667						km aménagés			
69	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Aménagements cyclables	Commune d'Épagny Metz Teszy	Aménagement de la liaison cyclable RD 908b (OGEC)		2022	129 166,67 €	129 167						km aménagés			
70	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Aménagements cyclables	Commune d'Épagny Metz Teszy	Création d'espaces de stationnements des vélos		2022-2025	100 000,00 €	100 000						Espaces aménagés			
71	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Véhicules propres	Commune d'Épagny Metz Teszy	Acquisition véhicules propres et vélos		2022-2025	66 666,67 €	66 667						Véhicules achetés			
72	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Commerce / tiers lieux	Commune de Villorbia-Chévas	Acquisition de locaux pour un projet de superette et de co-working dans le centre du village	TIRRACTEM (achat du foncier)	2022	720 000 euros	720 000									
73	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Aménagement de la parcelle AH422 pour la maison du vélo et des jardins partagés	Commune de St-Jorioz	La Commune va acquérir en début d'année 2022, la parcelle AH422 située en cœur de ville afin d'y aménager une maison du vélo (consignes et atelier de réparation) ainsi que des jardins partagés, des aires de jeux pour enfants et l'aménagement d'un parc paysager.	Grand Anney	2022-2023	Acquisition : 400 000 € Maison du vélo : 150 000 € Aménagement du bâtiment foncier : non connu à ce jour	650 000	idem	Non connu à ce jour	Néant	Grand Anney Etat Conseil Départemental 74 Région AURA	Etudes par un MOE en cours Acquisition de la parcelle en janvier 2022		DOT/STEM/CD DOT/SAR		
74	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.3 Préserver et valoriser les ressources du territoire - Soutenir et valoriser notre agriculture	Élaborer un projet alimentaire territorial privilégiant une alimentation locale de qualité et des circuits de proximité	Grand Anney	En complément de la stratégie foncière, il s'agit de développer la production alimentaire locale en adéquation avec les besoins. Plusieurs actions sont en cours pour le développement des circuits de proximité	Ville d'Annecy, et CASMB, Fonds européens Etat (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation)	2022-2026	120k€ en 2022	120 000		75000€ Plan de Relance				Pourcentage de surfaces échangées et requalifiées en surfaces agricoles Evolution des nouvelles productions (maraîchage) Evolution de la part d'agriculture biologique sur le territoire Part de produits bio et locaux dans les restaurants publics Suivi de l'autonomie alimentaire du territoire	DOT/SEA		
75	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.3 Préserver et valoriser les ressources du territoire - Soutenir et valoriser notre agriculture	Construire une politique agricole concrète et réalisable, axée autour de la préservation du foncier, de la valorisation de nos produits et de l'entretien de nos paysages en cohérence avec l'objectif « zéro artificialisation nette » (ZAN)	Grand Anney	Achat de foncier si des opportunités se présentent dans ces 4 domaines		2022 à 2026	1,7 M € en 2022 sur un total de 8,5 M €	8 500 000									
76	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.4 Préserver et valoriser les ressources du territoire - Réduire la production de déchets et favoriser le réemploi	Déchetteries	Grand Anney	Opérations de rénovations et d'investissements dans les déchetteries		2022-2026	300k€ en 2022 sur un total de 4M€	4 000 000									
77	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.4 Préserver et valoriser les ressources du territoire - Réduire la production de déchets et favoriser le réemploi	Mettre en oeuvre les actions du PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) et du CODEC (Contrat d'Objectifs Déchets Economie Circulaire)	Grand Anney	La démarche du CODEC s'articule autour de 3 axes : - Animer le projet et mobiliser les acteurs - Développer l'économie circulaire - Connaissance et suivi des impacts La démarche du PLPDMA poursuit son but de créer une culture commune de la prévention, tant au sein de la collectivité qu'en externe ; pour cela l'association de tous les acteurs fait partie intégrante du programme. Il s'agit également d'intégrer la politique de prévention des déchets dans une stratégie plus globale de gestion des déchets (mise en cohérence et synergies). Le programme local s'articule autour des 9 thèmes de travail issus de la 1ère réunion de la CCEES, et fixe leurs objectifs.	ADENE	2022-2026	3M€ sur 6 ans	3 000 000			ADENE			Taux de réduction des déchets ménagers et assimilés (DMA) : -10% Taux de valorisation globale DMA Grand Anney : 88% Taux de valorisation matière des déchets non dangereux non inertes : 55% Taux de réduction des tonnages de DMA enfouis : -2%			
78	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.4 Préserver et valoriser les ressources du territoire - Réduire la production de déchets et favoriser le réemploi	Co-compostage avec les agriculteurs	Grand Anney			2022-2023	108k€	108 000			105k€ de l'ADENE			Tonnages compostés			
79	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.4 Préserver et valoriser les ressources du territoire - Réduire la production de déchets et favoriser le réemploi	Travaux d'implantation de conteneurs enterrés et aériens	Grand Anney			2022-2026	300k€ en 2022 sur un total de 4 M€	4 000 000						Nombre de points d'apports volontaires aménagés			
80	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.4 Préserver et valoriser les ressources du territoire - Réduire la production de déchets et favoriser le réemploi	ouverture de conteneurs enterrés et aériens	Grand Anney			2022-2026	397k€ en 2022 sur un total de 4,24M€	4 240 000						Nombre de conteneurs implantés	Tonnages collectés en ordures ménagères et tri sélectif		
81	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.4 Préserver et valoriser les ressources du territoire - Réduire la production de déchets et favoriser le réemploi	bacs roulants	Grand Anney			2022-2026	2,84M€ en 2022 sur un total de 4,24M€	4 240 000						Nombre de bacs roulants acquis	Tonnages collectés en ordures ménagères		
82	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.4 Préserver et valoriser les ressources du territoire - Réduire la production de déchets et favoriser le réemploi	Développement du compostage (acquisition de composteurs)	Grand Anney			2022-2026	65k€ en 2022 sur un total de 545k€	545 000						Nombre de composteurs acquis	Tonnages collectés en ordures ménagères		
83	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.5 Mettre en place une stratégie d'adaptation au changement climatique	Espaces verts	Commune d'Épagny Metz Teszy	Aménagements et plantations pour îlots de fraîcheur et nature en ville		2022-2025	33 333,33 €	33 333						m² aménagés			
84	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.5 Mettre en place une stratégie d'adaptation au changement climatique	Protéger notre ressource en eau et rationaliser les prélèvements à travers la mise en oeuvre du futur schéma directeur d'alimentation en eau potable de l'Agglomération	Grand Anney			2022-2027	5M€ en 2022 sur un total de 25M€	25 000 000			Département Agence de l'eau					DOT/SEE	
85	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.5 Mettre en place une stratégie d'adaptation au changement climatique	Plan de prévention de la ressource en eau	Grand Anney			2022-2032	100 k€ en 2022 sur un total de 1M€	1 000 000			Région, Département, Agence de l'eau			Montant des aides incitatives versées Avancement et réalisation des études	Volume annuel d'eau prélevé à périmètre constant + volume annuel d'eau consommé ramené à l'habitant à périmètre constant N° d'habitants sensibilisés à la préservation de l'eau	DOT/SEE	
86	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.5 Mettre en place une stratégie d'adaptation au changement climatique	Renouvellement des réseaux	Grand Anney			2022-2026	7M€ sur un total de 35M€	35 000 000			Département			Nombre de km de réseaux renouvelés	Taux de fuite	DOT/SEE	
87	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.5 Mettre en place une stratégie d'adaptation au changement climatique	Adapter la gestion de l'eau pour l'agriculture et les alpages	Grand Anney	Les actions suivantes pourront être explorées : 1) Etablir en partenariat avec la chambre d'agriculture un état des lieux et une cartographie des pratiques existantes d'utilisation des ressources ; 2) Vérifier la capacité hydrique du territoire / aux projections des besoins en eau liés à l'exploitation agricole, identifier d'éventuels conflits d'usage au regard notamment des prévisions en termes de changement climatique ; 3) Mettre en place un accompagnement des agriculteurs dans l'adaptation de leurs pratiques au changement climatique ; 4) Anticiper les éventuels conflits d'usages (agriculteurs et station de ski, VTT, randonneurs, traileurs...) ; Projet Arradin avec l'Agence Alpine des Territoires et le PNR du Massif des Bauges. Plan de gestion Semnoz		2022-2025	120k€	120 000				Agence de l'eau, FEADER, Département de Haute-Savoie	Avancement des études Nombre d'agriculteurs accompagnés	Nombre d'exploitations agricoles ayant changé leur mode de gestion de l'eau pour s'adapter au changement climatique		DE QUEL PLAN DE GESTION DU SEMNOZ S'AGIT IL ? LE SEA N'EST PAS AU COURANT DE CE PROJET ? DE QUEL FINANCEMENT FEADER S'AGIT IL ?	
88	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.5 Mettre en place une stratégie d'adaptation au changement climatique	Valoriser l'eau de pluie	Grand Anney	Les pistes d'action suivantes pourront être poursuivies et/ou explorées : 1) Élaborer des prescriptions contribuant à la qualité des aménagements (action N°23 du PCAET) sur le volet eaux pluviales avec le règlement du service eaux pluviales urbaines se donner des objectifs quantitatifs de réalisation de toitures et de noues végétalisées 2) Inciter les acteurs du territoire à la réutilisation de l'eau de pluie en tant que substitut à l'eau potable (voir action N°25 du projet de territoire) ; développer des actions d'animation de terrain pour accompagner au changement de comportement et promouvoir des systèmes incitatifs (de bas de récupération des eaux pluviales, dispositifs incitatifs). 3) Intégrer les principes de gestion des eaux pluviales, le zonage et le nouveau règlement aux documents d'urbanisme locaux existants et au PLUHD ; Arrêté de la Présidente pour intégration aux annexes savaillaises des PLU.	SILA, Grand Anney, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, CD 74	2022-2026	35k€/an	35 000						Nombre d'habitants sensibilisés à la réutilisation de l'eau			
89	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.5 Mettre en place une stratégie d'adaptation au changement climatique	Accueillir la conférence annuelle des organismes de bassins Euro-Rhône en 2022	Grand Anney														
90	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.5 Mettre en place une stratégie d'adaptation au changement climatique	Etudes et premiers travaux de désimperméabilisation et de végétalisation des sols	Grand Anney	Phase indicatif suivant proposé pour cette action, qui se doit d'être didactique, dynamique et pédagogique afin d'aborder des actions concrètes sur le territoire. 1. Convaincre de la nécessité d'engager un programme de désimperméabilisation végétalisation des sols Élaborer la méthode et un premier programme d'intervention 2. Expérimenter, tester - une première expérience : le quartier faiblement imperméabilisé et fortement végétalisé de Pré Billy à Prigny (Anney). - Chercher un quartier existant prêt à démontrer l'intérêt de la démarche. 3. Un programme ambitieux et global de désimperméabilisation	Ville d'Annecy, CAUE 74, Agence de l'eau, SILA, DDT, SPIAC	2022-2025	240k€	240 000				Contrat de bassin Fier et Lac (AERMC, CD 74)	Phase test: avancement Programme de désimperméabilisation : élaboration	m² de surfaces imperméabilisées sur le territoire / an m² de surfaces désimperméabilisées sur le territoire / an			

CRTE Grand Anney / ANNEXE 3 – PLAN D' ACTIONS => Actions, mesures ou projets matures et engageables

																	Année : 2022	
# Action ou Projet	Objectif	Orientation stratégique	Nom de l'action	Maître d'ouvrage de l'action	Descriptif de l'action / du projet / de la mesure	Partenaires de l'action	Calendrier prévisionnel de l'action	Coût prévisionnel (en euros hors taxe)	Coût comptabilisé	Ce coût prévisionnel (toutes dépenses confondues)	Financements obtenus	Financements demandés - en attente de réponse	Demandes de financements envisagées	Indicateur(s) d'avancement	Indicateur(s) d'effet	Avis des services de l'Etat	Commentaires	
153	3 - Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.1 Accélérer la transition écologique des entreprises	Lancer le centre de ressources de Saint-Jorioz visant à favoriser les collaborations entre les entreprises, les filières économiques et les partenaires associatifs	Grand Anney	Le projet consiste à créer le « centre de ressources et d'expertises pour la transition environnementale des entreprises qui aura pour principales missions : - de sensibiliser le tissu économique aux enjeux de la transition environnementale et d'assurer une veille sur ces thématiques ; - d'apporter du conseil et de l'information indépendants et de qualité aux entreprises sur les thématiques climat air énergie ; - d'élaborer un programme de conférences, permanences, revues ; - d'organiser un prix / challenge permettant de valoriser les initiatives des entreprises mettant en oeuvre des actions exemplaires en matière de limitation d'émission de GES ; - de faire se rencontrer les acteurs afin de créer un réseau avec les entreprises et les chambres consulaires ; - de créer une charte définissant un cadre pour un engagement volontaire des acteurs économiques ; - de soutenir les acteurs économiques dans leurs premières démarches ; - d'accueillir les créateurs d'entreprises, de les accompagner et les héberger dans un petit bureau ou un espace de coworking.	Entreprises, têtes de réseaux filières (OSV, Thémae, PMB), Citi, FEE en cours de création... Chambres consulaires, ADEME, Région, USMB, MIDEF, Etat	2022	150k€ la première année en fonctionnement et 850k€ en investissement	1 000 000		Contrat Ambition Région : 355 481 € pour travaux et aménagement Convention Région qualité de l'air : Région 1,4 M€ pour les actions ayant pour cible le secteur économique		Etat : 70% du montant HT des travaux plafonné à 15 000€/place		Nombre d'animations proposées Nombre d'entreprises accompagnées Nombre de partenariats engagés Nombre d'actions engagées par les entreprises			FAIRE LIEN AVEC CTITE ET PCAET
154	3 - Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.1 Accélérer la transition écologique des entreprises	Accompagner des industries et PME dans des économies d'énergie	Grand Anney		CCI, CMA, ADEME Conseil Départemental de Haute-Savoie, Conseil Régional d'Auvergne Rhône-Alpes, DDT, DREAL, ADEME, Atmo AURA, Chambres consulaires, BTP 74, CAPEB, MIDEF, CPME, Fibols, AURA, Tenerdis	2022-2026	20k€ en 2022 sur un total de 100k€	100 000					nombre de pré-diagnostic et audits énergétiques réalisés Nombre d'entreprises ayant été accompagnées et formé un référentiel énergie Nombre d'entreprises certifiées ISO 50001 Nombre de diagnostics de flux réalisés				
155	3 - Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.1 Accélérer la transition écologique des entreprises	Aide à la rénovation d'immobilier tertiaire / air éclairage	Grand Anney	Mise en place d'une politique incitative de nature à accélérer les rénovations thermiques de l'immobilier d'entreprise	Chambre de commerce et d'industrie (CCI), Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA), DDT 74, Région, Département, Université de Savoie, associations d'entreprises	2022-2026	400k€ en 2022 sur un total de 3 M€	3 000 000					nombre de tertiaire rénovés				
156	3 - Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.1 Accélérer la transition écologique des entreprises	Fonds air entreprises	Grand Anney			2022-2026	83,6k€ en 2022 sur un total de 418k€	4 180 000					Nombre d'entreprises aidées Aides versées				
157	3 - Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.1 Accélérer la transition écologique des entreprises	Fonds air ENR	Grand Anney			2022-2026	200k€ en 2022 sur un total de 1M€	1 000 000					Nombre d'entreprises aidées Aides versées				
158	3 - Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.1 Accélérer la transition écologique des entreprises	Faciliter la mobilité propre des professionnels FA31 du PDU - mise en place d'un dispositif d'aide à l'amélioration de la flotte VL et VUL - engins de chantiers	Grand Anney			2022-2024	54k€ en 2022 sur un total de 362k€	162 000					Nombre d'entreprises aidées Aides versées				
159	3 - Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.1 Accélérer la transition écologique des entreprises	Soutenir le développement des plans de mobilité des entreprises	Grand Anney	Soutien des entreprises dans l'émergence de démarches individuelles et/ou collectives préexistantes ou en construction sur la mobilité		2022-2026	20k€/an et 150k€ d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique	180 000					Nombre d'entreprises aidées Aides versées				
160	3 - Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.1 Accélérer la transition écologique des entreprises	Ratifier la charte "Qualité de l'air" avec le BTP 74 et les donneurs d'ordre public	Grand Anney	Les étapes de réalisation seront les suivantes : 1 / Réunion d'un groupe de travail associant des entreprises et des maîtres d'ouvrage publics et privés volontaires du territoire, afin de travailler sur le périmètre et le contenu de la charte "climat air énergie" pour le Grand Anney 2 / Identification d'un ou plusieurs chantiers pilotes pour la mise en pratique des recommandations de la charte et l'évaluation des impacts 3 / Co-signature pour les entreprises et les maîtres d'ouvrage du territoire de la charte, et développement d'une boîte à outils pratique pour faciliter son appropriation 4 / Diffusion de la charte, mise en application sur les chantiers du territoire, suivi et évaluation	BTP 74, CAPEB, CMA, maîtres d'ouvrage publics et privés, Atmo AURA, DDT, DREAL, ADEME	2022-2026	40k€ la première année et 15k€/an	55 000			ADEME		Nombre de signataires et nombre de chartes appliquant la charte "Climat Air Energie" du Grand Anney				
161	3 - Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.2 Accompagner et soutenir tous les secteurs	Mettre en place un partenariat actif avec l'écosystème de start-up du territoire réunies sous le label French Tech	Grand Anney			2022-2023	250k€ en 2022 sur un total de 500k€	500 000									
162	3 - Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.2 Accompagner et soutenir tous les secteurs	Logement prioritaire des salariés en situation de précarité : expérimenter une capacité de logement temporaire et adaptée économiquement aux salariés modestes et très modestes travaillant pour l'industrie et les entreprises du territoire	Grand Anney	Construction d'un habitat modulaire de 70 logements meublés sous forme d'une résidence hôtelière à vocation sociale (RHVS) mobilité destinés à une occupation temporaire auquel les employeurs seront appelés à contribuer	Etat, Collectivités territoriales, Action logement, Industrie et entreprises		3 144k€	3 144 000		Région : 400k€ Département : 214k€ Etat, Action logement : 610k€							
163	3 - Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.2 Accompagner et soutenir tous les secteurs	Réserve foncière agricole	Commune de Vivis-la-Chiesaz	Rachat d'un domaine agricole (25 hectares) pour entrer dans programme alimentaire territorial (PAT)	Chambre d'agriculture Savoie Mont-Bianc SAFER	2022	en attente chiffrage des romaines					normalement subvention à hauteur de 60 %			DDT/SEA	DE QUEL FINANCEMENT (BO) S'AGIT IL ?	
164	3 - Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.3 Vers un tourisme plus durable	Accueil du Semnoz - pédagogie, accompagnement à l'utilisation du site et signalétique	Grand Anney	Mettre en place des outils pour mieux utiliser et respecter le site du Semnoz : animation et signalétique qui permettent d'identifier les trajets balisés, les parcours adaptés, la nature, l'environnement		2022-2026	70k€ en 2022 sur un total de 350k€	350 000									
165	3 - Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.3 Vers un tourisme plus durable	Établir un plan d'actions permettant d'orienter la stratégie touristique du territoire vers un tourisme durable, plus raisonné - étude de stratégie touristique	Grand Anney	Ce schéma constituera un outil d'aide à la décision permettant de mettre en oeuvre une politique touristique durable et concertée qui définit les axes prioritaires en matière de développement touristique durable pour accroître qualitativement les performances touristiques du territoire, présente un projet cohérent et partagé par les acteurs publics et privés afin de créer une plus grande synergie et permettre éventuellement d'étendre la mutualisation des moyens financiers et actions de communication avec les acteurs locaux, les territoires voisins, définit une stratégie qui soit en adéquation avec le projet de territoire du Grand Anney, les documents de planification (SCOT, PLUHD, Plan de mobilité, PCAET...), la politique touristique départementale la politique touristique régionale, apporte une vision durable et prospective pour s'adapter à un marché de plus en plus complexe et en évolution : nouveaux comportements, nouvelles tendances, concurrence accrue, digitalisation, et éco-tourisme, définit et priorise un programme d'actions concrètes et réalisables, propose un système de suivi, d'évaluation et de mise à jour du schéma.		2022	25 375 € HT	25 375		Département			Diagnostic réalisé Benchmark réalisé Plan d'actions proposé			DDT/SAR DDT/STH/SDCO	FAIRE LIEN AVEC DEMARCHES ESPACES VALLEINS ET CHARTES DU PNR
166	3 - Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.3 Vers un tourisme plus durable	Elaborer une charte d'accueil touristique écoresponsable en commençant avec les acteurs du tourisme d'affaire	Grand Anney	Il s'agit de formaliser et d'afficher l'engagement du territoire en faveur du développement durable pouvant aller jusqu'à l'obtention par un organisme extérieur (type norme ISO, Green Globe) ou une labellisation du territoire.	1/ Organismes, 2/ Prestataires partenaires (Accessibilité, Hébergement, Restauration, Commerces, Accompagnement), 3/ Institutionnels locaux, 4/ Congressistes	2022	20k€	20 000				Nombre de prestataires signataires de la charte Nombre de labellisations	Satisfaction des partenaires				
167	3 - Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.3 Vers un tourisme plus durable	Accompagner les campings et les commerces dans la transition	Grand Anney	L'action vise à généraliser et pérenniser les bonnes pratiques environnementales auprès des commerces et hébergements.	Office de Tourisme du Lac d'Annecy, CCI, PNR du Massif des Bauges	2022	42k€/an	40 000					Nombre de campings labellisés Nombre de commerces labellisés				
168	3 - Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.3 Vers un tourisme plus durable	Réfection des pontons	Commune de Sevrier	La commune doit mener un projet plurianuel de réfection de ses pontons.		Requalification en tranches tout au long du mandat	Enveloppe annuel de 50 000 €	50 000								DDT/SEE	
169	3 - Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.3 Vers un tourisme plus durable	Création de deux terrains de padel	Commune de Sevrier	La commune souhaite promouvoir la pratique de ce sport plus accessible que le tennis.													
170	3 - Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.3 Vers un tourisme plus durable	Réfection des quais du Port	Commune de St Jorioz	Réfection des quais qui font l'objet d'envolement		2022-2023	300000	300 000 (den)				CD74	Etudes en cours Travaux automne 2022			DDT/SEE	
171	3 - Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.4 Favoriser l'implantation et le développement des entreprises	Reconquérir les zones d'activité - ZA Pringy	Grand Anney			2022-2026	1M€ en 2022 sur un total de 5 M€	5 000 000					Travaux réalisés	m² réhabilités		FAIRE LIEN AVEC CTITE, REVISION DU SCOT ET ELABORATION DU PLUS HM	
172	3 - Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.4 Favoriser l'implantation et le développement des entreprises	Reconquérir les zones d'activité - ZA Vovray	Grand Anney			2022-2026	1M€ en 2022 sur un total de 5M€	5 000 000					Travaux réalisés	m² réhabilités		FAIRE LIEN AVEC CTITE, REVISION DU SCOT ET ELABORATION DU PLUS HM	
173	3 - Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.4 Favoriser l'implantation et le développement des entreprises	Reconquérir les zones d'activité - ZA Les Iles	Grand Anney			2022-2026	800k€ en 2022 sur un total de 4M€	4 000 000					Travaux réalisés	m² réhabilités		FAIRE LIEN AVEC CTITE, REVISION DU SCOT ET ELABORATION DU PLUS HM	
174	3 - Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.4 Favoriser l'implantation et le développement des entreprises	Favoriser l'écologie industrielle et l'économie circulaire dans les zones d'activité	Grand Anney	Cette action vise à intégrer les notions de l'écologie industrielle et de l'économie circulaire dès la conception des zones d'activité (aménagement) ainsi que dans leur gestion mais aussi dans la recouverte des zones d'activités existantes : sur les zones d'activités impartantes, engager une démarche locale pour favoriser la valorisation des intrants/extrants (déchets, rejets de chaleur) et pour favoriser la mutualisation des outils de production et des services pour les entreprises et pour les employés (cantine, espace de repos,...)	Les partenaires du Contrat d'Objectif Déchets et Économie Circulaire, Pôle d'Économie Circulaire d'Épagny, CCI, Tenerdis	2022-2026	70k€/an	70 000					Nombre de zones d'activité intégrant une réflexion sur l'économie circulaire et l'écologie industrielle			ATTENTION : CETTE ACTION DOIT ÊTRE PRISE EN COMPTE POUR LA ZA CHEZ CHANNOUX A CHAVANOD ?	
175	3 - Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.4 Favoriser l'implantation et le développement des entreprises	Aide à la requalification de terrains industriels vacants par l'acquisition du site occupé précédemment par Rectiphase à Pringy	Grand Anney	L'acquisition du site occupé précédemment par Rectiphase (Schneider Industrie) à Pringy pourrait permettre après dépollution de conforter le caractère industriel du site et réaliser une opération pilote sur un site à enjeu. Le site de Rectiphase comprend sur 10 000 m² un bâtiment de 9 000 à 10 000 m² qu'il s'agirait de détruire pour reconstruire des locaux adaptés pour répondre à la demande de l'industrie locale. Le Grand Anney pourrait porter l'acquisition avant de mettre à disposition sous forme de bail à construction le terrain nu.	Communes, TERACTEM, entreprises	2022	4,5M€	4 500 000				Etat + FEDER (fonds friche)	m² de terrains requalifiés				
176	3 - Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.4 Favoriser l'implantation et le développement des entreprises	Développer une stratégie marketing visant à promouvoir le Grand Anney en tant que bassin industriel par le déploiement de la marque existante « In Anney Mountains » sur le volet économique	Grand Anney	Développer une stratégie d'attractivité et de destination économique partagée avec les industriels du territoire, en déployant la marque territoriale existante « In Anney Mountains » sur le volet économique. Phase d'accélération et de déploiement de la marque	Région Auvergne Rhône Alpes, MIDEF et Industriels, têtes de réseaux, chambres consulaires, Business France	2022	Ingénierie : 50k€ Budget annuel marque : 200k€ Etude stratégique : 100k€	350 000									
177	4 - Tous impliqués dans un territoire apaisé	4.1 Repenser la démocratie locale	Accorder du temps, des moyens et de la méthode aux démarches de participation citoyenne	Grand Anney	Pour atteindre ses objectifs de réduction des émissions de GES, le Grand Anney compte sur tous les acteurs du territoire : communes, partenaires institutionnels, mais aussi habitants, associations, jeunes et entreprises... Cela nécessite de mettre en place un cadre permettant de poursuivre l'implication des habitants et des entreprises dans la mise en oeuvre du Plan Climat. Engager un grand débat participatif sur les questions du changement climatique. Organiser la conférence annuelle ou biannuelle du climat et initier les conférences de consensus avec l'ensemble des acteurs autour du changement climatique. Pérenniser les ateliers climat. Financer les initiatives du territoire	Imagine - les associations, les acteurs économiques, la Maison de la transition	2022-2027	65k€ (an animation) + 100 k€ (conférence du climat) + 50k€ (soutien initiatives du territoire)	215 000			Département, Région		Nombre de réunions des ateliers suivi du programme et nombre de participants Nombre d'actions citoyennes mises en place avec le budget d'initiatives citoyennes				

# Action ou Projet	Objectif	Orientation stratégique	Nom de l'action	Maître d'ouvrage de l'action	Descriptif de l'action / du projet / de la mesure	Partenaires de l'action	Calendrier prévisionnel de l'action	Coût prévisionnel (en euros hors taxe)	Coût comptabilisé	Ce coût prévisionnel (toutes dépenses confondues)	Financements obtenus	Financements demandés - en attente de réponse	Demandes de financements envisagées	Indicateur(s) d'avancement	Indicateur(s) d'effet	Avis des services de l'Etat	Commentaires
178	4 - Tous impliqués dans un territoire apaisé	4.2 Mobiliser toutes les énergies autour de la transition écologique	Rendre les restaurations collectives climato-compatibles	Grand Anney	Dans la continuité des échanges amorcés en 2019 par l'atelier climat jeunes avec la cantine centrale d'Anney et pour aller plus loin que les exigences de la loi Egalim, l'atelier climat jeunes a proposé la mise en place de 2 menus végétariens par semaine dans l'ensemble des cantines scolaires du territoire. L'action consiste également à augmenter la part de produits de qualité, bio, locaux et de saison dans les menus proposés par les établissements du territoire accueillant des enfants et des jeunes (crèches, écoles maternelles et primaires, collèges et lycées). Pour cela, une adaptation des marchés publics et un accompagnement des producteurs locaux pour leur permettre de répondre à ces marchés pourront être proposés, en lien avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT) en cours. Produire et distribuer localement des produits alimentaires de qualité. Des actions d'éveil au goût auprès des scolaires pourront également être proposées. Enfin, en lien avec le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), il s'agit de poursuivre les actions initiées en matière de lutte contre le gaspillage et de valorisation des biodéchets. Il est proposé de réaliser dans un premier temps un diagnostic de l'existant au niveau des cantines scolaires, puis de mobiliser les responsables de cantines dans le cadre d'un groupe de travail afin de partager les bonnes pratiques et les pistes de mutualisation possibles.	Les organismes agricoles et associations concernées - les communes - CD 74 (collèges) et Région AURA (lycées) - Associations de sensibilisation auprès des scolaires - Youth for Climate	2022	3000€	30 000			Région, Département, Ministère de l'Agriculture, Fonds européens	Nombre d'établissements ayant mis en place des actions de réduction de l'impact carbone de leur restauration	DDT/SEA			
179	4 - Tous impliqués dans un territoire apaisé	4.2 Mobiliser toutes les énergies autour de la transition écologique	Favoriser l'émergence de « centrales citoyennes » de production d'énergies renouvelables	Grand Anney	Le Grand Anney se positionne comme facilitateur et accompagne les centrales citoyennes qui offrent la possibilité aux habitants de soutenir la production d'énergie renouvelable sur le territoire (subvention d'amorçage en 2019 pour la Solaire du Lac). Le Grand Anney et les communes pourront mettre à disposition des toitures ou des parkings de son patrimoine pour développer ce type de projet. Des partenaires publics et communes pourront également mettre à disposition des supports pour le développement des centrales citoyennes. Les modalités de « partenariat » devront être définies ensemble.	La solaire du lac, Parle, banques	2022	1000€ en préfiguration et 800€ sur le bâtiment	6 100 000			Convention de partenariat réalisée Nombre de citoyens et d'entreprises impliqués	Puissance installée d'ENR par les centrales	DDT/STEPACTE			
180	4 - Tous impliqués dans un territoire apaisé	4.2 Mobiliser toutes les énergies autour de la transition écologique	Accompagner l'évolution des pratiques des manifestations sur le territoire en faveur de la transition écologique	Grand Anney	Aider les organisateurs à réaliser des éco-événements Proposer une labellisation des manifestations à plusieurs niveaux	ADEME, Festival d'Animation d'Anney, Office du Tourisme, SBRA, communes	2022-2026	15000€	15 000			ADEME	Nombre d'événements labellisés				
181	4 - Tous impliqués dans un territoire apaisé	4.2 Mobiliser toutes les énergies autour de la transition écologique	Le PLU, document essentiel pour apaiser le territoire	Grand Anney	L'élaboration du PLU intercommunal - Habitat et Mobilité bioclimatiques associe étroitement pendant plusieurs années l'ensemble des acteurs et des habitants. Il s'agit d'un document de planification essentiel, qui doit permettre de maîtriser notre développement, et d'accompagner la croissance plutôt que de la subir, en développant une agglomération « archipel » de proximité organisée autour de différentes polarités, en préservant notre patrimoine et en améliorant notre cadre de vie, pour un territoire apaisé.		2022-2025	15000€ en 2022 sur un total de 2M€	2 000 000				PLU réalisé		DDT/SAR	SUIVI ELABORATION PLU HH	
182	4 - Tous impliqués dans un territoire apaisé	4.2 Mobiliser toutes les énergies autour de la transition écologique	Aménager de nouveaux quartiers avec des prescriptions environnementales fortes pour un urbanisme favorable à la santé	Grand Anney	1. Maîtriser un tiers de la production neuve 2. Elaborer une charte des constructeurs 3. Prévoir l'accompagnement de chaque opération d'aménagement (logements et zones d'activités économiques) par un professionnel pour favoriser des opérations d'aménagement zéro carbone et prendre en compte l'COAP biodiversité - végétalisation - déminéralisation à venir au PLUHH bioclimatique	Ville d'Anney et communes poles, Aménageurs, Fédération des promoteurs immobiliers FPI, CAUE, Promoteurs, Bailleurs sociaux	2022	13000€	130 000				Nombre d'éco-quartiers initiés par la puissance publique Nombre de logements produits dans ces opérations Pourcentage d'adhésion des participants et signataires de la charte Nombre d'opérations répondant à plus de 14 des préconisations Nombre de préconisations traduites dans le PLUHH Nombre de projet d'aménagement accompagné zéro carbone		DDT/SAR	SUIVI ELABORATION PLU HH	
183	4 - Tous impliqués dans un territoire apaisé	4.2 Mobiliser toutes les énergies autour de la transition écologique	Redéfinir et aménager un espace public apaisé, végétalisé et de qualité et garantir la cohérence entre mobilité et politique d'aménagement du territoire	Grand Anney	Garantir la cohérence entre mobilité et politique d'aménagement du territoire Anticiper la desserte en mobilité alternative et les infrastructures dédiées aux modes actifs en créant des espaces réservés dans le PLUHH bioclimatique 1. Elaborer un guide de recommandation 2. Traduire ces principes dans le droit des sols 3. Profiter des projets de transports en commun pour transformer la ville Développer la culture de l'urbanisme tactique Optimiser le stationnement et sa gestion Organiser les livraisons et les flux de marchandises	Communes, régie de stationnement de la commune d'Anney, CC, Syne, partenaires impliqués dans le développement des énergies vertes, acteurs économiques de la logistique, Unions commerciales et artisanales	2022-2026	80000€	80 000							DDT/SAR DDT/STEN/C/D	SUIVI ELABORATION PLU HH CORRESPOND AUX ACTIONS 42 ET 48 DU PDM

Coût total comptabilisé 552 070 902

CRTE Grand Anney / ANNEXE 4 - INTENTIONS D' ACTIONS => Pistes ou intention d'actions à affiner ou à préciser tout au long du CRTE

Année : 2023-2026

# Action ou Projet	Objectif	Orientation stratégique	Nom de l'action	Maître d'ouvrage de l'action	Descriptif de l'action / du projet / de la mesure	Partenaires de l'action	Calendrier prévisionnel de l'action	Coût prévisionnel (en euros hors taxe)	Coût comptabilisé	Ce coût prévisionnel (toutes dépenses confondues)	Financements obtenus	Financements demandés - en attente de réponse	Demandes de financements envisagées	Indicateur(s) d'avancement	Indicateur(s) d'effet	Avis des services de l'Etat	Commentaires
1	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Atteindre les objectifs de la stratégie lumière pour l'éclairage public	Grand Anney et communes membres			2022-2026	18M€ dont 1M€ pour le Grand Anney	18 000 000						Baisse des consommations énergétiques		
2	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Accélérer la réalisation de bâtiments neufs à énergie positive	Grand Anney	Mise en place d'une démarche de construction durable adaptée au contexte local à généraliser sur le territoire du Grand Anney et sites cibles.	CD, CEREMA, DDT, UDAP, CAUE	A définir	A définir									
3	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Développer les réseaux de chaleur et de froid	Société d'économie mixte				entre 30 et 50 M€	50 000 000				ADEME (fonds chaleur)				
4	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation de la salle des fêtes	Commune de Saint-Sylvestre		SYANE	2023										
5	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	*Place des Pérolles*	Commune Veyrier-du-Lac	Démolition de l'existant pour construction d'un bâtiment environnementalement exemplaire, déimperméabilisation du parking en arrosé, futur bâtiment à destination conviviale, culturelle, voire laisser une initiative commerciale aux projets locaux à circuits courts et biologiques. Le projet comprend une forte inclusion paysagère pour ouvrir la perspective visuelle panoramique aux usagers.	Etat (DDT), AEF, Grand Anney, Région (culture & tourisme), partenaires privés	Etudes 2022-2023 / Réalisation 2023-2025	En cours d'étude		En cours d'étude	En cours d'étude	En cours d'étude	En cours d'étude	En cours d'étude			
6	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Réhabilitation extension école-bibliothèque- Mairie	Commune de Châinaz-les-Frasses	Réhabilitation/ rénovation (thermique) du bâtiment public historique accueillant la Mairie et une salle de classe et extension de bâtiments (construction bois des Alpes) pour création de 2 salles de classes, 1 espace périscolaire mutualisé avec la salle du conseil Municipal et salle des Mariages, et un bibliothèque. Installation d'un chauffage bois énergie (granulé) et création d'un petit réseau de chaleur, déconnexion des eaux pluviales de l'école pour un mode de gestion par infiltration. Des travaux de création de bâtiment qui s'inscrivent dans l'enveloppe du bâtiment bâti actuel - pas de consommation d'espace. un bâtiment imaginé pour connaître un changement de destination le cas échéant.	dépôt dossier ou A déposer : Région (CAR 2), Etat (DETR), DRAC, CD74, Agence de l'Eau	DCE début second semestre 2022 - début des travaux fin premier semestre 2023	1 550 000 € HT hors frais Maîtrise d'œuvre et études préfabriques	1 550 000	1 750 000 € HT		CAR 2 / AERMC (déimperméabilisation des cours d'école)	ETAT (DETR), DRAC (bibliothèque, Conseil Départemental), PNR ou Communes forestières	AP5 finalisé, lancement de la constitution du PRO et du dossier de permis de construire			bilan carbone attendu avec 1 construction bois, requalification d'un site pour ne pas consommer d'espace à l'N, déimperméabilisation et déconnexion des eaux pluviales, rénovation thermique d'un bâtiment patrimonial
7	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation des locaux de la mairie	Commune de Quintal			2023-2024							Travaux réalisés	Consommations énergétiques des locaux.		
8	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Stratégie lumière	Commune de Sevrier	Définir et mettre en œuvre une stratégie d'éclairage public des bâtiments communaux et des voies	SYANE											
9	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation du complexe d'animation	Commune de Sevrier	Engager une réflexion globale sur le devenir du complexe d'animation. Le bâtiment a besoin d'être rénové et ses usages doivent être repensés pour mieux répondre aux besoins des usagers et associations.												
10	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation de la Maison Suzanne	Commune de Sevrier													
11	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Changement portes, fenêtres et système de chauffage de la salle des fêtes	Commune de Saint-Eustache			Fin 2022										
12	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Création de 2 appartements à l'étage de la mairie	Commune de Saint-Eustache	Isolation toiture, changement menuiseries extérieures		Fin 2022-2023										
13	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation accueil périscolaire et de loisirs	Commune de Grosly	Groupe scolaire : 1ère opération : Rénovation énergétique et réhabilitation des locaux de l'accueil périscolaire et de loisirs	Assistant à maîtrise d'ouvrage	2023-2024	2 100 000 € HT	2 100 000				DETR/DSIL - CDAS - REGION - Appel à projet SYANE	Etude AMO réalisée - Elaboration programme en cours - Concours d'architecture 1er semestre 2022			
14	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation école maternelle	Commune de Grosly	Groupe scolaire : 2ème opération : Rénovation énergétique et réhabilitation de l'école maternelle	Assistant à maîtrise d'ouvrage	2025-2027	5 200 000 € HT	5 200 000				DETR/DSIL - CDAS - REGION - Appel à projet SYANE				Date de réalisation en fonction des conclusions de la prospective demandée au Comptable public (en cours d'achèvement)
15	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Restructuration de la mairie	Commune de Charvennex	Rénovation complète du bâtiment et de ces abords (rénovation énergétique, mise aux normes accessibilité ERP, restructurations et adaptations des locaux)		Etudes préalables : 2022 Travaux : 2023	1,47 M€	1 470 000	1,787M€	néant		Etat, Région, Département, SYANE				
16	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation énergétique des bâtiments publics	Commune de Ffilère	Dans le cadre du PPI, enveloppe annuel		2022-2026	350 000 euros par an	350 000				SYANE, CEE				
17	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Schéma lumière	Commune de Ffilère	Rénovation de l'éclairage public.		2022-2025	70 000 euros par an	70 000				SYANE, CEE				
18	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation & Extension Salle Chateaufort	Commune d'Alby-sur-Chéran			2023-2024							Une étude a été réalisée par un bureau d'étude structure en 2015, cette étude est une première base de travail qui sera complétée par d'autres.			
19	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Barrage hydroélectrique	Commune d'Alby-sur-Chéran	La commune a lancé un AMI pour une micro-centrale hydroélectrique sise sur le seuil d'Alby. A la suite de cet AMI, la commune a retenu l'offre de Syan ENR associé à Hydrostadium	Syan ENR : Société d'Economie Mixte au service des collectivités de Haute-Savoie - HYDROSTADIUM ; Groupe Français spécialisé dans l'hydroélectricité	Mise en service novembre 2024	1,500,000	1,500,000		Chiffre d'affaire annuel 125,000 euros /an pendant les 20 premières années puis 45,000 /an			Etude : Septembre 2021- Décembre 2022. Instruction du dossier : Janvier 2023-Octobre 2023 Travaux : Novembre 2023- Octobre 2024		DDT/SEE	
20	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation et réhabilitation du logement de l'ancienne Chapelle	Commune d'Alby-sur-Chéran		Arch/ingenierie/ PNR?	2023/2024										
21	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation thermique de l'école élémentaire	Commune d'Alby-sur-Chéran	Le projet de la rénovation thermique de l'école élémentaire s'inscrit dans un projet global de l'école élémentaire d'Alby sur Chéran. Une extension de l'école élémentaire en étage a eu lieu il y a quelques années ; le confort d'été et d'hiver dans les classes est difficile. De plus la commune d'Alby-sur-Chéran souhaite mettre en œuvre des projets en faveur de la réduction de la consommation d'énergie. Ce projet va en ce sens, les menuiseries sont à modifier ou remplacer afin d'augmenter la capacité d'isolation des façades.		Début des travaux en 2022	149 700 € HT	149 700				CD74 (CDAS)				
22	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Travaux d'isolation des combles du groupe scolaire	Commune d'Argonay	Renforcement thermique des toitures du groupe scolaire		2023-2024	300 000 € HT	300 000				Conseil Départemental Etat				
23	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Réhabilitation du chalet forestier	Commune d'Argonay	Continuité de la rénovation énergétique de la maison		2025	180 000 € HT	180 000				Etat ADEME				
24	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Rénovation énergétique des groupes scolaires (Vallon et Pommaries)	Commune nouvelle d'Anney	Rénovation énergétique d'un à deux groupes scolaires par an Pour 2022 >> GS Pommaries (7,99 M€) et GS Vallon (0,05 M€)	SPL OSER	Démarrage : 2022-2023 Livraison : à préciser	entre 7 et 8 M€ HT	8 000 000	entre 7 et 8 M€ HT	0	RARA - CAR 2 >> fiche-contact	ETAT DSIL 2022				
25	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Accompagnement d'un conseiller Cit'ergie (en lien avec le Grand Anney)	Grand Anney	Nouveau cycle de 4 ans	GRAND ANNECY	Démarrage : 2022	Chiffage en cours		Chiffage en cours	0	néant	ADEME				
26	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Etude de faisabilité - Développement de réseaux de chaleur	Commune nouvelle d'Anney	Etude de faisabilité - Création d'un réseau de chaleur à Meythet		Démarrage : 2023	20 000	20 000	20 000	0	néant	ADEME				
27	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Etude de faisabilité - Développement de réseaux de chaleur	Commune nouvelle d'Anney	Etude de faisabilité - Création d'un réseau de chaleur à Anney Centre		Démarrage : 2023	25 000	25 000	25 000	0	néant	ADEME				
28	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Etude de faisabilité - Développement de réseaux de chaleur	Commune nouvelle d'Anney	Etude de faisabilité - Développement d'ombrières photovoltaïques sur des parkings		Démarrage : 2022	18 333	18 333	18 333	0	néant	ADEME				
29	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Réhabilitation de la patinoire Jean-Régis	Commune nouvelle d'Anney	Travaux de modernisation de la patinoire et travaux énergétiques comprenant le remplacement du groupe froid à gaz inerte (moins impactant sur le réchauffement climatique), de la centrale de traitement d'air et l'installation d'une pompe à chaleur		Démarrage : 2023 Livraison : 2023	3 500 000	3 500 000	4 025 000	0	néant	ADEME AGENCE NATIONALE DU SPORT RARA - EQUIPEMENTS SPORTIFS				

CRTE Grand Anney / ANNEXE 4 - INTENTIONS D' ACTIONS ==> Pistes ou intention d'actions à affiner ou à préciser tout au long du CRTE

Année : 2022-2026

# Action ou Projet	Objectif	Orientation stratégique	Nom de l'action	Maître d'ouvrage de l'action	Descriptif de l'action / du projet / de la mesure	Partenaires de l'action	Calendrier prévisionnel de l'action	Coût prévisionnel (en euros hors taxe)	Coût comptabilisé	Ce coût prévisionnel (toutes dépenses confondues)	Financements obtenus	Financements demandés - en attente de réponse	Demandes de financements envisagées	Indicateur(s) d'avancement	Indicateur(s) d'effet	Avs des services de l'Etat	Commentaires
1	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Atteindre les objectifs de la stratégie lumière pour l'éclairage public	Grand Anney et communaux membres			2022-2026	18M€ dont 1M€ pour le Grand Anney	18 000 000						Baisse des consommations énergétiques		
56	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Centre-Bourg	Commune Veyrier-du-lac	Reprise du plan de circulation des flux usagers, mise en place d'une mobilité douce 2.0, aménagement d'équipements publics pour une priorisation des mobilités douces au cœur du village. Plan ambitieux nécessitant des études d'impact sur les différents utilisateurs au préalable.	Etat, Département, Grand Anney, usagers, partenaires privés	Etudes 2022-2023 / Réalisation 2023-2024	En cours d'étude		En cours d'étude	En cours d'étude	En cours d'étude	En cours d'étude	En cours d'étude			
57	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Cheminement piéton Carrés- Pontet	Commune de Chainaz-les-Frasses	création d'un cheminement piéton couplé à une bande cyclable de 900 m pour sécuriser les déplacements piétons et cyclistes le long de la RD 63. étude préalable indispensable sur la gestion des eaux pluviales collectées par le fossé de la RD.	Conseil Départemental, Etat, Région	étude préalable (EP) en cours/ choix du Maître d'œuvre 1er trimestre 2022 - travaux 2024/2025	250 000 € HT	250 000	250 000 € HT			ETAT (DETR), Conseil Départemental, région CAR, Grand Anney	étude préalable (gestion Eaux Pluviales) en cours			développement des modes de déplacement doux, amélioration de la gestion des eaux pluviales (qualitatif et débit de fuite)
58	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Aménager le terminus Quintal en aire de retournement pour la ligne Rytmo 2	Commune de Quintal	Aménagement d'un tènement communal en aire de retournement sur la parking Croix ronde	Grand Anney (direction de la mobilité)	2023							Travaux réalisés Prolongation de la ligne de transports en commun	Nombre de visiteurs transportés jusqu'à Quintal par an		
59	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Proposer des déplacements en mode doux et proposer des itinéraires adaptés	Commune de Quintal													
60	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Chemin de la Liaz	Commune de Savier	Aménagement du chemin de la Liaz et création d'un giratoire au niveau de la RD			585 000 € H.T	585 000								
61	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Aménagements cyclables	Commune d'Espagny Metz Tesry	Création d'une liaison cyclable entre la Rue des Grands champs et le Chemin des Tremblay		2026-2031	533 333,33 €	533 333								
62	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Réouverture d'un maillage de chemins ruraux pour favoriser les transports doux	Commune de Filière			2023-2025						FEDER				
63	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Réalisation d'une piste cyclable entre la route des Oranges et le lycée Lachenal	Commune d'Argonay	Réalisation d'une piste cyclable pour relier la piste cyclable existante qui longe la RD pour aller au lycée Louis Lachenal	Grand Anney	Courant 2024	non connu à ce jour		non connu à ce jour			Grand Anney Conseil Départemental Conseil Régional	Levé topographique réalisé fin 2021/2022			
64	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Aménagement des espaces publics de l'hyper-centre de Cran-gevrier	Commune nouvelle d'Anney	2023 : passage des halles 2024 : place de la comédie 2025 : place chorus et rues adjacentes		Programmation annuelle	1 416 667	1 416 667	1 416 667	0	néant	Recherche de financements en cours				
65	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Politique d'apaisement routier et de mobilités actives	Commune nouvelle d'Anney	Politique d'apaisement routier et de mobilités actives		Programmation annuelle dès 2022	1 683 333	1 683 333	1 683 333	0	néant	Recherche de financements en cours				
66	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Aménagement de la rue du Printemps (dont mobilité douce)	Commune nouvelle d'Anney	Création de cheminements piétons, dissimulation des réseaux, rénovation éclairage public etc.		Démarrage : 2023 Livraison : 2023	625 000	625 000	625 000	0	néant	Recherche de financements en cours				
67	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Aménagement de la rue de Verdun (dont mobilité douce)	Commune nouvelle d'Anney	Création d'un itinéraire cyclable en direction du collège des Barattes notamment, requalification complète de la voirie avec intégration de plantations		Démarrage : 2024 Livraison : 2025	91 667	91 667	91 667	0	néant	Recherche de financements en cours				
68	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.2 Encourager les alternatives à la voiture individuelle	Aménagement de la rue du Stade (dont mobilité douce)	Commune nouvelle d'Anney	Dont parc des Toriolets		Démarrage : 2023 Livraison : 2025	2 041 667	2 041 667	2 041 667	0	néant	Recherche de financements en cours				
69	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.3 Préserver et valoriser les ressources du territoire - Soutenir et valoriser notre agriculture	Proposer des projets de maraichage visant à développer l'agriculture urbaine et périurbaine pour améliorer notre autonomie alimentaire	Grand Anney													
70	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.3 Préserver et valoriser les ressources du territoire - Soutenir et valoriser notre agriculture	Entretien du patrimoine pastoral du Grand Anney	Grand Anney			2023	800k€	800 000		50% du CD74, soit 400k€						
71	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.3 Préserver et valoriser les ressources du territoire - Soutenir et valoriser notre agriculture	Intégrer la thématique Climat air énergie dans l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique agricole du Grand Anney	Grand Anney				100 k € / an	100 000							DDT/STEM/FACTE DDT/SEA	
72	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.4 Préserver et valoriser les ressources du territoire - Réduire la production de déchets et favoriser le réemploi	Engager une stratégie de valorisation des matériaux inertes sur le territoire - étude - fonctionnement	Grand Anney	Mettre en oeuvre des solutions de valorisation et de gestion des déchets.	F BTP 74, ADEME, REGION, CAUE 74, DDT 74	A préciser	60k€	60 000								
73	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.4 Préserver et valoriser les ressources du territoire - Réduire la production de déchets et favoriser le réemploi	Collecte des biodéchets (acquisition camion et bacs)	Grand Anney			2023-2026	78k€ en 2022 sur un total de 378k€	378 000								
74	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.5 Mettre en place une stratégie d'adaptation au changement climatique	Poursuivre la réalisation d'interconnexions entre les différents secteurs du territoire pour sécuriser les approvisionnements en eau, à l'image des travaux entre les puits du Fier et le réservoir de Barloz à Argonay, de ceux raccordant le secteur de Ferrières à Anney, reliant une partie de la communauté de communes de Cruselles au réseau d'eau potable du lac	Grand Anney													DDT/SEE
75	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.5 Mettre en place une stratégie d'adaptation au changement climatique	Engager une politique de gestion intégrée des eaux pluviales urbaines	Grand Anney			A définir										DDT/SEE
76	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.5 Mettre en place une stratégie d'adaptation au changement climatique	Protéger les sols et les écosystèmes pour conserver, voire augmenter leur capacité à stocker du carbone	Grand Anney													
77	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.5 Mettre en place une stratégie d'adaptation au changement climatique	Mieux connaître et lutter contre les pollutions diffuses par un entretien et une surveillance accrue du réseau d'eaux pluviales.	Grand Anney													
78	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.5 Mettre en place une stratégie d'adaptation au changement climatique	Etudier la vulnérabilité de notre agriculture et de notre économie au changement climatique pour adopter des plans d'action adaptés	Grand Anney													
79	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.5 Mettre en place une stratégie d'adaptation au changement climatique	*Parking du Plant*	Commune Veyrier-du-lac	Désimperméabilisation des surfaces par végétalisation en pleine terre et aménagement d'un espace partagé intergénérationnel (city-stade, parcours santé, théâtre de verdure, ...)	Paysagistes, architecte conseil de l'Etat (DDT), services internes	Etude 2022 - Réalisation 2023-2024	En cours d'étude		En cours d'étude Estimation à 850 000 €	En cours d'étude	En cours d'étude	Région / Département	En cours d'étude			
80	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.5 Mettre en place une stratégie d'adaptation au changement climatique	Réfection totale du terrain en herbes	Commune d'Argonay	Réfection du terrain à usage de la population (écoles, habitants...)		2023	1 350 000 € HT	1 350 000	1 400 000 € HT			Conseil Régional Conseil Départemental Fédération Française de Football	Etudes ADP terminées			
81	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.5 Mettre en place une stratégie d'adaptation au changement climatique	Désimperméabilisation et végétalisation GS Novel	Commune nouvelle d'Anney			Démarrage : fin 2021 Livraison : fin 2022	685 000	685 000	685 000	0	RARA - CAR 2 >>> fiche-contact	AGENCE DE L'EAU				
82	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.5 Mettre en place une stratégie d'adaptation au changement climatique	Désimperméabilisation et végétalisation des cours d'école des groupes scolaires COTFA et ROMAIN	Commune nouvelle d'Anney	Désimperméabilisation et végétalisation d'une à deux cours par an pour offrir aux élèves des espaces plus naturels pour évoluer.		Démarrage : 2022	Chiffage en cours		Chiffage en cours	0	néant	ETAT - DSIL 2022 AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE				

CRTE Grand Anancy / ANNEXE 4 – INTENTIONS D’ACTIONS => Pistes ou intention d’actions à affiner ou à préciser tout au long du CRTE

Année : 2022-2026

# Action ou Projet	Objectif	Orientation stratégique	Nom de l'action	Maître d'ouvrage de l'action	Descriptif de l'action / du projet / de la mesure	Partenaires de l'action	Calendrier prévisionnel de l'action	Coût prévisionnel (en euros hors taxe)	Coût comptabilisé	Ce coût prévisionnel (toutes dépenses confondues)	Financements obtenus	Financements demandés - en attente de réponse	Demandes de financements envisagées	Indicateur(s) d'avancement	Indicateur(s) d'effet	Avis des services de l'État	Commentaires
1	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Atteindre les objectifs de la stratégie lumière pour l'éclairage public	Grand Anancy et communes membres			2022-2026	18M€ dont 1M€ pour le Grand Anancy	18 000 000						Baisse des consommations énergétiques		
110	2 - Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.2 Bien vieillir sur le territoire - Hébergement - Prévention de la perte d'autonomie et soutien des proches	Encourager et soutenir les réseaux de solidarité locaux.	Grand Anancy													
111	2 - Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.2 Bien vieillir sur le territoire - Hébergement - Prévention de la perte d'autonomie et soutien des proches	Sensibiliser les communes à la baisse du ratio aidants/aidés et à l'indice de vieillissement de la population.	Grand Anancy													
112	2 - Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.2 Bien vieillir sur le territoire - Hébergement - Prévention de la perte d'autonomie et soutien des proches	Intensifier les actions en direction des aidants	Grand Anancy													
113	2 - Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.2 Bien vieillir sur le territoire - Hébergement - Prévention de la perte d'autonomie et soutien des proches	Création d'un restaurant senior - quartier Pré-Billy	Commune nouvelle d'Anancy	Création d'un restaurant senior - quartier Pré-Billy		Démarrage : 2024 Livraison : 2025	1 063 333	1 063 333	1 063 333	0	néant	ETAT DSIL 2023 CAF - CARSAT				
114	2 - Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.3 Bien vieillir sur le territoire - Lutte contre l'isolement	Encourager tous les projets « intergénérationnels » en identifiant les actions possibles en partenariat avec les communes.	Grand Anancy													
115	2 - Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.3 Bien vieillir sur le territoire - Lutte contre l'isolement	Identifier les besoins en mobilité spécifiques des personnes âgées, indispensables au maintien de leur vie sociale. Explorer des solutions adaptées, et planifier leur mise en œuvre.	Grand Anancy													
116	2 - Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.3 Bien vieillir sur le territoire - Lutte contre l'isolement	Entamer une réflexion avec les communes intéressées sur la question du logement dédié aux seniors : habitat partagé, intergénérationnel, petites unités de vie, etc.	Grand Anancy													
117	2 - Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.4 Bien vieillir sur le territoire - Accès aux soins	Finaliser l'installation d'une plateforme unique d'accueil et d'informations du CIAS, organiser un réseau de référents de proximité (personnels d'accueil des mairies, relais territoriaux, etc.) pour offrir une meilleure lisibilité de l'offre de services, et mieux orienter les personnes âgées et leurs familles	Grand Anancy													
118	2 - Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.5 Bien vieillir sur le territoire - Développement des outils numériques	Mettre en œuvre le projet numérique du CIAS (soutenu par des financements de la Région et européens), qui offre des solutions de soutien aux professionnels, et permet de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées.	Grand Anancy													
119	2 - Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.5 Bien vieillir sur le territoire - Développement des outils numériques	Expérimenter la télé-médecine avec les partenaires concernés	Grand Anancy													
120	2 - Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.6 Bien vieillir sur le territoire - Accompagner les professionnels	Valoriser et reconnaître les métiers du grand âge.	Grand Anancy													
121	2 - Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.6 Bien vieillir sur le territoire - Accompagner les professionnels	Favoriser le bien-être au travail et la professionnalisation du personnel	Grand Anancy													
122	2 - Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.7 Renouer avec la jeunesse	Réfléchir sur la place et la réussite de la jeunesse, en s'appuyant sur les résultats des enquêtes menées par l'Espace Citoyen du Grand Anancy, qui s'articulent autour de différentes thématiques comme les études, le logement, l'emploi, etc.	Grand Anancy													
123	2 - Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.7 Renouer avec la jeunesse	Soutenir l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation en lien avec l'université Savoie Mont-Blanc pour que les jeunes puissent poursuivre leurs études sur le territoire : approuver le schéma local d'enseignement supérieur recherche innovation, développer et jumeler le campus d'Anancy, mettre en place une conférence des organismes de formation supérieure et de recherche, etc.	Grand Anancy													
124	2 - Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.7 Renouer avec la jeunesse	Renforcer l'apprentissage, la formation professionnelle, la reconversion, l'insertion en collaboration avec différents partenaires (entreprises, mission locale, associations, etc.) et des dispositifs comme le Contrat local d'insertion (CLI).	Grand Anancy													
125	2 - Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.7 Renouer avec la jeunesse	Créer des tiers-lieux destinés aux jeunes pour favoriser les rencontres, créer du lien, apprendre, faire ensemble, etc.	Grand Anancy													
126	2 - Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.7 Renouer avec la jeunesse	Ecole maternelle	Commune d'Alby-sur-Chéran			2022										
127	2 - Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.7 Renouer avec la jeunesse	Cantine scolaire école élémentaire	Commune d'Alby-sur-Chéran	La cantine d'une surface de 527m² sur deux niveaux a fait l'objet de rénovations et d'extension dans les années 200, elle a une capacité d'accueil d'environ 100 élèves. Les objectifs sont de réaménager les espaces pour plus de fonctionnalité et d'augmenter la capacité d'accueil.		2023 ?	210 990 € HT	210 990				CD74 (CDAS)				
128	2 - Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.7 Renouer avec la jeunesse	Extension sur le préau de l'école élémentaire	Commune d'Alby-sur-Chéran	Le projet de salle multi activités s'inscrit dans un cycle de rénovation et de requalification de l'école élémentaire d'Alby sur Chéran. Ce projet a été initié en 2018 par la commune après un sinistre sur l'ancien préau. Un préau en béton armé capable d'accueillir une future extension pour donner à l'école une capacité d'évolution sans consommer d'espace en dehors de son périmètre a été construit.		Début des travaux en 2022	532 200 € HT	532 200			DSIL : 159 600 € soit 30%					
129	2 - Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.7 Renouer avec la jeunesse	Purificateurs d'air	Commune d'Argonay	Equiper le groupe scolaire en purificateurs d'air (espaces de restaurant et salles de sieste déjà équipés)		2023	non connu à ce jour									
130	2 - Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.7 Renouer avec la jeunesse	Construction d'un centre aquatique	A définir - Etude de faisabilité en cours	Construction d'un centre aquatique permettant de remplir les besoins de savoir nager, et des populations des communes d'Epagny Metz Tassy, Poisy, Fillingy, Villaz, Naves Farmelan, Groisy, Charvonnex, Argonay, Chavanod, Montagny-Les-Lanches, et des communes de la Communauté de communes Fier et Usse		2025	Etudes en cours Enveloppe d'environ 15 - 20M€	20 000 000				Région, Département, Etat, Fédérations sportives...			DDT/SAR	A METTRE EN LIEN AVEC CRTE CCFU ET REVISION SCOT

CRTE Grand Anney / ANNEXE 4 – INTENTIONS D’ACTIONS => Pistes ou intention d’actions à affiner ou à préciser tout au long du CRTE

Année : 2022-2026

# Action ou Projet	Objectif	Orientation stratégique	Nom de l'action	Maître d'ouvrage de l'action	Descriptif de l'action / du projet / de la mesure	Partenaires de l'action	Calendrier prévisionnel de l'action	Coût prévisionnel (en euros hors taxe)	Coût comptabilisé	Ce coût prévisionnel (toutes dépenses confondues)	Financements obtenus	Financements demandés - en attente de réponse	Demandes de financements envisagées	Indicateur(s) d'avancement	Indicateur(s) d'effet	Avis des services de l'État	Commentaires
1	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Atteindre les objectifs de la stratégie lumière pour l'éclairage public	Grand Anney et communes membres			2022-2026	18M€ dont 1M€ pour le Grand Anney	18 000 000						Baisse des consommations énergétiques		
131	2- Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.7 Renouer avec la jeunesse	Aggrandissement de la crèche des Trois pommes	Commune nouvelle d'Anney	Acquisition d'un local, réalisation de travaux d'agrandissement d'une crèche et augmentation du nombre de berceaux		Démarrage : 2023 Livraison : 2025	525 000	525 000	308 333	0	néant	ETAT DSIL 2023 CAF				
132	2- Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.7 Renouer avec la jeunesse	Création d'une crèche - quartier Pré-Billy	Commune nouvelle d'Anney	Création d'une crèche - quartier Pré-Billy		Démarrage : 2024 Livraison : 2025	1 750 000	1 750 000	1 750 000	0	néant	ETAT DSIL 2023 CAF				
133	2- Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.7 Renouer avec la jeunesse	Restructuration des locaux de la crèche Chabichou	Commune nouvelle d'Anney	Restructuration des locaux de la crèche Chabichou		Démarrage : 2023 Livraison : 2024	2 500 000	2 500 000	2 500 000	0	néant	CAF				
134	2- Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.7 Renouer avec la jeunesse	Création d'une MJC - quartier Pré-Billy	Commune nouvelle d'Anney	Création d'une MJC - quartier Pré-Billy		Démarrage : 2024 Livraison : 2025	1 750 000	1 750 000	1 750 000	0	néant	ETAT DSIL 2023 CAF				
135	2- Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.7 Renouer avec la jeunesse	Rénovation de la MJC des Romains	Commune nouvelle d'Anney	Rénovation (dont énergétique) d'un bâtiment qui date des années 60 et restructuration de la structure pour répondre à la croissance démographique Démarrage des études en 2021		Démarrage : 2024 Livraison : 2025	3 333 333	3 333 333	3 333 333	0	néant	ETAT DSIL 2023 CAF				
136	2- Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.7 Renouer avec la jeunesse	Restructuration de la crèche Arc-en-ciel Hôtel de ville dont rénovation énergétique	Commune nouvelle d'Anney	Réorganisation des espaces, mises aux normes et travaux de rénovation énergétique		Démarrage : 2023 Démarrage : 2024	250 000	250 000	250 000	0	néant	ETAT DSIL 2023 CAF				
137	2- Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.7 Renouer avec la jeunesse	Restructuration des p'tits pouss à Meythet	Commune nouvelle d'Anney	Réorganisation des espaces, mises aux normes et travaux de rénovation énergétique		Démarrage : 2023 Démarrage : 2024	308 333	308 333	308 333	0	néant	ETAT DSIL 2023 CAF				
138	2- Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.7 Renouer avec la jeunesse	Salle associative	Commune de Chapalry	Aggrandissement de la salle associative et la mise en accessibilité de la bibliothèque		2025		0								
139	2- Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.7 Renouer avec la jeunesse	École	Commune de Chapalry	Création d'un groupe scolaire regroupant maternelle et primaire - requalification de la cantine - création d'une crèche				0								
140	2- Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.8 Aménager les infrastructures d'accueil des gens du voyage	Aménager et équiper 15 places en aires d'accueil	Grand Anney	Création de 15 emplacements en aire d'accueil sur le territoire du Grand Anney pour les Gens du Voyage - Respect des contraintes légales.		2023	1M€	1 000 000				CD74 : 4000€ /place			DDT/SH	OBLIGATION REGLEMENTAIRE
141	2- Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.9 Créer des logements	"Parking de Rampon"	Commune Veyrier-du-lac	Transformation de l'espace public en espace de logement, construction à objectif d'accessibilité (logements aidés, saisonniers, urgence, etc.)	Etat, DDT, Grand Anney, architectes, partenaires privés	2024-2025	En cours d'étude		En cours d'étude	En cours d'étude	En cours d'étude	En cours d'étude	En cours d'étude			
142	2- Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.9 Créer des logements	Maison multigénérationnelle	Commune de Ffillère	Acquisition par la commune d'une parcelle (via DUP et expropriation) pour la revendre à Haute Savoie Habitat. Obj : construire une maison multigénérationnelle (habitat inclusif, habitat social) + local médical + salle polyvalente pour les habitants du territoire	EPF, Haute Savoie Habitat	2024-2026	500 000 € pour la commune (acquisition foncière + salle)	500 000				Fond Friche	élaboration et dépôt de la DUP (sept 2022)		DDT/SAR	LIEN A FAIRE AVEC DEMARCHE PVD
143	2- Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.9 Créer des logements	Acquisitions foncières pour réaliser du logement social	Commune de Ffillère	Acquisition foncière annuelle par la commune pour produire du logement social.		2022-2025	200 000 euros par an	200 000								
144	2- Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.9 Créer des logements	Aide à la création de logements sociaux	Commune de Ffillère	Subvention aux promoteurs et bailleurs pour soutenir la production de logements sociaux privés		2022-2025	70 000 euros par an	70 000							DDT/SH	
145	2- Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.9 Créer des logements	Contrat de relance du logement	Commune d'Argonay	La commune est en phase de passer le seuil des 3 500 habitants (à priori au 1er janvier 2022 avec 1 année pour un exercice budgétaire, à compter de la date de publication des résultats, pour se conformer aux dispositions budgétaires et comptables liées à leur appartenance à une strate démographique différente) Objectifs PLH 2020-2025 pour Argonay à ce jour : 25 logements/an avec 9 sociaux et 6 abordables											DDT/SH	LIEN A FAIRE AVEC ANNEXE 3 - ACTION 181
146	2- Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.9 Créer des logements	Logements + Locaux + Piétonisation du centre-bourg	Commune de Viuz-la-Chiésaz	Création de 86 logements (dont 30 logements sociaux + 9 en acquisition aidée) + Place publique + 1 café (acquisition des locaux) + 2 boutiques + piétonisation du centre-bourg		2023										
147	2- Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.9 Créer des logements	Logement	Commune de Cusy	Production de logements (env.40 logements) + Maison médicale au 112 route des Bauges	Promoteur privé	2023									DDT/SH	
148	2- Un territoire où nous pouvons tous vivre en harmonie	2.9 Créer des logements	Aménagement du boug centre de Talloires	Commune de Talloires-Montmin	Création de logements, micro-crèche, maison de santé		Début des travaux 2024	6 000 000 €	6 000 000								
149	3- Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.1 Accélérer la transition écologique des entreprises	Faire rayonner le Grand Anney à l'échelle européenne, pour son excellence en matière d'économie environnementale, en s'appuyant sur la chaire d'économie environnementale et en collaboration avec la FEE	Grand Anney									CD74 : 4000€/place				
150	3- Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.1 Accélérer la transition écologique des entreprises	Soutenir l'association Solu'Cir dans ses actions visant à généraliser l'économie circulaire sur le territoire, et à fédérer les acteurs économiques engagés dans ce secteur	Grand Anney													
151	3- Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.1 Accélérer la transition écologique des entreprises	Promouvoir l'éco-conception tout azimut dans l'aménagement du territoire et la construction	CAUE (à confirmer)	1) Engager une démarche qualité globale entre habitants, promoteurs, acteurs de la construction et élus à travers la « charte promoteur », objectif 7 du projet de territoire 2) Adapter nos politiques publiques pour faciliter la mise en oeuvre de l'écoconstruction à coût maîtrisé 3) communiquer et sensibiliser à l'éco construction 4) former les techniciens des collectivités / instructeurs des permis de construire/ élus et professionnels 5) visiter des réalisations exemplaires 6) Intégrer l'écoconstruction à la charte des achats durables du Grand Anney 7) réaliser des opérations exemplaires et les suivre 8) Mettre en place des outils de facilitation 9) Intégrer les principes de l'éco construction au PLUIHD	Grand Anney Pôle excellence bols - BTP74 - Tenerrdis	2022-2026	130k€/an	130 000					Nombre d'acteurs formés et sensibilisés	nombre de réalisation intégrant des principes de l'éco construction		A REVOIR MAITRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES
152	3- Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.2 Accompagner et soutenir tous les secteurs	Poursuivre le partenariat avec Thésame, CITIA, OSV, Mont Blanc Industries, French Tech, Initiative Grand Anney, qui accompagnent et conseillent au quotidien les startups et les entreprises en pépinières	Grand Anney													
153	3- Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.2 Accompagner et soutenir tous les secteurs	Soutenir le commerce, l'artisanat et l'agriculture face aux enjeux du commerce post-Covid, développer les circuits courts pour répondre aux besoins essentiels des habitants.	Grand Anney													
154	3- Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.2 Accompagner et soutenir tous les secteurs	Créer des tiers-lieux permettant aux artisans et aux commerçants d'exercer leur travail de façon partagée et collaborative tout en favorisant la créativité et la flexibilité.	Grand Anney													
155	3- Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.2 Accompagner et soutenir tous les secteurs	Accompagner la mise en place de nouvelles filières d'excellence (santé et énergie)	Grand Anney													
156	3- Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.2 Accompagner et soutenir tous les secteurs	Développer des actions ressources humaines (recrutement, gestion des compétences)	DIRECCTE et Auvergne Rhône-Alpes entreprises												DDETS	

CRTE Grand Anney / ANNEXE 4 – INTENTIONS D' ACTIONS => Pistes ou intention d'actions à affiner ou à préciser tout au long du CRTE

Année: 2022-2026

# Action ou Projet	Objectif	Orientation stratégique	Nom de l'action	Maître d'ouvrage de l'action	Descriptif de l'action / du projet / de la mesure	Partenaires de l'action	Calendrier prévisionnel de l'action	Coût prévisionnel (en euros hors taxe)	Coût comptabilisé	Ce coût prévisionnel (toutes dépenses confondues)	Financements obtenus	Financements demandés - en attente de réponse	Demandes de financements envisagées	Indicateur(s) d'avancement	Indicateur(s) d'effet	Avis des services de l'Etat	Commentaires
1	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Atteindre les objectifs de la stratégie lumière pour l'éclairage public	Grand Anney et communes membres			2022-2026	18M€ dont 1M€ pour le Grand Anney	18 000 000						Baisse des consommations énergétiques		
157	3- Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.3 Vers un tourisme plus durable	Mettre en place un observatoire du tourisme	Grand Anney													
158	3- Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.3 Vers un tourisme plus durable	Allonger la durée moyenne des séjours en renforçant l'offre touristique.	Grand Anney													
159	3- Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.3 Vers un tourisme plus durable	Faire en sorte que l'activité touristique bénéficie à l'ensemble du territoire	Grand Anney													
160	3- Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.3 Vers un tourisme plus durable	Aménagement des chemins ruraux	Commune de St Jorioz	Commune a intégré dans son plan pluriannuel d'investissement l'aménagement et le rétablissement de chemins ruraux sur son territoire		2022/2032	50 000 € par an	50 000					travail avec l'ISETA depuis 2020			
161	3- Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.5 Soutenir l'innovation, la recherche et l'enseignement supérieur	Poursuivre la restructuration de l'école supérieure d'Art Anney Alpes (ESAAA).	Grand Anney													
162	3- Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.5 Soutenir l'innovation, la recherche et l'enseignement supérieur	Définir un plan d'actions visant à développer la stratégie numérique du territoire.	Grand Anney													
163	3- Soutenir l'économie et l'accompagner dans sa transition écologique	3.5 Soutenir l'innovation, la recherche et l'enseignement supérieur	Soutenir le campus numérique et le développement de son action sur le territoire	Grand Anney													
164	4- Tous impliqués dans un territoire apaisé	4.1 Repenser la démocratie locale	Associer une grande diversité de citoyens aux décisions	Grand Anney													
165	4- Tous impliqués dans un territoire apaisé	4.1 Repenser la démocratie locale	Faire vivre et dynamiser le dialogue avec les deux instances participatives de l'agglomération	Grand Anney													
166	4- Tous impliqués dans un territoire apaisé	4.2 Mobiliser toutes les énergies autour de la transition	Créer la maison de la transition	Grand Anney				100M€ en préfiguration et 6M€ sur le bâtiment	6 700 000								
167	4- Tous impliqués dans un territoire apaisé	4.2 Mobiliser toutes les énergies autour de la transition écologique	Apprendre à nos enfants à vivre et respecter la montagne et le paysage	PNR Massif des Bauges	Renforcer les actions d'éducation à l'environnement en partenariat avec l'éducation nationale et les associations : - Sensibiliser les enfants, les personnels et les parents aux thématiques environnementales (qualité de l'air, nature et forêt, connaissance des milieux et...) en allant sur le terrain. - L'exploitation forestière fait aujourd'hui face à un problème d'acceptabilité. Un travail pédagogique est à mener pour faire connaître le travail de la gestion et de l'exploitation forestière, développer des actions de découverte de la forêt, de son rôle, les problèmes... - Organiser une "Journée verte" par an dans tous les établissements scolaires du territoire : journée banalisée avec la tenue d'ateliers participatifs en lien avec l'environnement pour sensibiliser à l'utilisation de l'eau, la mobilité, le tri et pour la réduction des déchets. - En lien avec la Maison de la transition écologique	Département, le Grand Anney les communes, les Associations les Etablissements scolaires et parascolaires										PNR, Département 74 dans le cadre du CTENS / la Région AURA	
168	1- Climat : devenons un territoire exemplaire	1.1 Maîtriser nos consommations d'énergie	Etude isolation thermique du bâtiment de la Poste	Commune	Assurer la rénovation énergétique du bâtiment	Non identifiés	Non établi	Non déterminé									
169			Aggrandissement du restaurant et du snack de la plage	Commune de Savèrès	L'objectif est de permettre la couverture de la terrasse de restaurant pour l'agrandir et permettre son fonctionnement en toute saison ainsi que de créer une liaison entre le restaurant et le snack.		Le permis de construire est en cours d'instruction. Les travaux sont prévus à l'automne 2022.										
170			Équipements sportifs et espaces naturels	Commune d'Epagny Metz Tesy	Rénovation d'un parcours sportif		2025	58 333,33 €	58 333								
171			Réhabilitation du centre bourg d'Aviernoz	Commune de Fillingy			2023-2026	570000	570 000				DSIL, CAR				
172			Création d'une salle polyvalente à Evires	Commune de Fillingy	Création d'une salle polyvalente, en concertation avec les associations (locaux associatifs...)		2023-2025	2 300 000 €	2 300 000				DETR, CDAS				
173			Création d'un nouveau cimetière	Commune de Fillingy	Pour faire face à la hausse de la population, création d'un nouveau cimetière.		2025	500000	500 000				DSIL, CAR				
174			Aménagement d'une salle pour les agents de l'école maternelle	Commune d'Alby-sur-Châran	Un nouvel espace situé au sein de l'école maternelle va être libéré, la commune envisage d'aménager cet espace pour créer un lieu pour les agents de cette école.	Arch'ingénierie	Année 2022							Stade l'intention, aucune étude réalisée à ce stade			
175			Création d'un padel	Commune d'Argonay	Réalisation d'un padel, équipement public destiné aux habitants			150 000 € HT	150 000				Conseil Départemental Etat				
176			Tennis indoor	Commune d'Argonay	Couverture du terrain de tennis n°5 avec possibilité d'une toiture photovoltaïque en plus valeur du montant estimé	Tennis club d'Argonay	2024	485 000 € HT	485 000				Fédération Française de Tennis Conseil Départemental Conseil Régional				
177			Sécurité routière	Commune de Vilus-la-Chiesaz	Sécurisation traversée commune (ralentisseurs + feux comportementaux)		2023									DDJ/STEM/CSR	
178			Gestion harmonisée des billetteries	Commune nouvelle d'Anney		OFFICE DE TOURISME ?	Démarrage : 2022 Livraison : 2024 (site après site)	833 333	833 333	833 333	0	néant	ETAT - DSIL 2022 et suivants				
179			Gestion et ouverture de la donnée publique (Open Data)	Commune nouvelle d'Anney		GRAND ANNECY ? RGD ?	Démarrage : 2023 Livraison : 2024	Chiffrage en cours	Chiffrage en cours	Chiffrage en cours	0	néant	REGIE DE GESTION DE DONNEES SAVOIE-MONT BLANC GRAND ANNECY				
180			Refonte du système de téléphonie	Commune nouvelle d'Anney	Refonte du système de téléphonie		Démarrage : fin 2021 Livraison : 2022	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0	néant	Recherche de financements en cours				
181			Extension du réseau de fibre optique dans un objectif de sécurisation et de fiabilisation du réseau	Commune nouvelle d'Anney	Extension du réseau de fibre optique dans un objectif de sécurisation et de fiabilisation du réseau		Programmation annuelle dès 2022	441 667	441 667	441 667	0	néant	recherche de financements en cours - AAP				
182			Outil de médiation numérique au Musée Château	Commune nouvelle d'Anney	Outil de médiation numérique au Musée Château		Démarrage : 2022 Livraison : 2024	250 000	250 000	250 000	0	néant	DRAC				
183			Déplacement des tennis du Fier aux Marquisats	Commune nouvelle d'Anney	Déplacement des tennis du Fier aux Marquisats		Démarrage : 2023 Livraison : 2024	1 283 333	1 283 333	1 283 333	0	néant	Agence Nationale du Sport				
184			Rénovation du terrain synthétique - Pringy Programmation d'une rénovation/an	Commune nouvelle d'Anney	Rénovation du terrain synthétique - Pringy Programmation d'une rénovation/an		Démarrage : 2022 Livraison : 2022	508 333	508 333	508 333	0	néant	Agence Nationale du Sport				
185			Futur commissariat	Commune nouvelle d'Anney	Futur commissariat			3 492 965	3 492 965	3 492 965	0	néant	DSIL			DDSP	
186			Création d'un centre de sécurité urbaine CSU et création d'un nouveau CGU	Commune nouvelle d'Anney	Création d'un centre de sécurité urbaine CSU et création d'un nouveau CGU		Démarrage : 2024 Livraison : 2025	4 583 333	4 583 333	4 583 333	0	néant	DSIL			DDSP	
187			Parking entrée nord	Commune de Chapellay	Acquisition foncière en vue de la réalisation d'un parking nécessaire au maintien du commerce et du marché hebdomadaire avec cheminement doux et sécurisation de la voie		2024-2025	EN ATTENTE DE CHIFFRAGE									
188			services techniques	Commune de Chapellay	Acquisition d'un bâtiment et sa transformation pour permettre l'activité des services techniques		2024	EN ATTENTE DE CHIFFRAGE									
189			Mise en accessibilité des bâtiments	Commune d'Epagny Metz Tesy	Mise en accessibilité des bâtiments		2023-2025	410 000,00 €	410 000								
190			Aménagement de la parcelle "Rte d'Anney"	Commune de St Jorioz	La Commune souhaite requalifier une parcelle actuellement dédiée à un commerce saisonnier.		2023	Non connu à ce jour									
191			Maison de santé	Commune de St Jorioz	La Commune a lancé en coopération avec l'ARS et les professionnels de santé de son territoire un projet de maison de santé. Pour cela, elle a fait l'acquisition d'un bâtiment "Rte de l'Eglise".		2023-2025	Non connu à ce jour									
192			Création d'un commerce de proximité dans la maison Vagnard	Commune de St Jorioz	La Commune souhaite aménager des locaux lui appartenant en coeur de ville afin d'y installer un commerce de proximité.		2023	Non connu à ce jour									

Coût total comptabilisé 203 416 488

Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique du Grand Anecny - Indicateurs de l'état des lieux écologique (liste indicative de la Circulaire du 20/11/2020)

Enjeu analysé	Indicateurs (réf circulaire du 20/11/2020)	Données	Source de données	Précisions, commentaires
Mobilité				
Mobilité active	Linéaires d'aménagements cyclables sécurisés Indicateur 6 - socle minimal CRTE	96 kms de pistes cyclables + 53 kms de voies vertes, soit 149 kms d'aménagements sécurisés pour vélos. <i>Par ailleurs, 75 kms de bandes cyclables, 10 kms de double-sens cyclables et 11 kms de voies de bus partagées</i> Les objectifs de développement seront fixés dans le schéma cyclable en cours de réalisation au Grand Anecny	https://amenagements-cyclables.fr/grand%2Banecny%2	kms d'aménagements cyclables sécurisés (voies vertes et pistes cyclables uniquement) sous forme de cartes et d'indicateur agrégé.
Mobilité à faibles émissions	Part des transports en commun et des modes actifs dans les déplacements domicile-travail Indicateur 5 - socle minimal CRTE	En 2018, modes actifs (vélo, marché à pied) : 11 242 (soit 12,44%) et transport en commun : 6 983 (soit 7,73%) Tous déplacements confondus, les modes doux représentent 26% (24% pour la marche à pied et 2% pour le vélo) et les transports en commun 7%. Objectif 2030 du plan de mobilité du Grand Anecny : marche à pied à 26%, vélo à 10% et transports en commun à 10%	INSEE (déplacements domicile travail) Direction de la mobilité du Grand Anecny (tous déplacements confondus, sur la base d'une enquête réalisée auprès de 3 500 résidents sur le Grand Anecny entre novembre 2016 et mars 2017)	En 2018, sur 90 306 actifs de plus de 15 ans effectuant des déplacements domicile-travail (après avoir exclu les 3 659 actifs n'ayant pas de déplacement), 11 242 utilisent des modes de transport doux (6 684 en marche à pied et 4 558 à vélo), 6 983 utilisent les transports en commun, tandis que 70 814 utilisent une voiture, camion ou fourgonnette et 1 267 utilisent un 2 roues motorisé.
Energie et Climat				
Emissions de gaz à effet de serre	Emissions de gaz à effet de serre du territoire (total et / hab) / an Indicateur 1 - socle minimal CRTE	En 2015, les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) ont été estimées à 920 kteqCO₂ (contre 979 kteqCO ₂ en 2005) sur le territoire. Cela correspond à 4,4 teqCO₂ par habitant en 2015 , soit 32 % de moins que la moyenne régionale (6,5 teqCO ₂ /hab.) et 10 % de moins que la moyenne départementale (4,9 teqCO ₂ /hab.). Les émissions de gaz à effet de serre en 2015 étaient réparties comme suit : - Agriculture : 67 kteqCO ₂ /an - Bâtiments : 358 kteqCO ₂ /an - Transports : 387 kteqCO ₂ /an - Industrie : 106 kteqCO ₂ /an - Gestion des déchets : 2 kteqCO ₂ /an L'objectif du PCAET est d'arriver à la neutralité carbone en 2050 et de baisser à horizon 2030 de 47% (par rapport à 2015) les émissions de gaz à effet de serre.	PCAET DU GRAND ANECNY (OREGES) ; PROFIL CLIMAT AIR ENERGIE ORCAE, 23/10/2019	Objectifs 2026 PCAET : - Agriculture : 62 kteqCO ₂ /an - Bâtiments : 221 kteqCO ₂ /an - Transports : 277 kteqCO ₂ /an - Industrie : 89 kteqCO ₂ /an - Gestion des déchets : 2 kteqCO ₂ /an - Total : 651 kteqCO₂/an
Consommation d'énergie	Consommations énergétiques du territoire (toutes énergies incluant le carburant et les énergies fossiles de chauffage) Indicateur 2 - socle minimal CRTE	Les consommations d'énergie du Grand Anecny s'élèvent à 4 755 GWh d'énergie en 2015 , répartis comme suit : - Produits pétroliers : 1 989 GWh/an - Gaz : 1 034 GWh/an - CMS (combustibles minéraux solides) : 1 GWh/an - Electricité : 1 306 GWh/an - Chauffage et froid urbain : 93 GWh/an - ENRT : 216 GWh/an - Biocarburants : 116 GWh/an Ces 4 755 GWh/an sont consommés par les différents secteurs comme suit : - Agriculture : 25 GWh/an - Résidentiel : 1 442 GWh/an - Tertiaire : 1 100 GWh/an - Transports routiers : 1 553 GWh/an - Autres transports : 18 GWh/an - Industrie : 616 GWh/an - <i>Gestion des déchets : 2 GWh/an</i>	PROFIL CLIMAT AIR ENERGIE 23/10/2019, ORCAE, OREGES, PDU 2020	Objectifs 2026 PCAET : - 3 690 GWh/an - total - 1 189 GWh/an électricité - 810 GWh/an gaz naturel - 0 GWh/an CMS - 70 GWh/an chauffage et froid urbain - 295 GWh/an ENRT - 85 GWh/an biocarburants - 1 240 GWh/ an produits pétroliers - 3 690 GWh/an au total Cet objectif de 3 690 GWh/an par les différents secteurs est réparti comme suit : - Agriculture : 20 GWh/an - Résidentiel : 1 108 GWh/an - Tertiaire : 888 GWh/an - Transports routiers : 1 108 GWh/an - Autres transports : 19 GWh/an - Industrie : 545 GWh/an - <i>Gestion des déchets : 2 GWh/an</i>
Energies renouvelables	Production annuelle d'énergie renouvelable Indicateur 3 - socle minimal CRTE	En 2015, les principales sources de production d'énergies renouvelables sont les suivantes : - Bois énergie : 251 GWh/an - Biogaz : 2 GWh/an - Déchets : 48 GWh/an - Solaire thermique : 3 GWh/an - Solaire photovoltaïque : 4 GWh/an - Géothermie : 30 GWh/an - Hydraulique : 18 GWh/an - Eolien : 0 GWh/an Total : 356 GWh/an, soit 7% de la part dans la consommation	PROFIL CLIMAT AIR ENERGIE, ORCAE 23/10/2019 Etat initial de l'environnement PLUI-HD	Objectifs 2026 PCAET - Bois énergie : 264 GWh/an - Biogaz : 32 GWh/an - Déchets : 52 GWh/an - Solaire thermique : 29 GWh/an - Solaire photovoltaïque : 96 GWh/an - Géothermie : 87 GWh/an - Hydraulique : 18 GWh/an - Eolien : 0 GWh/an - Total : 578 GWh/an, soit 16% de la part dans la consommation
Traitement des déchets / Économie circulaire				
Volume de déchets	Tonnage de déchets ménagers et assimilés Indicateur 10 - socle minimal CRTE	En 2020, 473 kgs/hab/an de déchets ménagers et assimilés (523 en 2015) Les objectifs de réduction du tonnage par habitant figureront en dans le PLPDMA (programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés) en attente de validation.	Rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) 2020 du Grand Anecny	
Agriculture et alimentation locale				
Capacité productive du territoire	Part de la surface agricole utile en agriculture biologique ou en conversion / SAU totale Indicateur 4 socle minimal CRTE	En 2017, les surfaces exploitées en agriculture biologique et conversion représentaient 362 h sur 13 410 ha de SAU totale hors vigne, soit 2,7% de la surface agricole utile.	https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/html/fiche_territoriale_ca_du_grand_anecny_cle0c1d41.html#productions_agricoles	
Biodiversité				
Qualité écologique des cours d'eau	Part des cours d'eau en bon état (classés en catégorie I ou II au titre de la continuité écologique) Indicateur 9 - socle minimal CRTE			
Milieux naturels	Fragmentation des milieux naturels Indicateur 12 - socle minimal CRTE	en km ²	BD Carto de l'IGN	Somme des carrés des surfaces de l'ensemble des patchs du territoire d'étude (c'est-à-dire des morceaux d'espaces naturels non fragmentés) rapporté à la surface totale du territoire d'étude.
Lutte contre l'artificialisation des sols				
Consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers	Evolution de la surface (nombre d'hectares) de terres urbanisées vs. terres agricoles et/ou naturelles et/ou forestières (NAF) Indicateur 13 - socle minimal CRTE	+0,9% de surface artificialisée entre 2009 et 2018 5 349 251 m ² artificialisés entre 2009 et 2020 sur le Grand anecny	https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/part-de-la-surface-artificialisee-entre-2009-et-2018 https://artificialisation.biodiversitetousvivants.fr/les-donnees-au-1er-ianvier-2019	
Eau et Assainissement				
Pertes	Taux de fuite des réseaux d'eau du territoire Indicateur 8 - socle minimal CRTE	18,6% sur 2020 et un indice de perte de 5,2 m ³ /km/j en 2020	Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du Grand Anecny	Indicateur P106.3 (pertes en réseau)
Environnement				
Risques naturels	Population située dans une zone à risques Indicateur 7 - socle minimal CRTE			Part, dans la population totale du territoire, de la population résidant dans une zone classée à risque naturel fort ou très fort, au sens notamment des plans de prévention des risques, des cartes TRI (territoires à risques importants d'inondations) et des porter à connaissance

STEM
CD
VERIF

STEM
CD
VERIF

STEM
GEO

SEE
(SDAGE)

STEM
GEO

STEM
GEO